Juin 1894 N° 6 Prix : 30 cent.

REVUE MENSUELLE
RELIGIEUSE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE
COMPLÉMENT DE LA PUBLICATION

Le DIABLE au XIXe SIÈCLE

CETTE REVUE MENSUELLE EST SPÉCIALEMENT UN ORGANE DE COMBAT CONTRE LA HAUTE-MAÇONNERIE ET LE SATANISME CONTEMPORAIN. — ELLE EST AUSSI CONSACRÉE A L'EXAMEN, SELON LA SCIENCE CATHOLIQUE, DES FAITS SURNATURELS DU PRÉTENDU SPIRITISME ET AUTRES MANIFESTATIONS DIABOLIQUES CONSTATÉES.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 13, Rue de l'Abbaye, PARIS

ABONNEMENTS : France, 3 fr. pour Un An. — Etranger, 4 fr. pour Un An.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste.

LA LETTRE APOSTOLIQUE
DE LÉON XIII
AUX PRINCES ET AUX PEUPLES DE L'UNIVERS

On a dit que l'Encyclique *Præclara gratulationis* était le testament pontifical de Léon XIII, se sentant près de la tombe. Quant à nous, nous demandons à Dieu de conserver longtemps encore à l'amour de la chrétienté le grand Pape qui a réalisé si magnifiquement la prophétie : *Lumen in cœlo.*

Cette Lettre Apostolique est le digne couronnement de plus de seize années de pontificat. Elle est pour nous un document sacré, ayant sa place toute indiquée dans cette revue; aussi l'insérons-nous en entier. Or, puisque nombre de francs-maçons nous lisent (nous le savons par diverses correspondances), nous espérons que le langage si digne, si élevé de Léon XIII touchera quelques cœurs et que la lumière se fera, à la faveur de ce langage empreint de tant d'affection paternelle. Puisse le soleil de justice et de paix éclairer les aveugles !

LÉON XIII, PAPE

SALUT ET PAIX DANS LE SEIGNEUR

Le concert de félicitations publiques, qui a marqué d'une manière si éclatante l'année tout entière de Notre jubilé épiscopal, et qui vient de recevoir son couronnement de l'insigne piété des Espagnols, a eu principalement ce fruit, sujet de grande joie pour Notre âme, de faire briller dans l'union des volontés et l'accord des sentiments, l'unité de l'Église et son admirable cohésion avec le Pontife Suprême. On eût dit, en ces jours, que, perdant tout autre souvenir, l'univers catholique n'avait plus de pensées et de regards que pour le Vatican. Ambassades de princes, affluence de pèlerins, lettres empreintes d'amour filial, cérémonies augustes, tout proclamait hautement que lorsqu'il s'agit d'honorer le Siège Apostolique, il n'y a plus dans l'Église qu'un cœur et qu'une âme. Et ces manifestations Nous ont été d'autant plus agréables, qu'elles rentraient pleinement dans Nos vues, et répondaient pleinement à Nos efforts. Car, guidé par la connaissance des temps et la conscience de Notre devoir, ce que Nous nous sommes constamment proposé, ce que nous avons infatigablement poursuivi, de paroles et d'actes, dans tout le cours de Notre pontificat, ç'a été de Nous rattacher plus étroitement les peuples, et de mettre en évidence cette vérité, que l'influence du Pontificat romain est salutaire à tous égards. C'est pourquoi Nous rendons de très vives actions de grâces, d'abord à la bonté divine, de qui Nous tenons ce bienfait d'être arrivé sain et sauf à un âge si avancé; ensuite aux princes, aux évêques, au clergé, aux simples fidèles, à tous ceux enfin qui, par les démonstrations nombreuses de leur piété et de leur dévouement, ont prodigué des marques d'honneur à Notre caractère et à Notre dignité, à Notre personne une consolation vivement agréée.

Ce n'est certes pas qu'il n'ait rien manqué à la joie de Notre âme. Au cours même de ces manifestations populaires, parmi ces démonstrations d'allégresse et de piété filiale, une pensée obsédait Notre esprit : Nous songions aux multitudes immenses qui vivent en dehors de ces grands mouvements catholiques, les unes ignorant complètement l'évangile, les autres initiées, il est vrai, au christianisme, mais en rupture avec notre foi. Et cette pensée Nous causait, comme elle Nous cause encore, une douloureuse émotion. Nous ne pouvons, en effet, Nous défendre d'une affliction profonde en voyant une portion si vaste du genre humain s'en aller loin de Nous sur une route détournée. — Or, comme Nous tenons ici-bas la place de Dieu, de ce Dieu tout-puissant qui veut sauver tous les hommes et les amener à la vérité, comme d'ailleurs le déclin de Notre âge et les amertumes Nous rapprochent de ce qui est le dénouement de toute vie humaine, Nous avons cru devoir imiter l'exemple de notre Sauveur et Maître, Jésus-Christ, qui, près de retourner au ciel, demanda à Dieu son Père, dans l'effusion d'une ardente prière, que ses disciples et ses fidèles fussent un d'esprit et de cœur : « *Je prie... qu'ils soient tous un, comme vous mon Père en moi et moi en*

vous, afin qu'eux aussi soient un en nous. (1) — Et parce que cette prière n'embrassait pas seulement tous ceux qui professaient alors la foi de Jésus-Christ, mais tous ceux qui la devaient professer dans la suite des temps, elle Nous est une juste raison de manifester avec assurance les vœux de Notre cœur et d'user de tous les moyens en Notre pouvoir, pour appeler et convier tous les hommes, sans distinction de nation ni de race, à l'unité de la foi divine.

Sous l'aiguillon de la charité, laquelle accourt plus rapide là où le besoin est plus pressant, Notre cœur vole tout d'abord vers les nations qui n'ont jamais reçu le flambeau de l'évangile, vers celles encore qui n'ont pas su l'abriter contre leur propre incurie ou contre les vicissitudes du temps : nations, malheureuses entre toutes, qui ne connaissent pas Dieu, et vivent au sein d'une profonde erreur. Puisque tout salut vient de Jésus-Christ, et qu'*il n'est point sous le Ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés* (2), c'est Notre vœu le plus ardent que le très saint nom de Jésus se répande rapidement sur toutes les plages et les pénètre de sa bienfaisante vertu. A cet égard, l'Église n'a jamais failli à sa mission divine. Où dépense-t-elle plus d'efforts depuis vingt siècles, où déploie-t-elle plus d'ardeur et de constance, que dans la diffusion de la vérité et des institutions chrétiennes ? Aujourd'hui encore, c'est bien souvent que l'on voit des héraults de l'évangile franchir les mers par Notre autorité, et s'en aller jusqu'aux extrémités de la terre ; et, tous les jours, Nous supplions la bonté divine, de vouloir multiplier les ministres sacrés, vraiment dignes du ministère apostolique, c'est-à-dire dévoués à l'extension du règne de Jésus-Christ, jusqu'au sacrifice de leur bien-être et de leur santé, et, s'il le faut même, jusqu'à l'immolation de leur vie.

Et vous, Christ Jésus, sauveur et père du genre humain, hâtez-vous de tenir la promesse que vous fîtes jadis, que lorsque vous seriez élevé de terre, vous attireriez à vous toutes choses. Descendez donc enfin, et montrez-vous à cette multitude infinie, qui n'a pas encore goûté vos bienfaits, fruits précieux de votre sang divin. Réveillez ceux qui dorment dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, afin qu'éclairés de votre sagesse et pénétrés de votre vertu, en vous et par vous, *ils soient consommés dans l'unité.*

Et maintenant, voici que la pensée de cette unité mystérieuse évoque à Nos regards tous ces peuples, que la bonté divine a transférés depuis longtemps d'erreurs plusieurs fois séculaires aux clartés de la sagesse évangélique. Rien assurément de plus doux au souvenir, rien qui prête un plus beau sujet aux louanges de la Providence, que ces temps antiques, où la foi divine était regardée comme un patrimoine commun, au dessus de toutes les divisions ; alors que les nations civilisées, de génie, de mœurs, de climats si divers, se divisaient souvent et se combattaient sur d'autres terrains, mais se rencontraient toujours, unies et compactes, sur celui de la foi. C'est pour l'âme un cruel désenchantement d'avoir à se trouver dans la suite en face d'une époque malheureuse, où de funestes conjonctures, trop bien servies par des suspicions et des ferments d'inimitiés, arrachèrent du sein de l'Eglise romaine de grandes et florissantes nations. Quoiqu'il en soit, confiant dans la grâce et la miséricorde — de ce Dieu tout-puissant, qui sait seul quand les temps sont mûrs pour ses largesses, qui seul aussi tient en sa main toutes les volontés humaines pour les incliner où il lui plaît, — Nous nous tournons vers ces peuples, et, avec une charité toute paternelle, Nous les prions et les conjurons d'effacer toute trace de division et de revenir à l'unité.

Et tout d'abord, Nous portons affectueusement Nos regards vers l'Orient, berceau du salut pour le genre humain. Sous l'empire d'un ardent désir, Nous ne pourrons Nous défendre de cette douce espérance que le temps n'est pas éloigné, où elles reviendront à leur point de départ, ces Eglises d'Orient, si illustres par la foi des aïeux et les gloires antiques. Aussi bien, entre elles et nous, la ligne de démarcation n'est-elle pas très accentuée : bien plus, à part quelques points, l'accord sur le reste est si complet, que souvent pour l'apologie de la foi catholique nous empruntons des autorités et des raisons aux doctrines, aux mœurs, aux rites des Eglises orientales. Le point capital de la dissidence, c'est la primauté du Pontife romain. Mais qu'elles remontent à nos origines communes, qu'elles considèrent les sentiments de leurs ancêtres, qu'elles interrogent les traditions les plus voisines du commencement du christianisme, elles trouveront là de quoi se convaincre jusqu'à l'évidence que c'est bien au Pontife romain que s'applique cette parole de Jésus-Christ : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* Et dans la série de ces Pontifes romains, l'antiquité en vit plusieurs que les suffrages étaient allés chercher en Orient : au premier rang Anaclet, Evariste, Anicet, Eleuthère, Zozime, Agathon, dont la plupart, eurent cette gloire de consacrer de leur sang un gouvernement tout empreint de sagesse et de sainteté. — On n'ignore pas, d'ailleurs, l'époque, le mobile, les auteurs de cette fatale discorde. Avant le jour où l'homme sépara ce que Dieu avait uni, le nom du Siège Apostolique était sacré pour toutes les nations de l'univers chrétien ; et à ce Pontife romain, qu'ils s'accordaient à reconnaître comme le légitime successeur de Saint Pierre, et partant comme le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ni l'Orient, ni l'Occident ne songeaient à contester le tribut de leur obéissance. — Aussi, si l'on remonte jusqu'aux origines de la dissidence, on y voit que Photius lui-même a soin de députer à Rome des défenseurs de sa cause ; on y voit, d'autre part, que le Pape Nicolas I[er], peut, sans soulever d'objection, envoyer des légats de Rome à Constantinople, avec mission *d'instruire la cause du Patriarche Ignace, de recueillir d'amples et sûres informations, et de référer le tout au Siège Apostolique.* De sorte que toute l'histoire d'une affaire qui devait aboutir à la rupture avec le Siège de Rome, fournit à celui-ci une éclatante confirmation de sa primauté. — Enfin, nul n'ignore que dans deux grands Conciles, le second de Lyon, et celui de Florence, Latins et Grecs, d'un accord spontané et d'une commune voix, proclamèrent comme dogme la Suprématie du Pontife romain.

C'est à dessein que Nous avons retracé ces événements, parce qu'ils portent en eux-mêmes un appel à la réconciliation et à la paix. D'autant plus qu'il Nous a semblé reconnaître chez les Orientaux de nos jours, des dispositions plus conciliantes à l'égard des

(1) Joan., XVII, 21.
(2) Act. IV, 12.

catholiques, et même une certaine propension à la bienveillance. Ces sentiments se sont déclarés naguère dans une circonstance notable, quand ceux des nôtres, que la piété avait portés en Orient, se sont vus prodiguer les bons offices et toutes les marques d'une cordiale sympathie. — C'est pourquoi *Notre cœur s'ouvre à vous,* qui que vous soyez, de rite grec ou de tout autre rite oriental, qui êtes séparés de l'Eglise catholique. Nous souhaitons vivement que vous méditiez en vous-mêmes ces graves et tendres paroles que Bessarion adressait à vos Pères : « *Qu'aurons-nous à répondre à Dieu, quand il nous demandera compte de cette rupture avec nos frères, lui qui, pour nous assembler dans l'unité d'un même bercail, est descendu du ciel, s'est incarné, a été crucifié ? Et quelle sera notre excuse auprès de notre postérité ? Oh ! Ne souffrons pas cela, n'y donnons pas notre assentiment, n'embrassons pas un parti si funeste pour nous et pour les nôtres.* — Considérez bien ce que nous demandons, pesez-le mûrement devant Dieu. Sous l'empire, non pas certes de quelque motif humain, mais de la charité divine et du zèle du salut commun, Nous vous demandons le rapprochement et l'union : nous entendons une union parfaite et sans réserve ; car telle ne saurait être aucunement celle qui n'impliquerait pas autre chose qu'une certaine communauté de dogmes et un certain échange de charité fraternelle. L'union véritable entre les chrétiens est celle qu'a voulue et instituée Jésus-Christ, et qui consiste dans l'unité de foi et de gouvernement. Il n'est rien d'ailleurs qui soit de nature à vous faire craindre, comme conséquence de ce retour, une diminution quelconque de vos droits, des privilèges de vos patriarcats, des rites et des coutumes de vos Eglises respectives. Car il fut et il sera toujours dans les intentions du Siège apostolique, comme dans ses traditions les plus constantes, d'user avec chaque peuple d'un grand esprit de condescendance, et d'avoir égard, dans une large mesure, à ces origines et à ces coutumes. — Tout au contraire, que l'union vienne à se rétablir et il sera certainement merveilleux, le surcroît de lustre et de grandeur qui, sous l'action de la grâce divine, en rejaillira sur vos Eglises. Que Dieu daigne entendre cette supplication que vous lui adressez vous-mêmes : *Abolissez toute division entre les Eglises ; rassemblez les dispersés,* et cette autre : *ramenez les égarés, et réunissez-les à votre sainte Eglise catholique et apostolique.* Qu'il daigne vous ramener à cette foi une et sainte, qui, par le canal d'une tradition constante nous vient, et à vous et à nous, de l'antiquité la plus reculée, à cette foi dont vos ancêtres gardèrent inviolablement le dépôt, qu'illustrèrent à l'envi, par l'éclat de leurs vertus, la sublimité de leur génie, l'excellence de leur doctrine, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Jean Chrysostôme, les deux Cyrilles et tant d'autres grands docteurs, dont la gloire appartient à l'Orient et à l'Occident comme un héritage commun.

Qu'il Nous soit permis de vous adresser un appel spécial, à vous, nations Slaves, dont les monuments historiques attestent la gloire. Vous n'ignorez pas les grands bienfaits dont vous êtes redevables aux Saints Cyrille et Métode, vos Pères dans la foi, si dignes des honneurs que Nous avons Nous-même, il y a quelques années, décernés à leur mémoire. Leurs vertus et leur laborieux apostolat furent pour plusieurs des peuples de votre race la source de la civilisation et du salut. C'est là l'origine de l'admirable réciprocité de bienfaits d'une part, de piété filiale de l'autre, qui régna, pendant de long siècles, entre la Slavonie et les Pontifes romains. Que si le malheur des temps a pu ravir à la foi catholique un grand nombre de vos ancêtres, vous considérez combien serait précieux votre retour à l'unité. Vous aussi, l'Église ne cesse pas de vous rappeler entre ses bras, pour vous y prodiguer de nouveaux gages de salut, de prospérité et de grandeur.

C'est avec une charité non moins ardente, que nous nous tournons maintenant vers ces peuples qui, à une époque plus récente, sous le coup d'insolites renversements et des temps et des choses, quittèrent le giron de l'Eglise romaine. Reléguant dans l'oubli les vicissitudes du passé, qu'ils élèvent leur esprit au-dessus des choses humaines, et qu'avides uniquement de vérité et de salut, ils considèrent l'Église fondée par Jésus-Christ. Si avec cette Église ils veulent ensuite confronter leurs Églises particulières, et voir à quelles conditions la religion s'y trouve réduite, ils avoueront sans peine, qu'étant venus à oublier les traditions primitives, sur plusieurs points et des plus importants, le flux et le reflux des variations les a fait glisser dans la nouveauté. Et ils ne disconviendront pas que, de ce patrimoine de vérité que les auteurs du nouvel état de choses avaient emporté avec eux lors de la sécession, il ne leur reste guère aucune formule certaine et de quelque autorité. Bien plus, on en est venu à ce point, que beaucoup ne craignent pas de saper le fondement même sur lequel reposent exclusivement la religion et toutes les espérances des humains, à savoir la divinité de Jésus-Christ notre Sauveur. Pareillement, l'autorité qu'ils attribuaient autrefois aux livres de l'ancien et du nouveau Testament, comme à des ouvrages d'inspiration divine, il la leur dénient aujourd'hui : conséquence inévitable du droit conféré à chacun de les interpréter au gré de son propre jugement. — De là, la conscience individuelle, seul guide de la conduite et seule règle de la vie, à l'exclusion de toute autre ; de là, des opinions contradictoires et des fractionnements multiples, aboutissant trop souvent aux erreurs du *rationalisme* ou du *naturalisme*. Aussi, désespérant d'un accord quelconque dans les doctrines, prêchent-ils maintenant et prônent-ils l'union dans la charité fraternelle. A juste titre, assurément, car nous devons tous être unis des liens de la charité, et ce que Jésus-Christ a commandé par-dessus tout, ce qu'il a donné comme la marque de ses disciples, c'est de s'aimer les uns les autres. Mais comment une charité parfaite pourrait-elle cimenter les cœurs, si la foi ne met l'unité dans les esprits ? — C'est pourquoi il s'en est rencontré, parmi les hommes dont nous parlons, esprits judicieux et cœurs avides de vérité, qui sont venus chercher dans l'Église catholique la voie qui conduit sûrement au salut. Ils comprirent qu'ils ne pouvaient adhérer à la tête de l'Église qui est Jésus-Christ, s'ils n'appartenaient au corps de Jésus-Christ qui est l'Église ; ni aspirer à posséder jamais dans toute sa pureté la foi de Jésus-Christ, s'ils en répudiaient le magistère légitime, confié à Pierre et à ses successeurs. Ils comprirent, d'autre part, que dans la seule Église romaine se trouve réalisée l'idée, reproduit le type de la véritable Église, laquelle est d'ailleurs visible à tous les yeux par les marques

extérieures dont Dieu, son auteur, a eu soin de la revêtir. Et plusieurs d'entre eux, doués d'un jugement pénétrant et d'une sagacité merveilleuse pour scruter l'antiquité, surent mettre en lumière, par de remarquables écrits, l'apostolicité non interrompue de l'Église romaine, l'intégrité de ses dogmes, la constante uniformité de sa discipline. Devant l'exemple de ces hommes, c'est Notre cœur plus encore que Notre voix qui vous fait appel, frères bien-aimés, qui depuis trois siècles déjà, êtes en dissidence avec Nous sur la foi chrétienne ; et vous tous, qui que vous soyez, qui, pour une raison ou pour une autre, vous êtes séparés de Nous, *rallions-nous tous dans l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu* (1). Souffrez que Nous vous tendions affectueusement la main, et que Nous vous conviions à cette unité qui ne fit jamais défaut à l'Eglise catholique, et que rien ne lui pourra jamais ravir. Depuis longtemps cette commune mère vous rappelle sur son sein ; depuis longtemps tous les catholiques de l'univers vous attendent, avec les anxiétés de l'amour fraternel, afin que vous serviez Dieu avec nous, dans l'unité d'un même Évangile, d'une même foi, d'une même espérance, dans les liens d'une parfaite charité.

Pour clore l'expression de nos vœux au sujet de l'unité, il Nous reste à adresser la parole à tous ceux, sur quelque point de la terre qu'ils se trouvent, qui tiennent si constamment en éveil Nos pensées et Nos sollicitudes : Nous voulons parler des catholiques que la profession de la foi romaine assujettit au Siège Apostolique, comme elle les tient unis à Jésus-Christ. Ceux-là, Nous n'avons pas besoin de les exhorter à l'unité de la Sainte et véritable Église ; car la bonté divine les en a déjà rendus participants. Cependant, Nous devons les avertir de redouter les périls qui s'aggravent de toutes parts et de veiller à ne point perdre, par négligence et inertie, ce suprême bienfait de Dieu. Pour cela, qu'ils s'inspirent des enseignements que Nous avons Nous-même adressés aux nations catholiques, et en général et en particulier, et qu'ils y puisent selon les circonstances, des principes pour leurs sentiments et des règles pour leur conduite. Par dessus tout, qu'ils se fassent une loi souveraine de se plier, sans réserve et sans défiance, de grand cœur et d'une volonté prompte, à tous les enseignements et à toutes les prescriptions de l'Église. — A ce sujet, qu'ils comprennent combien il a été funeste à l'unité chrétienne, que des idées fausses, en si grand nombre, aient pu obscurcir et effacer même dans beaucoup d'esprits la véritable notion de l'Église. L'Église, de par la volonté et l'ordre de Dieu, son fondateur est une société parfaite en son genre : société, dont la mission et le rôle sont de pénétrer le genre humain des préceptes et des institutions évangéliques, de sauvegarder l'intégrité des mœurs et l'exercice des vertus chrétiennes, et par là, de conduire tous les hommes à cette félicité céleste qui leur est proposée. Et parce qu'elle est une société parfaite, ainsi que Nous l'avons dit, elle est douée d'un principe de vie qui ne lui vient pas du dehors, mais qui a été déposé en elle par le même acte de volonté qui lui donnait sa nature. Pour la même raison, elle est investie du pouvoir de faire des lois, et, dans l'exercice de ce pouvoir, il est juste qu'elle soit libre : comme cela est juste d'ailleurs pour tout ce qui peut, à quelque titre, relever de son autorité. Cette liberté, toutefois, n'est pas de nature à susciter des rivalités et de l'antagonisme ; car l'Église ne brigue pas la puissance, n'obéit à aucune ambition : mais ce qu'elle veut, ce qu'elle poursuit uniquement, c'est de sauvegarder parmi les hommes l'exercice de la vertu, et, par ce moyen, d'assurer leur salut éternel. Aussi est-il dans son caractère d'user de condescendance et de procédés tout maternels. Bien plus, faisant la part des vicissitudes de chaque société, il lui arrive de relâcher l'usage de ses droits : ce qu'attestent surabondamment les conventions passées souvent avec les différents États. — Rien n'est plus éloigné de sa pensée que de vouloir empiéter sur les droits de l'autorité civile ; mais celle-ci, en retour, doit être respectueuse des droits de l'Église, et se garder d'en usurper la moindre part.

(1) Eph. IV, 13.

Et si maintenant Nous considérons ce qui se passe de notre temps, quel est le courant qui domine ? Tenir l'Église en suspicion, lui prodiguer le dédain, la haine, les incriminations odieuses, c'est la coutume d'un trop grand nombre ; et ce qui est beaucoup plus grave, c'est qu'on épuise tous les expédients et tous les efforts pour la mettre sous le joug de l'autorité civile. De là, la confiscation de ses biens et la restriction de ses libertés : de là, des entraves à l'éducation des aspirants au sacerdoce, des lois d'exception contre le clergé, la dissolution et l'interdiction des sociétés religieuses, auxiliaires si précieux de l'Église ; de là, en un mot, une restauration, une recrudescence même de tous les principes et de tous les procédés *régaliens*. Cela, c'est violer les droits de l'Église ; c'est en même temps préparer aux sociétés de lamentables catastrophes, parce que c'est contrarier ouvertement les desseins de Dieu. Dieu, en effet, Créateur et Roi du monde, qui, dans sa haute providence, a préposé au gouvernement des sociétés humaines et la puissance civile et la puissance sacrée, a voulu, sans doute, qu'elles fussent distinctes, mais leur a interdit toute rupture et tout conflit ; ce n'est pas assez dire ; la volonté divine demande, comme d'ailleurs le bien général des sociétés, que le pouvoir civil s'harmonise avec le pouvoir ecclésiastique. Ainsi, à l'Etat, ses droits et ses devoirs propres : à l'Église, les siens ; mais entre l'un et l'autre, les liens d'une étroite concorde. — Par là, on arrivera sûrement à supprimer le malaise qui se fait sentir dans les rapports de l'Église et de l'État, malaise funeste à plus d'un titre, et si douloureux à tous les bons. On obtiendra pareillement que, sans confusion ni séparation des droits, les citoyens rendent *à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*.

Un autre péril grave pour l'unité, c'est la secte *Maçonnique* ; puissance redoutable qui opprime depuis longtemps les nations, et surtout les nations catholiques. Fière jusqu'à l'insolence de sa force, de ses ressources, de ses succès, elle met tout en œuvre, à la faveur de nos temps si troublés, pour affermir et étendre partout sa domination. Des retraites ténébreuses où elles machinait ses embûches, la voici qu'elle fait irruption dans le grand jour de nos cités ; et, comme pour jeter un défi à Dieu, c'est dans cette Ville même, capitale du monde catholique, qu'elle a établi son siège. Ce qu'il y a surtout de déplorable, c'est que, partout où elle pose le pied, elle se glisse dans toutes les classes et toutes les institutions de l'Etat, pour arriver, s'il était possible, à se constituer souverain arbitre de toutes choses. Cela est surtout

déplorable, disons-Nous, car, et la perversité de ses opinions, et l'iniquité de ses desseins sont flagrantes. Sous couleur de revendiquer les droits de l'homme, et de réformer la société, elle bat en brèche les institutions chrétiennes : toute doctrine révélée, elle la répudie ; les devoirs religieux, les sacrements, toutes ces choses augustes, elle les blâme comme autant de superstitions ; au mariage, à la famille, à l'éducation de la jeunesse, à tout l'ensemble de la vie publique et de la vie privée, elle s'efforce d'enlever leur caractère chrétien, comme aussi d'abolir dans l'âme du peuple tout respect pour le pouvoir divin et humain. Le culte qu'elle prescrit, c'est le culte de la nature ; et ce sont encore les principes de la nature qu'elle propose comme seule mesure et seule règle de la vérité, de l'honnêteté et de la justice. Par là, on le voit, l'homme est poussé aux mœurs et aux habitudes d'une vie presque païenne, si tant est que le surcroît et le raffinement des séductions ne le fassent pas descendre plus bas.

Quoique sur ce point, Nous ayons déjà donné ailleurs les plus graves avertissements, Notre vigilance apostolique Nous fait un devoir d'y insister et de dire et de redire, que, contre un danger si pressant, on ne saura jamais trop se prémunir. Que la Clémence divine déjoue ces néfastes desseins. Mais que le peuple chrétien comprenne qu'il faut en finir avec cette secte, et secouer une bonne fois son joug déshonorant : que ceux-là y mettent plus d'ardeur, qui en sont plus durement opprimés, les Italiens et les Français. Nous avons déjà dit Nous-même quelles armes il faut employer et quelle tactique il faut suivre dans ce combat : la victoire du reste n'est pas douteuse, avec un chef comme Celui qui pût dire un jour : *Moi, j'ai vaincu le monde* (1).

Ce double péril conjuré et les sociétés ramenées à l'unité de la foi, on verrait affluer avec d'efficaces remèdes pour les maux, une merveilleuse surabondance de biens. Nous voulons en indiquer les principaux.

Nous commençons par ce qui touche à la dignité et au rôle de l'Église. L'Église reprendrait le rang d'honneur qui lui est dû : et libre et respectée, elle poursuivrait sa route, semant autour d'elle la vérité et la grâce. Il en résulterait pour la société les plus heureux effets : car, établie de Dieu pour instruire et guider le genre humain, l'Église peut s'employer plus efficacement que personne à faire tourner au bien commun les plus profondes transformations des temps, à donner la vraie solution des questions les plus compliquées, à promouvoir le règne du droit et de la justice, fondements les plus fermes des sociétés.

Ensuite, il s'opérerait un rapprochement entre les nations, chose si désirable à notre époque pour prévenir les horreurs de la guerre. — Nous avons devant les yeux la situation de l'Europe. Depuis nombre d'années déjà on vit dans une paix plus apparente que réelle. Obsédés de mutuelles suspicions, presque tous les peuples poussent à l'envi leurs préparatifs de guerre. L'adolescence, cet âge inconsidéré, est jetée, loin des conseils et de la direction paternelle, au milieu des dangers de la vie militaire. La robuste jeunesse est ravie aux travaux des champs, aux nobles études, au commerce, aux arts, et vouée pour de longues années au métier des armes. De là d'énormes

(1) Io. XVI, 33.

dépenses et l'épuisement du trésor public ; de là encore, une atteinte fatale portée à la richesse des nations, comme à la fortune privée : et on en est au point que l'on ne peut porter plus longtemps les charges de cette paix armée. Serait-ce donc là l'état naturel de la société ? Or, impossible de sortir de cette crise, et d'entrer dans une ère de paix véritable, si ce n'est par l'intervention bienfaisante de Jésus-Christ. Car à réprimer l'ambition, la convoitise, l'esprit de rivalité, ce triple foyer où s'allume d'ordinaire la guerre, rien ne sert mieux que les vertus chrétiennes, et surtout la justice. Veut-on que le droit des gens soit respecté, et la religion des traités inviolablement gardée ; veut-on que les biens de la fraternité soient resserrés et raffermis : que tout le monde se persuade de cette vérité, que *la justice élève les nations* (1).

A l'intérieur, la rénovation dont nous parlons donnerait à la sécurité publique des garanties plus assurées et plus fermes que n'en peuvent fournir les lois et la force armée. Tout le monde voit s'aggraver de jour en jour les périls qui menacent la vie des citoyens et la tranquillité des Etats : et à qui pourrait douter de l'existence des factions séditieuses, conspirant le renversement et la ruine des sociétés, une succession d'horribles attentats a dû certainement ouvrir les yeux. Il s'agite aujourd'hui une double question : la question *sociale* et la question *politique*, et l'une et l'autre assurément fort graves. Or, pour les résoudre sagement, et conformément à la justice, si louables que soient les études, les expériences, les mesures prises, rien ne vaut la foi chrétienne réveillant dans l'âme du peuple le sentiment du devoir et lui donnant le courage de l'accomplir. — C'est en ce sens qu'il n'y a pas longtemps, Nous avons spécialement traité de la question sociale, Nous appuyant tout à la fois sur les principes de l'Evangile et sur ceux de la raison naturelle. — Quant à la question *politique*, pour concilier la liberté et le pouvoir, deux choses que beaucoup confondent en théorie et séparent outre mesure dans la pratique, l'enseignement chrétien a des données d'une merveilleuse portée. Car ce principe incontestable, une fois posé, que quelque soit la forme du gouvernement, l'autorité émane toujours de Dieu, la raison, incontinent, reconnait aux uns le droit légitime de commander, impose aux autres le droit corrélatif d'obéir. Cette obéissance d'ailleurs ne peut préjudicier à la dignité humaine, puisque, à proprement parler, c'est à Dieu qu'on obéit plutôt qu'aux hommes ; et que Dieu réserve *ses jugements les plus rigoureux à ceux qui commandent*, s'ils ne représentent pas son autorité, conformément au droit et à la justice. D'autre part, la liberté individuelle ne saurait être suspecte ni odieuse à personne. Car, absolument inoffensive, elle ne s'éloignera pas des choses vraies, justes, en harmonie avec la tranquillité publique. — Enfin, si l'on considère ce que peut l'Eglise, en sa qualité de mère et médiatrice des peuples et des gouvernants, née pour les aider les uns et les autres de son autorité et de ses conseils, on comprendra combien il importe que toutes les nations se résolvent à adopter, sur les choses de la foi chrétienne, un même sentiment et une même profession.

Pendant que Notre esprit s'attache à ces pensées, et que Notre cœur en appelle de tous ses vœux la réalisation, Nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, se dérouler un nouvel ordre de choses ; et

(1) Prov. XIV, 34.

Nous ne connaissons rien de plus doux que la contemplation des immenses bienfaits qui en seraient le résultat naturel. L'esprit peut à peine concevoir le souffle puissant qui saisirait soudain toutes les nations, et les emporterait vers les sommets de toute grandeur et de toute prospérité, alors que la paix et la tranquillité seraient bien assises, que les lettres seraient favorisées dans leurs progrès, que parmi les agriculteurs, les ouvriers, les industriels, il se fonderait, sur les bases chrétiennes que Nous avons indiquées, de nouvelles sociétés capables de réprimer l'usure, et d'élargir le champ des travaux utiles.

La vertu de ces bienfaits ne serait pas resserrée aux confins des peuples civilisés, mais elle les franchirait, et s'en irait au loin, comme un fleuve d'une surabondante fécondité. Car, il faut considérer ce que Nous disions en commençant, que des peuples infinis attendent, d'âge en âge, qui leur portera la lumière de la vérité et de la civilisation. Sans doute, en ce qui concerne le salut éternel des peuples, les conseils de la sagesse divine sont cachés à l'intelligence humaine : toutefois, si de malheureuses superstitions règnent encore sur tant de plages, il faut l'imputer, en grande partie, aux querelles religieuses. Car, autant que la raison humaine en peut juger par les événements, il parait évident que c'est à l'Europe que Dieu a assigné le rôle de répandre peu à peu sur la terre les bienfaits de la civilisation chrétienne. Les commencements et les progrès de cette belle œuvre, héritage des siècles antérieurs, marchaient à d'heureux accroissements, quand soudain, au XVI[e] siècle, éclata la discorde. Alors la chrétienté se déchira elle-même dans des querelles et des dissentions; l'Europe épuisa ses forces dans des luttes et des guerres intestines ; et de cette période tourmentée, les expéditions apostoliques subirent le fatal contre-coup. Les causes de la discorde étant à demeure parmi nous, quoi de surprenant qu'une très grande partie des hommes s'adonnent encore à des coutumes inhumaines, et à des rites réprouvés par la raison ? Travaillons donc tous, avec une égale ardeur, à rétablir l'antique concorde au profit du bien commun. A la restauration de cette concorde, aussi bien qu'à la propagation de l'Evangile, les temps que nous traversons semblent éminemment propices : car jamais le sentiment de la fraternité humaine n'a pénétré plus avant dans les âmes, et jamais aucun âge ne vit l'homme plus attentif à s'enquérir de ses semblables pour les connaitre et les secourir; jamais non plus on ne franchit avec une telle célébrité les immensités des terres et des mers : avantages précieux, non seulement pour le commerce et les explorations des savants, mais encore pour la diffusion de la parole divine.

Nous n'ignorons pas ce que demande de longs et pénibles travaux l'ordre de choses dont Nous voudrions la restauration; et plus d'un pensera peut-être que Nous donnons trop à l'espérance et que Nous poursuivons un idéal qui est plus à souhaiter qu'à attendre. Mais Nous mettons tout notre espoir et toute notre confiance en Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, Nous souvenant des grandes choses que put accomplir autrefois la folie de la Croix et de sa prédication, à la face de *la sagesse de ce monde*, stupéfaite et confondu.

Nous supplions, en particulier, les princes et les gouvernants, au nom de leur clairvoyance politique et de leur sollicitude pour les intérêts de leurs peuples, de vouloir apprécier équitablement Nos desseins et les seconder de leur bienveillance et de leur autorité. Une partie seulement des fruits que Nous attendons parvint-elle à maturité, ce ne serait pas un léger bienfait, au milieu d'un si rapide déclin de toutes choses, quand le malaise du présent se joint à l'appréhension de l'avenir.

Le siècle dernier laissa l'Europe fatiguée de ses désastres, tremblant encore des convulsions qui l'avaient agitée. Ce siècle, qui marche à sa fin, ne pourrait-il pas, en retour, transmettre comme un héritage au genre humain, quelques gages de concorde et l'espérance des grands bienfaits que promet l'unité de la foi chrétienne ?

Qu'il daigne exaucer Nos vœux, ce Dieu riche en miséricorde, qui tient en sa puissance les temps et les heures propices, et que, dans son infinie bonté, il hâte l'accomplissement de cette promesse de Jésus-Christ : « Il n'y aura qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur : *Fiet unum ovile et unus pastor*. »

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le XX[e] jour de Juin de l'année MDCCCXCIV, de Notre Pontificat la XVII[e].

LÉON XIII, PAPE.

L'ASSASSINAT
DU PRÉSIDENT CARNOT

La Lettre Apostolique de Léon XIII venait à peine de paraître dans son texte original, datée du 22 juin. Le Pape avait écrit ces mots : « Tout le monde voit s'aggraver de jour en jour les périls qui menacent la vie des citoyens et la tranquillité des Etats ; et à qui pourrait douter de l'existence des factions séditieuses, conspirant le renversement et la ruine des sociétés, une succession d'horribles attentats a dû certainement ouvrir les yeux. » Un attentat nouveau, celui-ci plus imprévu que tous autres, est venu plonger la France dans la douleur, le monde entier dans la stupéfaction.

En pleines fêtes de l'Exposition de Lyon, dans la soirée du dimanche 24 juin, M. Carnot, président de la République française, est tombé, frappé à mort, sous le poignard d'un scélérat, affilié à l'une de ces sociétés dénoncées par le Pape et qui ont inscrit l'assassinat comme un des principaux articles de leur programme ; trois heures après le coup fatal, M. Carnot expirait.

La France entière a pris le deuil du chef de l'Etat ; devant cette tombe, si inopinément et si tragiquement ouverte, tous les partis ont fait trêve à leurs querelles, et nous avons, Français, montré une fois de plus que, dans les circonstances solennelles où la Patrie est en cause, nous sommes tous unis ; car le crime de l'anarchiste Caserio est le forfait d'un sans-patrie ; ce n'est pas à M. Carnot personnellement que ce misérable en voulait, c'est le premier magistrat de France qu'il a immolé à sa haine de sectaire, comme il aurait poignardé tout autre chef d'Etat, empereur ou roi.

On a dit, sur tous les tons, que ce crime était à la fois horrible et stupide. C'est vrai. L'assas-

sin n'a réussi qu'à provoquer l'indignation universelle. Ainsi il est bien prouvé que les sectes, qui recourent à l'assassinat, se condamnent par cela même. La vérité n'a pas besoin de l'homicide pour se faire jour ; l'homicide est d'inspiration essentiellement diabolique, il est la marque éclatante de l'erreur.

Aussi, n'est-ce pas sans une profonde surprise que nous avons vu le gouvernement assigner, dans le cortège des funérailles de M. Carnot, une place à la franc-maçonnerie, et un groupe d'environ quatre cents francs-maçons répondre à cet appel.

On a donc oublié que, tout aussi bien que la secte anarchiste dont elle est la motrice secrète par ses hauts grades, la secte maçonnique préconise le meurtre. Innombrables sont les victimes des arrière-loges : poignard, pistolet, poison, la franc-maçonnerie a de tout temps employé les moyens les plus criminels pour abattre quiconque lui était un obstacle immédiat. Et, tandis que le peuple de France, auquel s'étaient mêlés, dans un magnifique et inoubliable témoignage de sympathie, les représentants de toutes les puissances étrangères, conduisait à sa dernière demeure le cadavre de la noble victime du 24 juin, nous ne pouvions nous empêcher de songer à cet autre président de République, Garcia Moreno, assassiné, lui, par les francs-maçons.

Garcia Moreno, président de l'Équateur, excellent catholique, homme probe et juste, avait présenté au Parlement et fait voter une loi qui mettait les francs-maçons en demeure de choisir entre la privation de leurs droits d'électeurs et la suppression du secret de leurs réunions. « On ne se cache pas pour faire le bien, avait-il dit ; si vous voulez continuer à vous assembler dans vos loges, laissez-en les portes ouvertes, comme celles des églises, et que d'une tribune le public puisse assister à vos rites et à vos délibérations. Mais si vous persistez à vous envelopper de mystère, tous les soupçons sont légitimes contre vous, et vous n'avez plus le droit, dès qu'on ignore ce que vous tramez, d'exercer une influence quelconque dans les affaires publiques. » Ces paroles étaient pleines de bon sens. Quelques jours après le vote de cette loi proposée par Garcia Moreno, le président de la République de l'Equateur était assassiné par le F∴ Rayo, sur une place publique de Quito, au moment où il se rendait au palais du gouvernement (6 août 1875).

Rayo et Caserio font la paire. Dans un cas comme dans l'autre, il y a eu complot. Plusieurs des complices de Rayo furent pris et jugés ; ils étaient tous francs-maçons et avaient parmi eux un homme, dont personne n'avait jusqu'alors soupçonné l'affiliation à la secte, l'avocat Polanco. On ne put pas néanmoins mettre la main sur tous les ff∴ qui avaient participé au crime. Il est bon de rappeler que l'un d'eux, le F∴ Campuzano, condamné à mort, se vit promettre la vie sauve, s'il voulait révéler les noms de tous les organisateurs de l'attentat, et qu'il répondit :

« — C'est inutile ; si je parlais, mes compagnons ne me feraient pas grâce, eux. J'aime mieux être fusillé que poignardé. »

Caserio, lui aussi, ne dénoncera pas ses complices. Ces gens-là se lient entre eux par les serments les plus coupables. Quand il s'agit de commettre un crime, l'assassin est tiré au sort. La preuve en est faite aujourd'hui pour les anarchistes, à propos du meurtrier du président Carnot, comme elle est faite depuis longtemps pour les francs-maçons.

Et qui pourra dire jamais si la haute-maçonnerie, celle qui complote dans l'ombre la plus épaisse, celle dont la direction centrale a établi son siège à Rome même, « comme pour jeter un défi à Dieu », n'est pas pour quelque chose dans l'abominable crime de Lyon ?... Si, dans le parti révolutionnaire cosmopolite, les adeptes ouvriers ne sont pas affiliés aux loges, du moins les docteurs de l'anarchie, écrivains ou prédicants, sont tous ou presque tous francs-maçons. Bien récemment encore, au mois de mars 1894, n'avons-nous pas vu, à Bruxelles, la loge *les Amis Philanthropes* fournir son local à M. Elisée Reclus pour ses conférences de sociologie révolutionnaire, — car les Reclus, Elisée, Elie, Paul, sont maçons en même temps qu'anarchistes, — et a-t-on oublié qu'à la sortie de ces conférences, les Compagnons, avec l'agrément des Frères, distribuaient au public leur journal incendiaire *le Libertaire* ?

Je ne veux pas insinuer que la haute-maçonnerie ait eu la moindre haine contre le président Carnot ; à cet égard, le cas diffère de celui de Garcia Moreno, violemment détesté par la secte. Mais il entre dans le plan des Lemmi et consorts de pousser à la révolution sociale pour en tirer bénéfice d'une façon tout à fait machiavélique ; du moins, l'espèrent-ils. Et il n'y aurait rien d'étonnant que les révolutionnaires fanatiques qui ont armé le bras de Caserio eussent été eux-mêmes, et sans s'en douter, excités, inspirés par quelque émissaire secret de l'intrus du palais Borghèse.

Quoi qu'il en soit, anarchie, socialisme révolutionnaire, haute-maçonnerie, tout cela se tient, plus qu'on ne le croit généralement. En tout cas, la présence d'un groupe de francs-maçons aux obsèques du président Carnot a été une anomalie, une mystification pour le peuple, puisque cette secte approuve et prône l'assassinat politique, aussi bien que la secte anarchiste.

En maçonnerie, M. Carnot n'avait jamais été que louveteau, c'est-à-dire qu'il avait été présenté à l'adoption d'une loge par son père ; mais il n'usa pas, une fois parvenu à l'âge de dix-huit ans, de la faculté que lui donnait sa qualité de louveteau pour se faire octroyer l'initiation au premier grade symbolique.

Nous ne jugerons pas, d'après les opinions politiques et peu religieuses de sa vie, ce citoyen, ce premier magistrat de notre pays ; il eut, du moins, une correction d'attitude, une loyauté grandie par la bienveillance, une probité incontestable, qui lui ont valu un respect mérité. Nous remercions Dieu d'avoir éclairé son âme à la dernière heure ; nous nous réjouissons, pour la France, de ce que la honte d'un enterrement civil nous a été épargnée en de telles circonstances. A la digne épouse du président assassiné et à ses enfants, nous adressons l'hommage de nos condoléances les plus sincères.

Enfin, la Patrie ayant traversé calme et forte

cette douloureuse épreuve, nous formons des vœux pour que le successeur de Sadi-Carnot, M. Casimir Périer, soit à la hauteur, comme nous l'espérons, du grand rôle qui lui a été assigné par la confiance de la majorité de l'Assemblée Nationale, l'ayant élu au premier tour de scrutin. Dans les temps où nous vivons, nous ne pouvions guère, nous catholiques, espérer une meilleure élection. Le nouveau président, homme d'ordre, ne sera pas un persécuteur, nous en avons la conviction profonde ; il y a lieu même d'espérer une prochaine détente dans la situation fâcheuse faite à l'Eglise par les précédentes majorités parlementaires, qui obéissaient au mot d'ordre de la franc-maçonnerie. Du reste, le Souverain Pontife s'est réjoui du résultat du scrutin de Versailles ; et pour nous, respectueux et affectueux fils du Vicaire de Dieu, cette considération suffit.

Docteur BATAILLE.

SOLIDARITÉ CATHOLIQUE

Nous comptions parler, avec bon nombre de détails, d'un procès soutenu par M. le chanoine Mustel, affaire qui intéresse la presse catholique tout entière. Mais la place nous devient de plus en plus mesurée.

En deux mots, voici ce dont il s'agit : — Le vaillant directeur de la *Revue catholique de Coutances*, ayant eu à parler d'un certain F.·. Dupérouzel, franc-maçon notoire, à l'occasion d'un enterrement civil, s'est vu adresser par ce personnage, sous prétexte de réponse, une lettre dans laquelle la religion est outragée de la plus indigne façon. M. le chanoine Mustel a refusé d'insérer un pareil factum, tout en déclarant, bien entendu, qu'il accepterait une réponse que son honneur de prêtre lui permettrait de publier. Mais ceci ne faisait point l'affaire du sectaire haineux, dont le but était d'étaler ses blasphèmes dans les colonnes d'une semaine religieuse. D'où, procès.

En première instance, M. Mustel a obtenu gain de cause. Le tribunal de Coutances a jugé que les impiétés du F.·. Dupérouzel ne constituaient pas la réponse légale. Appel du franc-maçon, et réforme du jugement par la Cour de Caen, c'est-à-dire arrêt ordonnant que la lettre violemment irréligieuse doit être insérée par le journal catholique.

M. le chanoine Mustel, n'ayant pas les moyens de poursuivre l'affaire jusqu'en cassation, prit, au lendemain de l'arrêt, une résolution, qui, si elle était maintenue, priverait les catholiques français d'une de leurs meilleures revues. Plutôt que d'insérer la prose impie du F.·. Dupérouzel, la *Revue catholique de Coutances* se suicidait. Heureusement, des amis ont réussi à décider M. Mustel à continuer la lutte, c'est-à-dire à signer son pourvoi en cassation. Mais on sait que, pour pouvoir plaider devant la Cour suprême, il faut consigner une somme assez forte, en outre, les frais de défense sont très élevés ; et si M. Mustel n'était pas en mesure de faire face à ces dépenses au jour où l'affaire sera inscrite au rôle, l'arrêt de Caen deviendrait définitif, sans débat.

Le vénérable chanoine s'adresse donc à la solidarité de la presse catholique. Il y a urgence. La *Revue mensuelle* s'inscrit pour CINQUANTE FRANCS ; et nous voulons espérer que nos confrères ne marchanderont pas leur appui au vaillant champion de la bonne cause.

Au surplus, nous avons tous un intérêt de premier ordre à ce que l'arrêt de Caen soit cassé. En effet, il importe de tenir compte de ceci : d'une part, d'après la loi actuelle, on ne peut refuser l'insertion d'une réponse que si elle est injurieuse ou diffamatoire pour des tiers ou si cette réponse contient en elle-même un délit de presse ; d'autre part, depuis 1881, l'outrage à la religion a cessé d'être un délit. Si donc l'arrêt de Caen devenait définitif, les catholiques, par l'effet de cette jurisprudence inique, se verraient, à tout propos, accablés de soi-disant réponses de la part des sectaires, dont ils seraient obligés de souiller leurs colonnes, ou bien de disparaître, pour ne pas se déshonorer par des publications de blasphèmes, déclarés légaux.

Nous ne saurions trop appeler l'attention des catholiques sur ce point. A raison de la ruse et de la malice de nos adversaires, c'est une question de vie ou de mort pour la presse religieuse qui s'agite en ce moment. Le procès de M. l'abbé Mustel est donc de la plus haute importance. Si la Cour suprême ne cassait pas l'arrêt de Caen, ou si le directeur de la *Revue catholique de Coutances* n'était pas en mesure de plaider, la maçonnerie pourrait tuer tous nos journaux les uns après les autres.

Nous faisons aussi appel à nos lecteurs. Les plus faibles sommes seront accueillies avec reconnaissance et transmises immédiatement à M. le chanoine Mustel. Nous publierons les noms des personnes qui n'y verront aucun inconvénient. Cette souscription est, du reste, *absolument légale ;* il ne s'agit pas d'indemniser M. Mustel d'une amende prononcée contre lui, mais de lui fournir les moyens de soutenir son pourvoi.

Petites Nouvelles

L'un des plus autorisés et des plus savants rédacteurs de la *Civiltà Cattolica* écrit à M. De la Rive une lettre dont nous détachons les intéressants extraits qui suivent :

« La fête maçonnique de la Saint-Jean (solstice d'été) a eu lieu sans éclat.

« La *Rivista della Massoneria* cherche à atténuer la rebellion des vallées de l'Oreto, de l'Arno, du Sebeto. Il est probable que moyennant finance le Souv.·. Pontife Lucif.·. Adriano Lemmi parviendra à apaiser les révoltes, sauf peut-être quelques enragés.

« Je suis pleinement d'accord avec vous, cher Monsieur, sur la prépondérance que prend dans toute la Maçonn.·. le Palladisme. Mais je pense que ce sera le plus fort coup que l'on puisse porter contre le Christianisme. Pour le moment, la révélation du Satanisme n'est pas encore passée dans le vulgaire ; et parmi les hommes dits comme il faut, on n'y croit pas encore. Mais la campagne que vous menez avec le

docteur Bataille et Léo Taxil vulgarisera petit à petit ces idées; et alors commencera la débacle. Le monde profane, même le plus indifférent en matière religieuse, n'est pas encore mûr pour s'agenouiller devant Satan, et parmi les maçons aussi un très grand nombre sera bien étonné de se trouver dans l'église du Diable et essaiera de prendre la porte.

« A mon avis, jamais on n'a entrepris une guerre plus loyale et plus formidable contre la Maçonnerie que celle qui vient de commencer en France. Vous avez en France une liberté de parole bien plus grande qu'en Italie.

« Nous avons encore peu de « *triangles* » dans l'Italie. D'après mes conjectures, il y en a à Naples, à Turin, à Milan, à Florence, et, bien certainement, on en établira à Rome, s'il n'en existe déjà. Les conjectures se fondent sur les faits d'orgies mêlées à des pratiques sataniques, faits qui se multiplient par ci, par là, et sont confirmés par les rares convertis. Là-dessus le silence des maçons est très sérieux. Inutile de dire que la police est volontairement aveugle.

« J'espère que la *Revue mensuelle* apportera plus de lumière à l'affaire de Lucie Claraz, de Fribourg. C'est heureux que des magistrats protestants y soient mêlés. Les révélations de ce genre sont plus efficaces que les articles de journal les mieux écrits. »

Nous devons ajouter un mot à cette lettre, et précisément à propos de Mlle Lucie Claraz.

Il paraîtrait qu'à Fribourg certaines personnes sont fort mécontentes des révélations qui ont été faites au sujet des pratiques sacrilèges de la loge *la Régénérée*. Quelques-uns en font une question de patriotisme, — fort mal entendu, ma foi, — s'imaginant que cette affaire est de nature à nuire à la bonne réputation de la ville et du canton; comme si les catholiques fribourgeois pouvaient être rendus responsables des impiétés mystérieuses d'une poignée de lucifériens! Sous cette impression vraiment puérile, tel ou tel fribourgeois, qu'on nous a cités, seraient prêts à nier ce qu'ils savent, si l'on venait à faire une enquête officielle plutôt que de laisser croire que leur ville a abrité, à un moment quelconque, une loge-secrète vouée aux sacrilèges.

Heureusement, nous ne serons pas embarrassés pour répondre à des négations intéressées. Nous avons des lettres en main, — et nous disons ceci particulièrement pour *la Liberté*, de Fribourg; — nous ne publierons pas les signatures, mais ceux qui ont manifesté des velléités de nier se tairont. A bons entendeurs, salut!

En dehors des lettres que nous possédons, nous pourrons mettre en cause deux personnes, qu'il sera impossible de traiter de mythes et qui sont en mesure de garantir la sincérité de tels et tels témoins oculaires, ceux-ci n'ayant pas à être nommés.

Quant à Mlle Lucie Claraz, qui nie tout très carrément, elle est dans son rôle; mais elle oublie ce qu'elle a raconté elle-même à tort et à travers, alors qu'elle sollicitait les bonnes espèces sonnantes des catholiques français, elle la belle-sœur du Vénérable diabolisant, l'avocat Stœklin, elle qui vivait à son foyer!

On prend donc, en ce moment, une peine inutile en essayant d'atténuer les faits; et l'on oublie surtout que nous sommes dans une indépendance absolue, ce qui nous permettra de ne garder aucun ménagement, au cas où l'on irait trop loin dans la voie des négations.

Moïse Lid-Nazareth

L'illustrissime Paul Rosen vient de se livrer à une manœuvre, aussi ridicule que maladroite, dans l'espoir d'empêcher la lumière de se faire sur son compte. Il a fait signifier par huissier, le 5 juillet, à M. De la Rive et à ses éditeurs MM. Delhomme et Briguet, sommation d'avoir à enlever du volume *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle* le nom « Moïse Lid-Nazareth » partout où il se trouve, ou, à défaut, d'avoir à « déclarer, par une note en bonne place, que Moïse Lid-Nazareth n'est pas un pseudonyme pouvant atteindre le requérant Paul Rosen ». Si l'on n'obéit pas à la sommation de l'illustrissime, il menace d'intenter une action en dommages-intérêts. Voyez-vous ça !

Notre homme, dans son papier timbré, dont M. De la Rive m'a envoyé copie, se base, dit-il, sur ce que « le sieur Léo Taxil, dans la *Revue Mensuelle*, numéro de mai 1894, paru le 15 juin, page 140, 2e colonne, lignes 24-25-26, a déclaré que M. De la Rive, dans son volume, aurait entendu viser le requérant *Paul Rosen* sous le nom de *Moïse Lid-Nazareth*. »

Il suffit de se reporter audit numéro de mai pour voir que, dans le passage en question, je n'ai pas fait la moindre allusion à M. De la Rive ni à son volume. Mon opinion même, concordant avec celle de tout lecteur de l'ouvrage de notre ami, est qu'il est logiquement impossible, d'après ce qu'a écrit M. De la Rive, de pouvoir comprendre, bien mieux, de soupçonner que Moïse Lid-Nazareth et Paul Rosen ne font qu'un. Tout homme de bonne foi reconnaîtra que, dans le livre de notre ami, Moïse Lid-Nazareth et Paul Rosen ont, bien au contraire, plutôt l'air d'être deux personnages parfaitement distincts. Et c'est précisément parce que j'ai, moi, des preuves formelles, absolues, — que M. Rosen lui-même ne pourra pas récuser, — que j'ai tenu à ne pas laisser subsister la distinction d'individualités résultant de la lecture du volume de M. De la Rive.

Je ne reproche pas à notre ami de ne pas avoir éclairé la lanterne ; je constate que, dans la question Moïse Lid-Nazareth, il n'a ni nommé ni désigné l'illustrissime Rosen. Pour dire devant un tribunal que M. De la Rive a entendu parler de lui, il faudrait que l'illustrissime plaidât que son voyage à Reims avec Sophie, à la recherche de Barbe Bilger, était de notoriété publique. Ça, se serait amusant !

Le F∴ Paul Rosen en sera donc pour ses frais d'intimidation. MM. Delhomme et Briguet, aussi bien que M. De la Rive, l'ont envoyé promener, et ils ont bien fait. C'est la *Revue Mensuelle* qui aura l'honneur, par la plume de votre serviteur, heureux et jaloux de cette responsabilité, de démontrer publiquement l'identité de héros maçonnique, lemmiste et waldériste, existant entre le beau Rosen et le séduisant Moïse Lid-Nazareth.

Pour attendre, nos lecteurs n'auront rien perdu ; je leur promets un vrai régal. Et, puisque Paul-Moïse est d'humeur belliqueuse, il n'aura pas à se gêner vis-à-vis de moi. Quand mes articles le concernant auront été publiés, il pourra, si le cœur lui en dit, m'envoyer tous les huissiers de France et de Navarre; ils seront reçus avec joie, accueillis avec transport, embrassés comme des frères que sœur Anne, du haut de sa tour, interrogeant l'horizon, s'est longtemps lamentée de ne pas voir venir. **L. T.**

DEUX LUCIFÉRIENNES

M. le chanoine Mustel a publié, dans la *Revue Catholique de Coutances* (n° du 15 juin), un très intéressant article où il met en parallèle les deux maçonnes lucifériennes Sophie Walder et Diana Vaughan.

On sait que M. Mustel avait été violemment invectivé par la première, dont il publia deux lettres curieuses à plus d'un titre (elles ont été reproduites par M. De la Rive, dans son volume, pages 640 à 648). Quant à miss Vaughan, notre vénérable ami s'était mis en correspondance avec elle, à l'occasion de sa campagne contre Adriano Lemmi.

Mais d'abord, dans son n° du 18 mai, M. le chanoine Mustel publia une lettre de miss Vaughan, celle par laquelle elle lui transmettait l'original même de l'injurieuse épître qu'elle avait reçue de l'infernale Sophia.

Voici la lettre de miss Vaughan à M. Mustel :

Londres, 8 mai 94.
8 mai ! jour de gloire d'une grande Française.

Monsieur l'Abbé,

Puisque vous avez déjà des autographes de Mlle S. W..., en voici un qui ne déparera pas votre collection. Je vous l'offre très volontiers.

C'est par moquerie que cette personne m'engage à rejoindre Barbe Bilger, au Bon-Pasteur de Nancy. Le couvent ne me tente pas, certes ! et je n'ai rien à craindre où je suis à cette heure ni où je me fixerai. J'ai accompli mon devoir ; je n'ai rien à me reprocher. Je n'aime pas les jésuites, oh non ! mais tous les jésuites de la terre valent mieux que le petit doigt d'une S. W...

Pensez quelquefois à moi, bien qu'à présent vous ne recevrez plus de mes nouvelles.

Avec respect et sympathie, je vous présente une dernière fois mes civilités.

D. VAUGHAN.

Lettre de Sophie Walder à Diana Vaughan

Bruxelles, 17 avril.

Depuis hier, tu ne peux plus douter que ton équipée était une folie, n'est-ce pas ?

Pour nous combattre, tu fis appel à nos ennemis. Complet, ton écrasement, rebelle sans vergogne !

Vas-tu finir en Cléopâtre ? Ce serait plus propre que de finir en Barbe... Je dis, moi, que tu préféreras l'absolution des jésuites à la rédemptrice piqûre de l'aspic.

Cours donc à confesse, Diana ; le Bon-Pasteur de Nancy t'attend.

SOPHIA.

M. le chanoine Mustel annonçait ensuite qu'il ferait photographier la lettre de Sophia, qu'il a bien voulu nous communiquer et qui avait été adressée par celle-ci sous pli recommandé à miss Vaughan, à Londres, chez lord***, à Oxford-Street (1). Cette lettre est écrite à l'encre verte, que Sophia emploie généralement lorsqu'elle s'adresse à quelqu'un ayant reçu la parfaite initiation.

« Nous reviendrons, disait M. Mustel, sur ces deux lettres, où apparaît si bien le contraste entre les deux lucifériennes qui les ont signées, et nous mettrons ce contraste en pleine lumière. »

Voici donc l'article du 15 juin, intitulé *Deux Lucifériennes* :

Loin de se ressembler, les deux personnages, tous deux étranges, sur lesquels j'appelle de nouveau l'attention des lecteurs de la *Revue*, forment un contraste complet et qui me paraît aussi instructif qu'étonnant.

Sophia Walder présente, à un degré difficile à dépasser, tous les caractères d'une adoratrice et d'une imitatrice fidèle de l'Esprit de ténèbres, de celui qui fut homicide dès le commencement. On l'a pu voir par les trois lettres d'elle que la *Revue* a publiées. Là déborde en laves incandescentes le feu sombre de haine, de fureur, de féroce et impérieux orgueil dont elle est une incarnation parfaite. Elle apparaît comme une vision réelle et une émanation directe de l'enfer, une sœur ou une progéniture entièrement ressemblante des esprits de l'abîme, écumant de rage et vomissant, avec une volupté sauvage et à torrents continus, les blasphèmes et les malédictions contre Dieu et tout ce qui est Dieu.

La perversité satanique n'a peut-être jamais trouvé un être humain en qui elle se reproduisît plus exactement qu'en cette furie insatiable de sacrilèges et dont toutes les passions et toutes les facultés intellectuelles, vraiment puissantes, se concentrent sur un seul but : outrager et détruire, s'il était possible, Dieu et tout ce qui rappelle ou bénit son nom.

Il faut lire, dans le livre si instructif de M. De la Rive : *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie*, le rôle qu'elle a pris relativement à Barbe Bilger, et mieux encore peut-être les deux articles qu'elle publia dans *La Lanterne* à cette occasion, pour juger comme elle le mérite ce démon femelle.

Cependant la justice nous oblige à rappeler qu'élevée dans le satanisme le plus pur par un père digne d'elle, Sophia Walder n'a fait que mettre en pratique les leçons qui lui ont été données. Elle s'est formée sur le modèle de celui qu'elle adore et dans lequel on lui a montré le Dieu suprême *Excelsus Excelsior*.

Aussi est-elle profondément digne de pitié plus encore que d'aversion, et puisque la miséricorde de Dieu est infinie, il faut voir en elle son malheur plus encore que son effrayante scélératesse, et ne pas l'exclure de nos prières, en la jugeant indigne ou incapable de conversion. La bonté de Dieu est infinie. Et quel est le chrétien digne de ce nom qui ne fût prêt à donner son sang pour sauver cette âme ? Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est meilleur et plus compatissant que nous, est mort et a demandé à son Père le pardon pour Sophia Walder, comme pour ses bourreaux et pour tous ses ennemis.

Diana Vaughan est bien plus incompréhensible. Aussi M. le docteur Bataille déclare-t-il, dans son numéro d'avril de la *Revue mensuelle*, qu'elle « est la seule de son cas » qu'il ait rencontrée.

Il ajoute cette appréciation qui nous paraît très plausible et que nous avons plaisir à enregistrer : « J'incline à croire que le démon, en la protégeant dans les conditions que j'ai expliquées, ne se retient peut-être pas, au sens absolu du mot, mais y est contraint par la volonté toute-puissante de Dieu. Le démon, lui aussi, n'est qu'un instrument. C'est même là ce qui me fait le plus espérer que la Grande-Maîtresse de

(1) La reproduction photographique de cette lettre et de son enveloppe a été publiée par M. l'abbé Mustel dans la *Revue Catholique de Coutances* (numéro du 22 juin). Le matricule de la recommandation est : *867, bureau 12-M, Nord*. Le timbre d'enregistrement *(registered)* à Londres, porte : *F. N. M.*, avec matricule *54*, au 18 avril 94.

New-York finira par se convertir, quoiqu'elle en dise. »

Elle en est très loin, il faut l'avouer, si l'on consulte ses idées, ses résolutions et ses engagements actuels. Mais elle en paraît bien plus près, quand on interroge son cœur et ses actes.

Ardente, active, pleine de zele, hélas ! pour son abominable Dieu et pour son culte, elle a d'ailleurs des vues droites et élevées et un sens moral juste et délicat. Sophia est perfide, Diana est franche ; Sophia hait jusqu'à la mort, Diana ne hait personne, protège même ses adversaires, comprend et pratique le dévouement et la charité. Sophia est cupide, Diana est généreuse ; Sophia a des mœurs infâmes, Diane est chaste et honore la vertu là où elle la voit et croit la voir. Sophia, enfin, connaît et comprend très bien son Dieu, et c'est parce qu'il est la personnification et l'agent du mal, du désordre et de la révolte dans le monde, qu'elle le sert et l'adore. Diana se fait, au contraire, de Lucifer, une image absolument contraire à ce qu'il est réellement, de sorte que, dans l'esprit mauvais, elle se figure, non ce qu'il est, mais l'antithèse de ce qu'il est. Elle s'imagine un Lucifer bon, protégeant le bien, miséricordieux même, tel, en un mot, que sont les anges de lumière, et c'est en le revêtant des perfections divines qu'elle se prosterne devant lui, de sorte que son erreur n'est pas dans la conception qu'elle se fait de la divinité, mais elle consiste à attribuer les dons divins à l'infernal ennemi de Dieu.

Cet état d'âme est extraordinaire, invraisemblable ; mais on ne peut expliquer autrement cette physionomie morale, vraiment mystérieuse et sympathique. C'est surtout par un vif sentiment de l'honneur que miss Diana est sortie de la Franc-Maçonnerie. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le texte même de sa démission, texte avec lequel concordent tous ses actes antérieurs.

Mais cette pièce ne témoigne pas moins clairement de sa générosité, de sa grandeur d'âme et de l'absence, chez elle, de tout fiel, de toute rancune, malgré son indignation légitimement irritée.

Ici, M. le chanoine Mustel reproduit *in-extenso* le texte (connu de nos lecteurs) de la démission de miss Vaughan.

Il faudrait lire, continue M. l'abbé Mustel, pour mieux connaître l'ex-sœur maçonne, l'entretien qu'elle eut à Londres, le 25 avril, avec un des collaborateurs du docteur Bataille, et qu'a publié la *Revue mensuelle*. Nous y puiserons quelques détails encore, que nous compléterons par nos renseignements particuliers.

C'est ainsi que nous savons que, non contente d'avoir fait cession aux Grands Triangles et Triangles de la somme énorme de 48,350 dollars (261,090 fr.), miss Diana envoya de Paris, vers le 30 avril, à tous les Grands Triangles du monde entier, copie de sa démission, avec une offrande, pour les frères besogneux de chacun, une somme de trois cents francs en billet de la Banque de France de 50 francs. Elle avait choisi ces billets, qui ont cours partout, afin d'éviter tout refus (1). Quant à un renvoi de la part des Palladistes mécontents, il est impossible, aucun d'eux ne connaissant aujourd'hui où réside miss Vaughan, qui se trouve ainsi à l'abri des ultionnistes. C'est donc encore un don de plus de 30 mille francs réparti entre les Triangles.

Mais miss Diana ne borne point ses libéralités à ses tristes coreligionnaires. L'auteur de cet article le sait personnellement. Sans aucun motif, sinon de lui témoigner qu'elle ne lui gardait pas rancune d'un acte dont elle aurait pu se plaindre et se trouver offensée, elle lui adressait de Londres, le 22 janvier dernier, deux billets de 100 francs « pour les pauvres, dont M. Mustel a l'occasion de soulager la misère. »

Pendant son séjour à Paris, elle donnait largement à une maison de Petites-Sœurs des Pauvres (2). Elle fut mise récemment en relations avec un P. Jésuite de Turin. Celui-ci crut bon de ne pas lui faire connaître sa qualité, ce qu'elle lui a reproché. Et cependant elle avoue qu'elle était mal disposée pour les Jésuites, et c'est sans doute l'unique cause des reproches qu'elle adresse à ce bon religieux, en particulier dans une lettre que j'ai reçue d'elle et dans son entretien avec le collaborateur du docteur Bataille.

Quoiqu'il en soit, elle avait confié à ce Père une aumône de 100 francs qu'il remit aux Petites-Sœurs de Turin, comme en témoigne la lettre de réception suivante :

Ici, M. le chanoine Mustel reproduit la lettre de la sœur Marguerite de Sainte-Thérèse, supérieure des Petites-Sœurs de Turin, publiée dans notre n° 4, page 120. Suit un extrait du « petit débat curieux et charmant », dit M. Mustel, entre miss Vaughan et son

(1) Plus exactement, voici comment les choses se sont passées :
C'est le jeudi 10 mai que miss Diana Vaughan, venant de Londres et ayant laissé ses colis et bagages au Havre, arriva inopinément à Paris pour faire ses adieux à ses amis. Deux personnes seulement étaient dans la confidence ; miss descendit chez l'une d'elle, où les exemplaires autographiés de sa démission, destinés aux Triangles, étaient prêts à être expédiés. En outre, elle envoya ce jour-là uniformément trois cents francs *à chacun des 114 ateliers dont elle était membre d'honneur,* sans distinction de hiérarchie, c'est-à-dire la même somme aussi bien aux simples Loges d'Adoption et simples Triangles qu'aux Suprêmes Conseils, Grands Consistoires, Parfaits Triangles et Souverains Chapitres d'ordres de Chevalerie. Un de ses amis, catholique, à qui elle désirait serrer la main avant son départ définitif, fut alors prévenu et la trouva occupé à ces diverses expéditions. Lui ayant demandé pourquoi elle n'avait pas fait ses envois de Londres, miss Vaughan répondit que, tout bien pesé, elle avait préféré procéder ainsi et à Paris pour que les chefs d'ateliers dont elle était membre d'honneur, qui auraient pu changer de sentiment à son égard depuis sa révolte, soient obligés de garder l'argent, une fois la lettre ouverte. » Un chèque ? dit-elle, ils n'auraient qu'à ne pas le toucher. Un mandat international ? qu'à le refuser à la poste, et alors, le mandat m'étant retourné, je ne pourrais pas ne pas reprendre l'argent. Or, en Angleterre, la poste, qui opère comme en France pour les lettre recommandées (*registered*), n'accepte pas néanmoins les chargements *avec valeur déclarée* pour telle somme contenue dans la lettre. Donc, pour opérer comme je voulais, j'ai dû venir en France, d'autant mieux que le billet de la Banque de France est bonne monnaie en tous pays. » Enfin, par ce procédé, miss Vaughan, très pratique toujours, possède les récépissés faisant foi de ses expéditions, lesquelles ont été réparties entre cinq bureaux de Paris ; ce qui laisse supposer qu'au fond elle n'a pas une confiance exagérée en la probité de certains de ses frères, qui, comme de vulgaires Lemmi, pourraient être tentés de garder l'argent dans leur poche.
Le lendemain, miss partait de Paris, et le samedi 12 mai elle quittait l'Europe. Nous avons su depuis, par un de ses amis les plus intimes, qu'elle est arrivée à bon port dans la ville où elle a fixé sa retraite. *(Note de la rédaction.)*

(2) Miss Diana Vaughan, d'après ce que nous a assuré un de ses amis les plus intimes, aurait distribué, soit directement soit indirectement, en dehors de la franc-maçonnerie et seulement pendant son dernier séjour en Europe, au moins une vingtaine de mille francs en aumônes pour les pauvres, sans se préoccuper de leur religion, selon son habitude. *(Note de la rédaction.)*

interviewer. On se rappelle que l'ex-grande-maîtresse dit textuellement à notre collaborateur :

« — Je ne vois pas l'utilité de publier cette lettre... Lemmi va faire dire dans les triangles que je sollicite indirectement les prières des catholiques... Et ce n'est pas vrai ! Enfin, soit, je m'en rapporte à vous. Vous la publierez ou non, à votre gré ; *mais alors, si vous la publiez, vous aurez soin d'ajouter que je déclare hautement que les aumônes données aux Petites-Sœurs des Pauvres sont une charité des mieux placées, ainsi du reste que celles remises à n'importe quelles autres Sœurs de charité... Ce sont de nobles et dignes femmes...* Après tout, je me moque bien de ce que pourra dire Lemmi. »

Avec tout cela, ajoute M. le chanoine Mustel, miss Diana croit d'une foi aveugle à la divinité de Lucifer ; elle se propose même de faire plus tard, à Paris, des conférences « où j'expliquerai, dit-elle, complètement notre doctrine, que vous appelez néo-gnosticisme manichéen. On verrait alors qu'elle n'a rien d'absurde et que c'est bien nous, croyants du Palladisme, qui avons la vraie lumière... Je suis sûre que je gagnerais des âmes à mon Dieu. »

Racontant une visite faite par elle à ses « chers Vaudois » du Piémont, elle disait au même interlocuteur : « J'ai vu ces braves gens, si simples, si bons, si vertueux... Comme on prie bien quand on est chez eux ! J'y ai prié de toute mon âme ! » N'est-ce pas étonnant de trouver une dévote de Lucifer ?

Néanmoins, elle ne témoigne aucun mécontentement de ce qu'on prie pour sa conversion.

Un de nos amis lui ayant dit qu'il y a des communautés (notamment un couvent de Carmélites du diocèse de X...) qui se sont vouées à prier pour elle chaque jour, jusqu'à sa conversion qu'on espère, quoiqu'elle en dise, elle répondit simplement, parlant des Carmélites : « Ce sont vos contemplatives ; j'aime mieux les Sœurs de charité ; enfin, ce sont aussi de bonnes femmes. »

Un de nos buts, en donnant ces détails, est de provoquer de saintes âmes à prier aussi pour cette âme si éloignée de la foi, mais que la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ pourraient élever si haut.

Nous achèverons de la faire connaître en reproduisant ici deux lettres qu'elle nous a écrites cette année :

Hambourg, 1er février.

Monsieur,

J'ai brûlé la première lettre(1) ; je garde précieusement la seconde ; je savais votre bon cœur.

Il est aisé de devenir vos sous-entendus, et je ne m'en offense pas. De mon côté, je prie mon Dieu pour vous ; assaut de prières contraires ; nous saurons dans l'autre vie, vous et moi, qui est dans le vrai. Etant bon, vous n'avez pas à craindre les atteintes du *Mauvais*, quel qu'il soit ; le *Bon* vous protège.

Ces lignes ne sont pas œuvre de prosélytisme, mais expression de ma pensée sincère. Gardez vos convictions, je garde les miennes. L'erreur religieuse ne compte pas devant le *Bien éternel*.

Miss Vaughan me chargeait ensuite d'avertir un écrivain catholique prêt à partir pour l'Italie et qu'elle croyait menacé par le palais Borghèse, de « ne pas commettre d'imprudences. » — Sur ce point, elle s'était méprise.

Elle ajoutait :

Ne m'écrivez plus ; en ce moment, vos lettres ne me parviendraient pas.

Avec estime, mes civilités. D. V.

Voici la seconde lettre :

Turin, le 18 avril 1894.

Monsieur l'Abbé,

En plusieurs circonstances, vous avez parlé de moi avec des égards auxquels j'ai été sensible. Je tiens à vous en remercier. Un mot malheureux vous a échappé, pourtant ; vous m'appelez « idolâtre. » Pourquoi ?

Dans toutes les religions, une statue sur l'autel est un symbole, et nous ne sommes « idolâtres » ni vous ni moi. Ne tirez pas offense de mon observation, je vous prie ; elle est faite sans âcreté ni rancune, et je sais que vous n'avez pas décoché ce mot par intention blessante.

Je voudrais voir inutilisés à jamais tous les mots quelque peu sentant l'invective, quand on aborde d'une part ou d'autre les questions de désaccord religieux. Contre l'improbité et les crimes, flétrissure impitoyable ; pour la différence d'opinion, *sweet-temperedness*.

Laissons. C'est votre intention générale que je retiens. Aussi vous suis-je reconnaissante. Surtout, je ne suis point accoutumée à la courtoisie de la part des prêtres catholiques. Cette ville-ci me rappelle un moine qui m'outragea, il n'y a pas fort longtemps. Il s'insinua auprès de moi, par l'intermédiaire d'un ami, en se donnant pour un prêtre ordinaire ; il ne fallut pas de longues relations avant l'explosion de sa méchanceté ; dès lors qu'il me comprit réfractaire à son prosélytisme, il m'injuria. Je viens d'apprendre ici quel il est réellement ; c'est un jésuite, nulle surprise ; il se nomme le Père... Pauvre monsieur le jésuite ! sa brutalité lui reste.

La bonté du cœur est le plus doux parfum dans l'humanité. Je viens de visiter ici nos chers Vaudois. Si vous venez quelque jour en pèlerin pour le pape, arrêtez-vous à Turin, et faites une excursion à Torre-Pellice, centre des vertueuses communautés vaudoises ; il ne faut pas trois heures en chemin de fer, et je vous assure que ces braves gens méritent d'être vus chez eux. Leurs communautés ont triomphé des persécutions les plus sanglantes ; elles sont là depuis six cents ans. Ah ! leur objectif religieux n'est pas le vôtre ; mais vous ne pourriez moins faire que leur rendre justice, admirer leur simplicité, reconnaître que l'incroyance à l'idéal catholique ne dessèche point la plante vivace du cœur humain, ne saurait empêcher même l'épanouissement de toutes les vertus.

Cette lettre n'est aucunement pour la publicité, car les esprits étroits de votre religion vous feraient un crime de l'avoir reçue, et je ne veux vous nuire (1). Retenez-la comme un remerciement et un gage de sympathie ; ainsi je songe à ces frêles lianes qui mettent en contact, sans les lier, les cimes de deux arbres d'espèce contraire et chacun fortement enra-

(1) Il s'agit d'une lettre confidentielle que j'avais adressée à miss Vaughan pour lui demander quelques renseignements. La seconde est celle par laquelle je la remerciai de me les avoir donnés et de l'offrande qu'elle mettait à ma disposition. (*Note de M. Mustel*).

(1) Miss Diana se trompe ici complètement, mais quoi d'étonnant ? Ajoutons qu'avant de publier sa lettre nous nous sommes assuré qu'elle ne s'y opposait pas. (*Note de M. Mustel*).

ciné, par leur guirlande gracieuse au-dessus de l'abîme profond, infranchissable.

Veuillez agréer, monsieur, avec mon estime, mes civilités.

D. VAUGHAN.

Je pourrais mettre ici beaucoup de remarques. Cela me paraît inutile. Les lecteurs le feront eux-mêmes sans peine.

Mais quelle différence, dirons-nous de nouveau en terminant, entre la lettre de Sophia, vraie piqûre d'aspic, et les lettres de miss Vaughan, calmes, sereines et d'une exquise politesse

Que Dieu la délivre du joug qui l'empêche de lever vers lui ses regards et de le reconnaître !

L.-M. Mustel.

MANŒUVRE MAÇONNIQUE

A la page 485 du tome 1[er] du *Diable au XIX[e] Siècle*, notre excellent ami M. le D[r] Bataille a donné deux portraits curieux, ceux du couple Des Pilliers, du Rite de Memphis et de Misraïm et du Rite égyptien Réformé, et accompagné cette reproduction des lignes suivantes :

« Albert Pike recommandait d'attirer au Palladisme ou tout au moins aux aréopages de Kadosch les « prêtres adonaïtes ; » il indiquait comment il fallait s'y prendre pour leur donner à réfléchir et les convaincre de la vérité luciférienne ; il en est — exception des plus rares — qui se sont, hélas ! laissé entraîner dans l'abîme et qui, devenus francs-maçons, n'ont pas tardé à déchirer avec scandale leur soutane ou leur froc monastique ; d'autres ont rompu publiquement avec l'Eglise et sont venus ensuite à la Haute Maçonnerie, se vouant au sacerdoce occulte de Satan : tel, par exemple, le P. des Pilliers, Bénédictin de Solesmes, qui s'est conduit si indignement qu'il a dû être expulsé de l'Ordre dont il est le vivant déshonneur, qui a osé porter les plus calomnieuses accusations de péculat et de simonie contre l'irréprochable et vertueux Dom Guéranger et que j'ai retrouvé dans les arrière-Loges misraïmites avec une religieuse détournée de ses devoirs par lui, apostate qu'il présentait comme sa femme et qui coopérait à ses œuvres diaboliques. »

Des Pilliers fit, en effet, après son expulsion de l'Ordre de saint Benoît, partie de la Loge Misraïmite *l'Avenir*, de l'orient de Marseille. Il s'est donné, sous les auspices du Grand Orient de France, du Suprême Conseil du Rite Ecossais ancien et accepté, et du Rite de Misraïm (si cher aux juifs), il s'est donné une triste mais logique mission : la *déclérícalisation* de la France, afin de rendre notre pays plus *moral* et plus attaché aux institutions *judaïco-maçonnico-républicaines !!*

Il inaugura cette campagne par l'envoi, à tous les Ateliers français, d'une *planche* dont voici, à titre documentaire, les principaux passages :

« Mon V.·. et mes T.·. C.·. FF.·.

« J'ai voulu faire œuvre à la fois patriotique et républicaine, ou déclérícalisatrice et partant maçonn.·. en rééditant les curieux **Monita Secreta** des Jésuites. Ce sont, vous le savez, leurs **Instructions secrètes** rédigées en *latin par les généraux de l'Ordre*, mais restées *expressément manuscrites, à l'usage unique et mystérieux des supérieurs*, sous les peines les plus graves au cas contraire.

« Depuis plus de deux siècles déjà, les Jésuites ont fait disparaître habilement, par le confessionnal et par d'autres moyens astucieux, les diverses éditions parues en France, et ce Code infernal qui restera la honte à jamais des fils de Loyola n'était plus trouvable en librairie, où je l'ai vainement demandé durant quinze ans à trois cents libraires, sinon davantage encore.

« Il m'est enfin tombé sous la main, de rencontre, et je viens d'en faire une *traduction* nouvelle avec mes *Commentaires*. Le tout est précédé de la si remarquable *introduction*, du *court historique* et de *notes* intéressantes de feu M. Charles Sauvestre.

« Or, ce code infernal des Jésuites, monument de fourberie et de brigandage élevé par eux-mêmes à leur profit.... se vend 1 fr. 25. Ainsi nous possédons à bon marché le livre assurément le plus fatal *au grand ennemi*, le plus redouté de ces « hommes noirs, moitié renards, moitié loups, dont la Règle est un mystère », et qui n'en sera plus pour vous dès que vous aurez lu ce code infâme et démoralisateur.

« Vive la République ! A bas le jésuitisme et son produit le cléricalisme !

« Pierre DES PILLIERS.·. »

Ne croirait-on pas rêver en trouvant de pareilles choses sous la plume de ce *moine relaps !* Cette expression, nous l'empruntons à la brochure : *La Vérité sur M. des Pilliers*, publiée à Besançon, à la librairie Lanquetin Tubergue, lors de notre séjour en cette ville, pendant l'année 1875.

En son fascicule de décembre dernier, le *Bulletin Maçonnique*, cette pâle ombre de la *Chaîne d'Union* et qui s'intitule, comme la défunte revue de l'illustre F.·. Eugène-Esprit Hubert, *organe de la Franc-Maçonnerie universelle*, s'empressa d'épauler Des Pilliers et de consacrer à son opuscule une réclame que nos lecteurs apprécieront ; elle était ainsi conçue :

« Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que les *Instructions secrètes* des Jésuites, depuis vingt ans introuvables en librairie, y font, en ce moment, leur réapparition, sous leur titre ancien : *Monita secreta*.

« C'est le publiciste anticlérical, Pierre des Pilliers, qui vient d'en donner une édition soignée, en 192 pages, au prix modéré de 1 fr. 25 chez lui, soit 1 fr. 40 par la poste.

« Il en a fait une traduction *nouvelle* avec des *Commentaires* fort instructifs. Le tout est d'abord précédé de la belle *Introduction*, du *Court historique* et des *Notes* intéressantes de feu M. Ch. Sauvestre, ainsi que du *Rapport* de M. Portalis au Conseil d'Etat ; puis il est suivi de la fameuse *Captation* d'Anvers, de six millions, et d'une *Conclusion* magistrale impossible à réfuter. Celle-ci reproduit la célèbre bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII contre Philippe le Bel, bulle aujourd'hui *trop peu connue*, où le susdit pape, heureusement faillible, annonçait, dès 1302, à l'univers ébahi, que *toute créature humaine appartient au pape*, à plus forte raison *ses biens*.

« Un tel livre, absolument *sans pareil au monde*, œuvre infernale des généraux de la Société de Jésus, devrait être aux mains de chaque famille honnête et probe, aimant la justice et la vérité ; c'en serait fait alors du jésuitisme et, partant, du cléricalisme en France.

« Afin d'obtenir des remises proportionnées à l'importance de la commande, et qui sont indiquées au *verso* de la couverture des *Monita secreta*, l'on doit s'adresser directement au traducteur-éditeur, M. Pierre

des Pilliers, publiciste, à Grandfontaine, par Saint-Witt (Doubs).

« C'est donc aux Comités anticléricaux, aux syndicats ouvriers, aux francs-maçons, aux Sociétés de libres-penseurs, à tous les cœurs vraiment républicains ou libéraux, désireux d'abattre enfin l'*ennemi*, d'aviser à mettre à profit les remises faites aux propagandistes, ainsi qu'aux libraires, par Pierre des Pilliers. »

De toute cette réclame, il faut, *a priori*, retenir que la Franc-Maçonnerie, prévoyant la discussion inévitable sur les lois d'association, essaye, dès à présent, de préparer le terrain et de tromper l'opinion publique au préjudice des Ordres religieux, et particulièrement contre les Jésuites, qu'elle considère, à juste titre, comme ses plus redoutables adversaires.

Nous sommes en parfaite communauté d'idées avec le T. R. P. Abt, de la Compagnie de Jésus, dont nous allons analyser de notre mieux la riposte savante et irréfutable, insérée dans la livraison de mai des *Etudes religieuses, philosophiques, historiques et scientifiques*, riposte qui fait prompte et bonne justice des imputations calomnieuses et mensongères du citoyen Des Pilliers.

Le titre de l'œuvre de l'apostat est déjà quelque peu instructif : **Monita secreta, instructions secrètes des Jésuites.** *Traduction nouvelle et commentaires par Pierre des Pilliers, ancien prêtre et vicaire de Clairvaux (Jura), jadis Bénédictin de Solesmes (Sarthe), fondateur et supérieur de l'abbaye d'Acey (Jura).*

Le *Bulletin maçonnique*, fait observer le T. R. P. Abt, a eu soin de ne point dire que le F∴ Des Pilliers est *un moine défroqué*. Aurait-il lui-même la pudeur de sentir que ce titre n'est pas précisément une recommandation ?

La première page de la préface renferme une perle précieuse. Des Pilliers se contredit lui-même et prouve à nouveau que les francs-maçons ne connaissent pas les règles du bon sens et de l'honnêteté :

« Ces *Monita secreta*, dit-il, sont-ils réellement émanés des chefs ou généraux de la Société de Jésus ? Qui peut le dire avec certitude et le prouver péremptoirement ? D'ailleurs, cela serait-il nécessaire en réalité pour donner à ce code infernal sans pareil au monde une importance incomparable ? » (Préface du traducteur-éditeur, première page, ligne 15.)

Mais alors, pourquoi Des Pilliers a-t-il affirmé dans sa circulaire aux Loges que ces instructions avaient été rédigées en latin par les généraux de l'Ordre ? Pourquoi prétend-il maintenant que peu importe l'origine ?

Et le T. R. P. Abt continue :

« ... Nous avons à la Chambre plus de 208 députés francs-maçons ; notre Sénat n'est guère qu'une succursale du Grand Orient, et les ministres qui nous gouvernent sont presque tous affiliés à la Franc-Maçonnerie. Il se peut donc parfaitement que cette littérature de bas étage devienne la littérature du jour, que l'édition maçonnique des *Monita secreta*, prônée et propagée par les Loges, soit portée à la tribune parlementaire, et que ce livre, absolument sans pareil au monde, soit accepté de confiance et applaudi par notre majorité franc-maçonne comme un argument de première force contre les Ordres religieux.

« Pour ces motifs, il est opportun de parler — brièvement du moins — des *instructions secrètes* des Jésuites rééditées par les francs-maçons. »

Le T. R. P. Abt établit que les *Monita secreta* ont été fabriqués par un Des Pilliers du XVIIe siècle, Jérôme Zahorowski, jésuite polonais *chassé de l'Ordre en 1613*. Sa première édition parut à Cracovie, en 1614, sans nom d'auteur, mais la supercherie fut bientôt dévoilée, malgré la fable inventée par Zahorowski pour dépister les recherches.

Ces *Monita* furent condamnés *comme un libelle diffamatoire*, par André Lipski, administrateur de l'évêché de Cracovie, le 20 août 1616 ; et la même année, ils furent aussi condamnés par la Sacrée Congrégation de l'Index *comme faussement attribués à la Compagnie de Jésus, pleins d'inculpations calomnieuses et diffamatoires*, etc.

Le savant P. Gretser fit une réfutation en règle de ces *Monita*, dès l'année 1618.

Néanmoins, les ennemis de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus firent tirer un grand nombre d'éditions de ces instructions. Le style et la maladresse des falsifications plus modernes se reconnait au chapitre XVIIe et dernier, dans lequel on accuse les Jésuites de vouloir tout bonnement s'emparer de tous les évêchés du monde !... Jérôme Zahorowski n'aurait jamais commis une bourde de ce genre.

Les éditeurs successifs du livre ont imaginé divers histoires sur la découverte récente, fortuite, merveilleuse du fameux écrit que les Jésuites auraient, insinuaient déjà ces éditeurs, tant d'intérêt à cacher.

La dernière édition française, retirée à neuf par le F∴ Des Pilliers, date de 1861 et fut publiée par le F∴ Charles Sauvestre, qui trouva bon de rester dans le vague sur l'endroit précis où l'on découvrit les *Monita*.

Des Pilliers essaye d'établir que le livre n'est pas apocryphe, et il a l'audace de recourir au raisonnement suivant : « Les Jésuites nient l'authenticité des *Monita* ; mais ils ont intérêt à la nier et, d'ailleurs, ils savent user de restriction mentale ; donc les *Monita* sont authentiques ! De plus, la conduite des Jésuites est conforme de tous points aux enseignements des *instructions secrètes* ; donc, celles-ci doivent être, sans aucun doute, l'œuvre des chefs de l'Ordre. »

De semblables inepties ne valent pas la peine d'être réfutées !

Enfin le F∴ Des Pilliers reproduit *in-extenso*, le *factum* du F∴ Sauvestre, en y mettant la préface et, dit le T. R. P. Abt, « quelques commentaires et *une conclusion virulente où le moine apostat engage bravement nos gouvernants à détruire au plus tôt en France les Ordres religieux et l'Eglise catholique elle-même.* »

Et le F∴ Des Pilliers, qui se croit vraiment quelque chose, après avoir parlé (p. 165) d'un autre de ses ouvrages anticléricaux : *La Cour de Rome et les trois derniers évêques de Saint-Claude*, ajoute sans vergogne : « Ledit ouvrage est ce qui détermina, — je le sais verbalement de deux ministres, — M. Jules Grévy, chef de l'Etat, à rendre enfin, sous le ministère Ferry, les

décrets anticongréganistes du 29 mars 1880, expulsant les Jésuites et dissolvant les congrégations qui ne soumettraient pas leurs statuts à l'approbation du gouvernement. »

Le T. R. P. Abt se demande si le nouvel appel aux armes du F∴ Pierre sera encore écouté ? Et il ajoute :

« Quant au religieux dévoyé et au prêtre (car il le reste toujours) assez malheureux pour se vanter de pareils exploits, nous prierons de tout cœur pour lui, afin que, à l'âge avancé où il est, et si près de la mort, il obtienne de Dieu miséricordieusement la grâce et le temps de se reconnaître. »

Pierre Des Pilliers réédite aussi les révélations du F∴ Sauvestre, concernant les richesses fabuleuses, inouïes, de la Compagnie de Jésus

« A cette heure, la Compagnie de Jésus est à la tête d'une foule de comptoirs dans les deux mondes ; elle possède seule, ou comme véritable associée, une véritable flotte de clippers qui desservent la ligne du Brésil, et dont le port d'attache est Bordeaux. Elle a des intérêts plus considérables encore peut-être au Havre, où elle commandite le transport des émigrants et les ateliers de construction. Elle possède les plus belles usines de France : Bessèges, Alais, etc. En Californie, elle a des mines d'or, et une rue entière de San-Francisco est devenue sa propriété. C'est là qu'elle fait même les plus belles opérations de prêts à 30, 40, 50, 100, 200 %. (*Monita secreta*, par Pierre Des Pilliers, p. 38.) »

Voici les conclusions du T. R. P. Abt :

. . . . *Risum teneatis amici !*

« Ces délicieuses extravagances nous font rire, nous autres simples profanes. Mais, dans les Loges maçonniques, il n'en est pas de même. Devant cette peinture effrayante des richesses cléricales, vous pouvez entendre d'ici les FF∴ apprentis, les maîtres et jusqu'aux chevaliers Kadosch pousser des hurlements d'indignation et demander à grands cris que ces comptoirs, ces usines, ces mines d'or de Californie et autres lieux soient enlevés de force à l'infâme Compagnie de Jésus, et rendus au plus tôt aux francs-maçons et aux juifs, leurs légitimes propriétaires...

« En résumé, nous pensons que, dans le cas présent, les Loges maçonniques et le nouvel éditeur des *Monita* ont fait la gageure de reculer les bornes de la bêtise humaine, et qu'ils ont largement gagné leur pari. »

Le fameux bonze franc-maçon, qui répond au nom de Charles Floquet et au sobriquet justifié de Chéquard, n'avait-il pas voulu aussi reculer les bornes de cette bêtise, quand il osa prétendre, si mensongèrement à la Chambre, que S. S. Pie IX avait appartenu à la secte ? Or, malgré les démentis les plus formels, malgré les démentis maçonniques provenant de la *Chaîne d'Union*, par exemple (1), nous avons l'intime conviction que la plupart des gogos, qui sont la dupe des FF∴ des hauts grades, n'ont jamais révoqué en doute l'assertion du F∴ Floquet dont le nom peut désormais s'exprimer par le chiffre 300.000 (Rien de *l'Alphabet des Mages du Palladium*, mais tout des *Comptes de la Compagnie de Panama*).

Eh bien ! qu'un Floquet ou un floquaillon quelconque vienne débiter à la tribune le paragraphe précité sur les richesses de la Compagnie de Jésus, nous parions que tout cela serait cru sur parole !!

Voilà pourquoi nous pensons que le T. R. P. Abt a peut-être tort de rire de *ces délicieuses extravagances*.

Elles ne datent cependant pas d'aujourd'hui, ces *extravagances* ! Nous avons sous les yeux et ouvert aux pages 254, 255 et 256 *The Demonology and Witchcraft, etc., by Robert Brown*, etc., imprimé à Londres, en 1889, édité par *John F. Shaw and C^o., 48, Paternoster Row*. Cet auteur prétend qu'autrefois la Compagnie de Jésus avait un commerce important dans les Indes, qu'elle s'associait avec des marchands indiens idolâtres, les Banians. Il cite Courdrette, écrivant sur les Jésuites de son temps :

« Au Portugal, les Jésuites ont des vaisseaux employés exclusivement à leur service..... Tous les voyageurs en Extrême-Orient parlent dans les mêmes termes avec étonnement de l'extension de leur commerce. »

Le port d'attache de la flotte légendaire se trouvait donc en Portugal ; actuellement, les adversaires de l'Ordre se plaisent à le fixer au chef-lieu de la Gironde, pour les besoins de leur cause !

Le *protestant* Robert Brown dénonçait ensuite le catholicisme à ses corliegionnaires, qui ont la majorité dans la Grande-Bretagne. Il faisait cette mélancolique et perfide réflexion :

« Et à la fin de l'année 1888, il y avait en Angleterre, Galles et Ecosse seulement, non moins de 2.616 romaines églises, chapelles, chapelles de communautés, maisons religieuses pour hommes et femmes, et collèges ; 433 de celles-ci étaient des maisons religieuses pour femmes, ou couvents où de pauvres créatures sont enfermées pour la vie, et où il n'y a aucune inspection du Gouvernement, ni aucun enregistrement des décès. »

Le F∴ Des Pilliers aurait dû insérer cela dans son édition des *Monita secreta !* et ajouter que les francs-maçons seuls ont désormais droit d'association et de propriété.

C'est ainsi que la Maçonnerie a dépensé depuis quelques années : 1° 110.000 francs pour le Vatican luciférien de Charleston, avant même que celui-ci ait subi, fait justement remarquer le Dr Bataille (*Diable au XIXe Siècle*, p. 318), sa transformation extérieure et surtout intérieure et tous ses embellissements maçonniques ; « sans parler des œuvres d'art, tableaux et statues dont un certain nombre sont du plus haut prix, l'immeuble lui-même vaut à cette heure très facilement le double et peut-être même le triple de ce qu'il a coûté ; la bibliothèque, à elle seule, est assurée pour 200.000 francs ; — 2° 7.500.000 francs pour le temple de Washington, copié sur les cathédrales catholiques dans lesquelles la secte compte bien établir, à très bref délai, le culte officiel et public de Satan ; — 3° Le temple

(1) Ici, nous croyons devoir faire observer à notre ami De la Rive qu'il fait vraiment trop d'honneur à la *Chaîne d'union*. Dans ce journal maçonnique dont il était le directeur, le F∴ Hubert a manœuvré du mieux qu'il a pu pour donner à croire que Pie IX avait été affilié à la secte (voir notamment son numéro d'avril 1878) ; ce n'est que lorsque sa manœuvre a été percée à jour, que le F∴ Hubert s'est résigné, et de fort mauvaise grâce tout d'abord, à reconnaître que les inventeurs de la légende s'étaient moqués du public. *(Note de la Rédaction).*

de Bruxelles est estimé plus de 300.000 francs. *les Amis Philanthropes* ont fait dignement les choses. (1)

A. De la Rive.

LE COMTE DE CHAMBORD
a-t-il été empoisonné ?

On sait que la question de l'empoisonnement du roi de Naples Ferdinand II (mort à 49 ans, le 22 mai 1859) n'est plus discutée sérieusement depuis longtemps. C'est un fait acquis à l'histoire. Tandis que l'usurpation piémontaise dépossédait de leurs souverains légitimes la Toscane, les duchés de Parme et de Modène, ainsi que les Romagnes, Ferdinand II était empoisonné, et l'année suivante son fils François II, alors âgé de 24 ans, était à son tour dépossédé de son royaume.

Mais un autre prince de la maison de Bourbon, le comte de Chambord (Henri V) a-t-il été, lui aussi, empoisonné à son tour? Ceci se discute encore, et la question vient d'être agitée assez vivement en ces derniers temps.

C'est M. Robinet de Cléry, ancien procureur général, qui a rappelé l'attention du public sur cette mort, par un article (inséré dans la *Vie Contemporaine*). Impartialement, nous croyons devoir le reproduire ; le voici :

L'EMPOISONNEMENT DU COMTE DE CHAMBORD

Vingt-quatre ans après l'empoisonnement du roi de Naples, un prince de la maison de Bourbon disparaissait non moins subitement. Le comte de Chambord avait soixante-trois ans: sa constitution était vigoureuse, et il avait gardé le plus robuste appétit. Il avait passé l'hiver à Goritz et il était de retour à Frohsdorf, où il avait repris toutes ses habitudes, lorsque tout à coup, le 10 juin 1883, il fut atteint de douleurs abdominales très violentes, accompagnées de vomissements. Il avait la bouche desséchée, une soif très vive. Ses souffrances étaient telles qu'il se roulait sur son lit. « Je suis empoisonné », dit-il à ceux qui l'approchaient, et il écrivit son testament, document historique très important qui n'a pas été publié. On voulut d'abord dissimuler son état. Le 1er juillet, il fallut bien se résoudre à le rendre public; c'est alors que l'*Union* publiait la fameuse note :

« Nous apprenons à l'instant, avec une inexprimable douleur, par un télégramme officiel de Frohsdorf, que M. le comte de Chambord, atteint d'une maladie aussi grave qu'imprévue, est dans un état qui inspire de sérieuses inquiétudes à ceux qui l'entourent.

« Sur son ordre, nous demandons à la France d'unir ses ardentes prières aux nôtres. »

Cependant la forte constitution du malade prit le dessus. Au milieu de juillet, il était en voie de guérison. Les médecins, ne pouvant s'expliquer un mal si subit et si étrange, avaient parlé d'un cancer. Le comte de Chambord, se croyant guéri, dit alors à un de ses familiers, M. Joseph du Bourg, admis à pénétrer dans sa chambre : « Ils disent que j'ai un cancer, il n'en est rien. » Et lui montrant le creux de l'estomac : « Vous pouvez appuyer : j'ai beaucoup souffert ; je ne souffre plus. »

Le 14 juillet, il prit avec appétit un peu de bouillon, de la gelée de viande et du vin. Le 15 au matin, il reçut le docteur Vulpian, arrivé de Paris : « Le prince, écrivit celui-ci, parlait avec sa facilité ordinaire, et tous ses mouvements s'exécutaient avec aisance : son regard était bienveillant, vif et pénétrant. »

Le soir du même jour, il se fit transporter dans sa salle à manger. Tout vomissement avait cessé.

Mais, dans la nuit du 8 au 9 août, une rechute foudroyante le terrassa définitivement et commença son agonie qui ne cessa que le 24 août.

Les médecins consultés constatèrent deux faits graves :

1° Pendant toute la durée de la maladie, les médecins traitants et consultants s'étaient trompés dans leur diagnostic. Il n'y avait pas de cancer. Le docteur Vulpian l'avoua très loyalement : « Une erreur avait été commise pendant la vie du malade, puisque nous n'avons pas trouvé le cancer, que nous nous attendions à rencontrer dans la région épigastrique. »

2° La cause de la mort était « des lésions considérables dans la partie inférieure de l'œsophage, — des ulcérations dont quelques-unes avaient d'assez grandes dimensions. Sur quelques points, les membranes muqueuses étaient entièrement détruites... Plusieurs de ces ulcérations présentaient les résultats d'un commencement de travail de cicatrisation. »

Là, encore, le docteur Vulpian reconnaissait loyalement « que les lésions de l'œsophage n'avaient pas été soupçonnées pendant la vie » ; et il avouait qu'il était, ainsi que ses confrères, « dans l'ignorance des causes des lésions ulcéreuses de l'œsophage et de l'estomac ».

Il écartait cependant l'hypothèse d'un empoisonnement, ne connaisant aucun poison qui eût pu produire ces ulcérations dont il avait constaté l'existence. Il est vrai qu'il ne connaissait pas davantage et qu'il ne pouvait indiquer une maladie ayant pu les causer, ni expliquer ce qu'il appelait « l'apparition presque soudaine des troubles les plus graves des voies digestives ».

Comme de pareils désordres ne peuvent pas ne pas avoir une cause, beaucoup de personnes ont pensé que le comte de Chambord avait été empoisonné deux fois, le 14 juin et le 8 août, que les cicatrisations des premières ulcérations causées par le poison expliquaient la convalescence du mois de juillet, que les ulcérations postérieures, *nombreuses, de grandes dimensions ayant détruit les membranes muqueuses*, n'avaient pas pu être spontanées, et que la récidive de l'empoisonnement avait causé la rechute du 8 août, inexplicable pour les médecins, et la mort.

Les arguments de sentiment ne sauraient prévaloir en présence de ces faits et de ces constatations matérielles. Comment, d'ailleurs, serait-il impossible de supposer une main coupable dans un château où il n'y avait pas moins de 80 domestiques?

Il n'y a pas lieu de s'étonner que cette opinion, tout

(1) On pourrait donner encore une bien plus longue énumération des propriétés maçonniques (Philadelphie, Chicago, Berlin, Londres Hambourg, etc.) ; mais cela mènerait trop loin. Il ne faut pas juger les ressources de la secte d'après celles de nos maçons français qui se font généralement assez tirer l'oreille pour payer leurs cotisations. En Angleterre et aux Etats-Unis surtout, les loges sont riches à millions. *(Note de la Redaction).*

au moins plausible, ait été partagée par les plus proches parents du mort, ceux qu'il avait tendrement aimés pendant sa vie et qui le payaient de retour.

ROBINET DE CLÉRY.

Cet article ne pouvait passer inaperçu. Il fut reproduit par l'*Autorité*, et bientôt le journal de M. Paul de Cassagnac revint à la charge, le 7 juin dernier, en publiant une interview, accompagnée de brefs commentaires.

Nous reproduisons également cet article, en en laissant la responsabilité à l'*Autorité*:

A PROPOS DE L'EMPOISONNEMENT DU COMTE DE CHAMBORD

Au sujet de la relation publiée par M. Robinet de Cléry, dans la *Vie contemporaine*, et reproduite par nous, sur l'empoisonnement présumé du comte de Chambord, nous sommes allés voir une personnalité des plus autorisées du parti royaliste, fidèle dévoué, ayant vecu dans l'intimité de l'exilé de Frohsdorf, et nous lui avons demandé ce qu'il pensait de cette version.

Voici les très intéressantes révélations qu'il nous a faites :

Double empoisonnement. — La main des francs-maçons.

« Oui, M. le comte de Chambord a été empoisonné *à deux reprises ;* il est mort de la seconde tentative.

« L'un des auteurs *probables* du crime a été un membre des loges M∴.

« L'exécuteur immédiat a été l'un des domestiques *temporairement* engagés au château.

« D'après ce qui m'a été secrètement, non pas *communiqué*, mais donné un peu par surprise à entendre, c'est dans une glace ou un sorbet que le poison aurait été administré au prince, alors convalescent d'une première tentative de ce genre ; l'effet s'est produit *le soir même*, si complet cette fois, que, dès le lendemain matin, des journaux parisiens ont pu, *grâce à la source où ils puisaient leurs informations*, affirmer nettement le caractère absolument mortel de la rechute ; on en attendait la nouvelle depuis plusieurs jours.

« M. le comte de Chambord s'est regardé comme empoisonné, en raison non seulement du caractère étrange, de l'instantanéité spéciale des ravages opérés, en quelques heures et sans causes médicalement prévues, dans son robuste tempérament, — mais aussi de certains faits que je citerai plus loin.

Arrêt de mort

« J'ai eu, environ quatre mois après sa mort, par un personnage religieux très grave et du plus haut caractère personnel, l'information suivante, d'origine confidentielle et dictée par un cuisant remords :

« *M. le comte de Chambord avait été condamné à mort* (comme jadis Gustave III de Suède par un comité secret formé de trois délégués des Hautes Loges : pour l'Allemagne, l'Italie et la France.

« *La rencontre et les délibérations desdits délégués ont eu lieu le 5 avril 1883, à Lugano, canton du Tessin (Suisse),* dans une auberge où ils se sont individuellement présentés comme touristes. Ils ont feint de ne pas se connaître et de se lier fortuitement, à table, pour passer ensuite un après-dîner de soi-disants amusements de société dans une salle haute et bien close. Mais un ami, un touriste, m'a dit l'année suivante que cette salle était spécialement réservée aux conciliabules secrets, et que l'aubergiste, informé ou non du but que pouvaient se proposer les gens qui s'y *isolaient* parfois entre eux, était, en tout cas, un dévoué de la secte maçonnique, toujours prêt à exécuter ses ordres.

« La délibération des trois délégués susdits, connue plus tard par quelques indiscrétions échappées à l'un d'eux (l'Italien) devant des FF∴ MM∴ moins sûrs qu'il ne croyait, a été transmise, en caractères convenus, à un certain nombre d'affiliés ; elle portait en substance : « que le comité secret, tout en déplorant la nécessité de frapper un homme qui jouissait, à titre mérité, d'une grande et universelle estime, reconnaissait avec douleur combien les faits existants rendaient cette nécessité impérieuse, immédiate et inéluctable. »

Projet de coup d'État

« Notre interlocuteur nous rappelle alors un projet de coup d'État du Prince qui, dévoilé, avait alarmé les républicains et les francs-maçons.

« — M. le comte de Chambord, résolu, un peu tardivement, ont pensé quelques personnes, à agir de lui-même *et en dehors de son entourage*, pour ne pas compromettre les uns, ne pas avoir à se servir des autres, était entré en relations directes avec le général Ducrot, commandant du 8e corps (à Bourges). Il fut résolu que le Prince gagnerait secrètement Chambord sans même en avertir Mme la comtesse de Chambord ; que, de là, il se présenterait à la France *en Roi*, « venant à elle, puisque ceux qui l'avaient appelé ne paraissaient pas en mesure de l'y faire rentrer ; et se présentant aux Français, dans ce château qu'il était si fier de tenir d'eux, avec l'amour d'un vieux Capétien, la conviction de son droit, *et la résolution de mourir sur le sol de France*, sans plus le quitter. »

« Une sélection lente, d'au moins un an de durée, avait mis dans la main de Ducrot un ensemble d'officiers dont il déclarait pouvoir répondre *absolument;* son influence sur le soldat était alors au maximum. *Vingt-huit* généraux avaient nettement affirmé (la plupart *par écrit*, se confiant à la loyauté connue du prince) leur résolution de marcher, dès qu'il en donnerait le signal. Le prince leur avait fait cette déclaration : « J'espère fermement dans l'effet d'un mou-
« vement grandiose, instantané, répété aussitôt dans
« l'Ouest et le Midi, pour éviter l'effusion du sang
« français ; *si ce désir est faiblesse de ma part, peu*
« *m'importe;* mais ma volonté est qu'en cas de conflit
« imprévu, mon sang coule le premier ; *je serai à la*
« *tête des troupes,* quoi qu'il arrive. »

« Je tiens ces faits d'un des royalistes qui servirent à la correspondance avec le général Ducrot. Le vieux et vénérable Cathelineau, décédé à Viroflay dans un humble pavillon campagnard, en savait beaucoup plus long.

« J'ajouterai que les relations secrètes entre le prince et le général avaient été divulguées à la police ; que le ministère, alors entièrement maçonnique, avait pu en saisir une partie des preuves, et *qu'elles furent produites à Lugano par le délégué français.*

« On s'était trop fié à la facilité naturelle des relations entre Chambord et Bourges. *Tous les généraux français,* alors en fonctions actives, étaient espionné

de très près. En revanche, peu de royalistes militants ont été mis dans la confiance des plans princiers. Je ne les ai connus qu'en 1885.

« Mme la comtesse de Chambord, qui regardait comme une injure à sa vigilance toute supposition d'empoisonnement, fit par deux fois exprimer au petit journal le *Droit monarchique* son vif déplaisir de l'y voir soulevée. Ce fut obéi comme un ordre. »

L'assassinat politique

Revenant à la question de l'empoisonnement du comte de Chambord, notre interlocuteur ajoute encore :

« A cette époque, — de 1884 à 1890 à peu près, — on raillait comme *toqués* les hommes qui, sur des faits précis et par la connaissance des gens et des intérêts, osaient laisser voir qu'ils croyaient à l'*assassinat politique* à notre âge.

« Dès 1879, un évêque célèbre me disait, à Toulouse, devant une vingtaine d'ecclésiastiques réunis aux Carmes :

« — Depuis la catastrophe du Zoulouland, *votre Roi* est le seul ralliement possible des chrétiens honnêtes. Aussi, évêque républicain (de la Pau, au Mexique), j'irai le saluer en sortant de Rome... *Mais faites donc moins de discours, et gardez-le mieux que n'a été gardé le jeune Prince impérial; car je sais,* PERSONNELLEMENT, *que la Secte a déjà agité sa mort; et le jour où il se mettra en mouvement, on vous le tuera trop facilement.* Tous les catholiques des deux Mondes sont intéressés à sa vie. »

« Et il ajouta, en me montrant sa poitrine :

« — J'ai des relations sûres, et je ne dis que ce qui est. J'ai là *deux preuves* de l'activité de messieurs les Trois-Points, et je conserve sans rancune mes relations avec ceux d'entre eux qui peuvent m'éclairer sur leur compte. »

« Je répondis seulement à Mgr Moreno :

« — Monseigneur, je suis sans fortune, je ne donne que ma peine et ma vie à mon drapeau; *mais je vous supplie* de répéter ceci à Frohsdorf.

« — *Je le ferai*, me dit-il. »

Conclusion

« Les faits sont conformes à l'expérience du passé.

« Heureux ceux qui, ayant connu ou entrevu certaines des réalités des *dessous politiques* actuels, ont pu, couverts par l'obscurité même du sort auquel ils se vouaient, — quelles qu'en fussent les duretés quotidiennes, — échapper à la suspicion de criminels puissants, — qui ne se croient pas du tout criminels lorsqu'ils ont coloré leur infamie du fameux prétexte : le salut de la République. »

Notre aimable interlocuteur, dont nous regrettons de devoir taire le nom, nous déclare en terminant :

« Vous donnerez telle valeur qu'il vous plaira à ces renseignements, dont aujourd'hui l'authenticité ne repose plus que sur la confiance qui peut m'être accordée, et sur un certain nombre de vraisemblances. »

L'hypothèse de l'empoisonnement du comte de Chambord par des émissaires de la franc-maçonnerie n'est pas chose invraisemblable, quand on compte les morts mystérieuses dont cette secte politique a été soupçonnée.

A son tour, M. Robinet de Cléry a été interviewé, notamment par un rédacteur du *Rappel*.

Reproduisons encore :

— Vous avez assisté à ses derniers moments?

— Non, mais je m'appuie sur deux ordres de preuves qui sont malaisément récusables. On a prétendu que le comte de Chambord, qui avait l'appétit solide et légendaire des Bourbons, vous le savez, avait succombé aux conséquences d'un régime imprévoyant. Cette hypothèse ne tient pas debout. Une maladie d'estomac ne produit pas de mort foudroyante; elle s'accompagne de troubles fonctionnels, de malaises qui correspondent à une période assez longue.

Or, remarquez la coïncidence, c'est vers le 15 juin que notre roi a senti la première atteinte du mal. Il est soigné d'abord par des médecins allemands, au secours de qui est bientôt venu le professeur Vulpian. Les douleurs sont intolérables. Cependant, il se remet comme par enchantement et, le 15 juillet suivant, il assiste au banquet de la Saint-Henri. Le général de Charette était là, et sa parole ne saurait pas faire doute. L'appétit revient, les forces renaissent. Subitement, sans cause apparente, le prince est de nouveau terrassé. Les praticiens diagnostiquent un cancer à l'estomac. Henri V était le premier à rire de l'oracle d'Epidaure : « Voyez donc, disait-il à ses amis en frappant sur son estomac, ces médecins sont étonnants, ils veulent absolument m'imposer un cancer. J'ai beau presser ici, je ne sens rien. Au contraire, j'ai l'impression d'un homme qui vient d'avaler une mauvaise drogue. »

— N'y a-t-il pas d'autres témoignages?

— J'y arrive. Vous n'ignorez pas que j'ai hautement réprouvé l'attitude des d'Orléans aux obsèques royales. Respectueux serviteur des volontés de la reine, j'étais d'avis de conserver à la cérémonie un caractère purement familial et de laisser aux plus proches parents de l'illustre mort le soin de conduire le deuil. M. le duc de Parme m'a gardé de cela une vive reconnaissance, ainsi que Mme la duchesse de Madrid. Grâce à la confiance dont la duchesse m'honore, j'ai pu apprendre que l'impression de la famille directe était conforme à la mienne. M. de Parme a écrit, en effet, à sa sœur, que la fin du comte de Chambord lui rappelait exactement celle de Ferdinand II, roi de Naples. Mêmes symptômes, même rechute brusque après une intermittence qui remettait le malade en pleine santé, mêmes constatations.

— Quelle était l'opinion de Mme la comtesse de Chambord ?

— Ai-je besoin de vous dire combien elle se tenait éloignée de la politique? L'idée même d'une intrigue possible lui faisait horreur. *Elle s'est opposée à l'autopsie de son époux, comme si elle eût craint d'être obligée d'accuser quelqu'un.* Nous nous sommes inclinés devant sa décision, en la regrettant.

Cette discussion soulevée par M. Robinet de Cléry a donc ému profondément le public, non seulement en France, mais aussi en Autriche (où est situé Frohsdorf).

Il en est résulté une note que l'*Agence Havas* a communiquée aux journaux sous forme de dépêche.

La voici :

Vienne, 8 juin.

Le *Fremdenblatt* déclare, d'après des informations

puisées à des sources authentiques, que l'autopsie pratiquée par le professeur Kundrat sur le corps du comte de Chambord avait fait découvrir à l'estomac des altérations pathologiques organiques assez importantes pour exclure l'idée d'un empoisonnement. Les pièces anatomiques conservées à Vienne démontrent à première vue à tout homme compétent que la mort du comte de Chambord a été due à des causes naturelles. Dans le cas où il y aurait eu le moindre soupçon d'empoisonnement, les médecins auraient dû, conformément à la législation autrichienne, interrompre sur le champ l'autopsie et aviser la justice.

Malgré cette note, la question ne nous semble pas tranchée. Si, dans la suite du débat, il se produisait quelque révélation importante, nous ne manquerions pas de l'enregistrer ici ; car notre revue a été créée pour consigner les faits qui ont trait à la haute-maçonnerie. Or, si réellement le comte de Chambord a été empoisonné, il est bien évident que le crime n'a pas été commis par des maçons des loges symboliques, mais par des agents des triangles, de ces triangles souverains dont, il n'y a pas longtemps, l'organisation était à peine soupçonnée !

Disons enfin, pour ne rien oublier, que la version du *Droit Monarchique*, à laquelle M. Robinet de Cléry a fait allusion, n'a pas trait à un empoisonnement par une substance toxique ; il a été question de diamant pilé, mêlé au sucre en poudre servi avec des fraises.

Le *Droit Monarchique* était le journal de M. Maurice d'Andigné, secrétaire du comte de Chambord. Le premier article accusateur parut dans le n° du 4 mai 1884 ; il était signé par M. G.-W. Austin et rédigé en ces termes :

« Le 4 mai 1883, Henri V reçut de Londres un avis anonyme conçu en termes très graves, l'avertissant que « l'année et peut-être le mois ne se passeraient « pas, sans qu'une tentative d'empoisonnement, « arrêtée récemment entre personnages importants, « fût accomplie sur sa personne. »

« Nous tenons également de source peu suspecte que, le 5 avril 1883, trois délégués des sociétés secrètes, — un allemand, un italien et un français, — se seraient réunis à *Lugano* (canton du Tessin, Suisse), et qu'après avoir examiné la situation de l'Europe en général, de la République française en particulier, — ils auraient conclu « que le plus réel péril pour « l'avenir de leurs idées était dans l'avènement « d'Henri V ; que cet avènement, longtemps tenu pour « ridicule, devenait possible et pouvait même devenir « prochain ; *qu'en conséquence et au nom des pouvoirs « à eux confiés par les sociétés secrètes, ils concluaient « à la suppression de la personne d'Henri V, suppression « qui amènerait, selon eux, la fin de la légitimité.* »

« Celui qui trace ces lignes n'a jamais admis qu'avec les plus grandes réserves les faits y énoncés ; mais il reconnait que la qualité, le nombre des personnes persuadées de l'empoisonnement du Roi, lui fait un devoir de relater ce qui a été dit ou écrit. Parmi ces personnes, il en est d'assez haut placées pour qu'il soit interdit de les nommer ; l'écrivain se contente donc d'assumer la responsabilité de ses assertions.

« Le Roi aurait été empoisonné non à l'aide d'une substance toxique, mais avec des fragments de diamant (1) pulvérisés de façon à pénétrer dans les villosités de l'organe digestif et à y produire, par leurs petites arêtes tranchantes, une quantité de points d'inflammation. C'est ce qui est arrivé, on se le rappelle. Les téguments internes se sont trouvés mouchetés d'une quantité de petits points d'ulcération, qui auraient fini par rendre l'alimentation impossible. Un loyal et éminent professeur de la Faculté de Paris, le docteur Vulpian, deux fois appelé, mais bien tard, a publié, peu après la mort du Roi, une lettre dont chaque terme, dans l'hypothèse d'un cas semblable à celui qui nous occupe, constituerait un acte d'accusation formel.

« On sait qu'en 1670, Henriette d'Angleterre fut empoisonnée avec du verre pilé. Les dénégations prétendues scientifiques qu'on y oppose ont été réfutées ; la princesse venait de conclure secrètement à Douvres la convention par laquelle son frère Charles II d'Angleterre devait publier sa conversion au catholicisme. D'immenses intérêts étaient en jeu dans cette affaire. Henriette, après avoir bu un verre d'eau de chicorée, mourut dans d'affreuses douleurs ; on ne trouva aucune trace de poison.

« Quoi qu'il en soit, il appert, de renseignements dont nous ne devons pas divulguer la source, que le Roi, à une certaine période de sa maladie, et après avoir constaté l'inutilité des soins médicaux, s'est tenu pour perdu ; qu'il a communiqué cette impression, à plusieurs reprises, à des membres de sa famille, et qu'il a eu soin d'ajouter à ses paroles des mots de pardon, ce qui ferait penser que le Roi s'est jugé ou s'est soupçonné empoisonné. »

Voilà donc les principales pièces du débat récemment soulevé. Nous les donnons sans aucune arrière-pensée ; ceci dit, à raison de ce que M. Magnard a cru voir dans la campagne de M. Robinet de Cléry une manœuvre pour faire porter des soupçons sur d'autres personnes même que les chefs de la franc-maçonnerie.

Contre telle interprétation, nous protestons pour notre compte. Nous, nous croyons que, si un crime a été commis, c'est uniquement à la secte dont M. Adriano Lemmi est aujourd'hui le chef, qu'il est imputable.

Nous ajouterons que le fait du conciliabule de haute-maçonnerie *à Lugano* ne nous surprend aucunement. Cette ville de la Suisse italienne a été bien souvent le lieu de rendez-vous fixé pour des complots criminels du même genre. Les hauts-maçons mazziniens et lemmistes viennent à Lugano comme chez eux.

D'un document authentique que nous avons eu sous les yeux, il résulte qu'il y a à Lugano une loge très active, fondée en 1877, la loge *Il Dovere*, comportant cent membres en moyenne, et un triangle palladique, intitulé *La Profondità di Dio*.

(1) Du diamant pilé dans un plat de fraises.

LA FRANC-MAÇONNERIE

et « le Diable au XIX[e] Siècle » (1)

I

Rien n'est aussi bien prouvé aujourd'hui que l'action de la Franc-Maçonnerie et le rôle politique, social et antireligieux qu'elle remplit dans le monde. Néanmoins il y a encore beaucoup de gens, même dans les milieux instruits, qui ne veulent pas en parler et affectent une incrédulité ou une indifférence obstinée en ce qui concerne la secte, semblant la traiter comme une société de plaisir ou une camaraderie d'affaires sans action politique et sans portée pour l'avenir social. Quant au Diable, vrai chef de la Franc-Maçonnerie, si l'on s'avise d'en prononcer le nom, on est considéré la plupart du temps comme un esprit enfantin, peu sérieux et capable seulement d'apprécier des contes bleus de vieilles bonnes femmes.

Ces mêmes sceptiques, ces indifférents, ces incrédules qui ne veulent pas voir le fait politique et religieux le plus considérable de notre âge, qui rient du monde surnaturel et des enseignements du christianisme, sont très souvent affolés de spiritisme, d'hypnotisme, de tous les prestiges du merveilleux pratiqué par les pires aventuriers de l'occultisme contemporain.

Ce fait, que chacun a pu expérimenter cent fois, dénote que notre âge ne se pique ni de logique ni de bon sens, puisqu'il dédaigne les réalités les plus graves et les plus certaines pour s'attacher aux farces de charlatans spirites ou aux expériences plus que suspectes de certains agents dont l'objectif est fort peu clair.

Ceux qui, dans le public, font, disent-ils, le plus de concessions, avouent que la Franc-Maçonnerie est une association politique dont le but est d'assurer à ses membres tous les bénéfices, toutes les situations politiques, toutes les places, toute l'influence gouvernementale. Mais ils ne vont pas plus loin et ne veulent rien voir au delà. Qui commande et dirige en réalité la Maçonnerie ? Ne cherche-t-elle que des avantages, des places et de l'influence pour ses adhérents ?

Si tel était le vrai, l'unique but de la secte, comment expliquer ses actes et son orientation principale ? Pourquoi sa guerre à la religion ? pourquoi des actes, tels que les diverses laïcisations, qui sont évidemment contraires non seulement à la religion, mais aux plus vulgaires intérêts matériels ? Quel intérêt, une fois maîtresse du Gouvernement, aurait-elle à persécuter, à vexer, à proscrire toute une classe de citoyens, la plus nombreuse, la plus considérée, même par les malhonnêtes gens ? Est-ce que son intérêt évident ne serait pas au contraire de se concilier ces honnêtes gens, pour prévenir la guerre à laquelle ils finiront par se résoudre, après de trop longues hésitations ? car il est clair que la Maçonnerie n'étant en somme qu'une poignée d'audacieux, le jour où les millions de catholiques se décideront à s'unir contre eux, cette infime association de 25.000 persécuteurs (1) disparaîtra comme un fétu de paille balayé par le vent.

Il y a donc dans la secte un autre objectif que la curée des places ; il y a une autre direction plus puissante que celle des chefs officiels qui, sans cela, seraient bien maladroits et peu avisés. Or, l'adresse et l'intelligence ne manquent pas aux sectaires.

Pourquoi s'obstinent-ils à des actes qui ne servent en rien leurs vues d'ambition personnelle, qui irritent la population même indifférente et qui, sans leur être du moindre avantage, leur nuisent au contraire dans le public qui les soutient encore ? Il est très certain, en effet, que dans ce public qui suit aveuglément la direction maçonnique, beaucoup de gens sont étonnés, vexés et irrités de cette persécution obstinée des catholiques, de ces mesures odieuses contre le droit et la liberté, dont ils ne comprennent pas le but et la nécessité. Les maîtres leur affirment que les catholiques sont des ennemis, et ils semblent le croire, par lassitude ou indifférence. Mais ils seront détrompés tôt ou tard, et alors viendra le mauvais quart d'heure pour les trompeurs.

Oui, il y a pour la secte un autre objectif que la curée de places ; il y a une direction occulte, qui n'est point celle de ses chefs apparents.

Si le public n'en est pas encore bien sûr, ce n'est pas la faute des grands chefs sectaires, qui ne le cachent guère et jettent, à ce sujet, leurs aveux à tous les vents. Les publications maçonniques ne laissent nul doute, nulle ombre sur ce point, et l'on ne peut que s'étonner une fois de plus en voyant quel temps et quels efforts sont nécessaires pour vulgariser les faits les plus certains et faire pénétrer dans les masses même instruites et lettrées les vérités les plus palpables.

II

« Mais alors, dira-t-on, vous croyez que c'est le diable qui mène la Franc-Maçonnerie ?... Mais enfin... est-ce sérieux ?... peut-on décemment croire que...??... »

Voilà bien où on en est venu. Ces pauvres gens qui, font tourner les tables, qui évoquent *les esprits* et croient sur parole les pires charlatans hypnotiseurs, ne croient même plus au diable, pas plus que souvent ils ne croient en Dieu.

Beaucoup de catholiques ont des idées aussi vagues et presque autant de doute. Ils croient en Dieu ; mais ils sourient parfois en parlant du diable, comme s'il s'agissait d'une légende mythologique.

On a peine à comprendre un pareil état d'esprit, et l'on n'y croirait pas si tout cela n'était pas prédit depuis longtemps. Voici par exemple ce qu'on lit dans la 2e épitre de saint Paul à Timothée (IV, 3, 4) :

(1) Cet article, que nous sommes heureux de reproduire, est extrait du *Bulletin des Serviteurs de Saint-Pierre*, organe officiel de la Société de ce nom, dont Mgr Fava, évêque de Grenoble, est le ondateur et le président d'honneur.

(1) L'auteur de l'article parle *ici* uniquement des francs-maçons français, qui ne sont en effet pas plus de 25.000 en tant que membres actifs, fréquentant assidûment les loges de notre pays. (*Note de la rédaction.*)

« Viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais, suivant leurs caprices, ils amasseront des maîtres autour d'eux, éprouvant une vive démangeaison aux oreilles, et détournant l'ouïe de la vérité, ils se tourneront vers les fables. »

Saint Pierre annonce de même, notamment dans sa 2e Epître, qu'on verrait des imposteurs artificieux marchant suivant leurs convoitises, qui détourneraient les chrétiens de la vérité.

Nous sommes bien au temps prédit par saint Paul. Il n'est pas de docteur de mensonges qui ne réussisse à faire école et à amasser autour de lui un public souvent nombreux. Il n'est pas de sottise qu'on ne puisse faire prendre à ce public pour une conquête scientifique. Quant à la Vérité, on en est las et on s'en détourne.

Un autre fait curieux qui caractérise ce temps est l'ignorance profonde où le public et beaucoup de savants sont des faits les plus certains, lorsque ces faits peuvent contrarier les erreurs ou les mensonges courants.

Qui sait par exemple, dans le monde, même de la science, que la plupart des phénomènes de magnétisme ou d'hypnotisme, qu'on dit révélés depuis quelques années, sont vieux de bien des siècles ?

Dès l'Ascension de N.-S., et alors que les apôtres commençaient à répandre le christianisme, un docteur comme il y en a eu beaucoup depuis un certain temps, mais bien plus fort que ces derniers, a étonné et séduit le monde par ses prestiges. Simon le Mage a fait des choses bien plus étonnantes que les maîtres des erreurs actuelles. Il a fallu, pour qu'on en sût des détails, la découverte d'un manuscrit antique qui les rapporte. Simon non seulement faisait produire tous les prestiges des tables tournantes et parlantes, mais il s'élevait dans les airs et contrefaisait les miracles de saint Pierre pour tromper les nouveaux chrétiens et les Romains qui écoutaient l'apôtre.

Est-ce que Simon avait découvert une science nouvelle ? Non. Il s'était simplement vendu au démon, et c'est par le pouvoir du démon qu'il opérait ses prestiges. On le vit bien, lorsque s'étant fait enlever dans les airs par son inspirateur, il retomba lourdement, sur une simple prière de saint Pierre à Dieu, et qu'il mourut de sa chute.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, a-t-on dit souvent. C'est vrai surtout des prestiges hypnotiques, magnétiques et autres de ce genre.

On devrait un peu étudier, ou simplement lire l'histoire si instructive de Simon. Jamais on n'a eu tant besoin de la connaître qu'à notre époque, où tant de faux docteurs crient à tous les vents qu'ils ont découvert une science nouvelle et surpris de grands secrets de la nature. Ils ne font rien que Simon et bien d'autres n'aient fait avant eux.

La sorcellerie du Moyen-Age et celle des Italiens de la Renaissance, l'astrologie des Médicis et les arts occultes qu'une femme néfaste de cette famille a introduits en France ont étalé bien d'autres prodiges que ceux de la Salpêtrière ou des écoles actuelles. Les astrologues de Catherine étaient autrement forts que certains personnages en réputation aujourd'hui. Ils n'ont jamais prétendu avoir découvert une science, ni surpris un secret à la nature. Ils avaient au moins le mérite de la franchise et auraient ri de bon cœur des allures pédantesques de nos faux savants. Parmi ces derniers, il y a beaucoup de Prudhommes. On dirait que le type créé par Henri Monnier a fait souche un peu partout, et c'est un des caractères de notre temps que ce mélange de prétentieuse sottise qu'on trouve dans tout ce que notre âge a produit de mauvais. Dans la plupart des prétendus savants, il y a un poseur naïf qui s'admire lui-même autant qu'il trompe le public.

III

Il faut revenir à la vérité.

Il est clair et nullement contestable qu'il y a certains phénomènes purement physiques, découverts ou produits par la science médicale. Il est également certain que des prestidigitateurs fort habiles font des tours qui surprennent et étonnent. Mais, à côté de la science et de l'adresse, il y a des faits qui ne relèvent ni de l'une ni de l'autre et qu'il est absolument impossible de ne pas attribuer à un pouvoir supérieur à la nature. De même qu'il y a des miracles opérés par Dieu (et jusqu'à présent les catholiques n'ont jamais essayé de le nier), il y a aussi des prestiges dus à l'action du démon. Dans tous les temps, le démon a voulu singer les œuvres de Dieu ; Dieu en le châtiant ne lui a point enlevé ses puissantes facultés, son intelligence supérieure, et le pervers en use pour tromper et tenter les hommes. Si l'on ne sait pas, si l'on ne croit pas cela, on connaît bien peu la religion.

Je ne veux pas, on le comprend, tracer ici la ligne de démarcation entre les faits merveilleux naturels, les tours d'adresse, et le merveilleux satanique. Je veux simplement rétablir ce principe, que beaucoup de dupeurs et de dupés nient obstinément.

Les questions de cet ordre ont été réveillées depuis quelque temps par des expériences nombreuses de médecins et de spécialistes, et aussi par les publications du docteur Bataille. Il est rare, quand on entend parler de ces livres, qu'on n'entende pas déraisonner quelque peu.

L'ardeur peu commune qu'on a mise à les critiquer, à les combattre et à attaquer l'auteur est déjà bien suspecte. Si ce livre est absurde et ridicule, comme plusieurs l'ont dit, il tombera tout seul, et pas n'est besoin de le poursuivre pour hâter sa chute. L'ennui des lecteurs suffira.

S'il trompe, il faut montrer sa tromperie. Sans exiger qu'on fasse des enquêtes sur tous les faits qu'il rapporte, il est aisé à beaucoup de gens de prouver la fausseté de tels ou tels faits importants, si fausseté il y a. Malheureusement, quand on a voulu contester ou nier certains incidents, il s'est trouvé jusqu'à présent que le livre avait dit vrai, et que l'auteur en fournissait une preuve nouvelle.

On s'est d'ailleurs étonné de récits qui ne révélaient rien d'inconnu. Quiconque a lu le livre du P. Huc et les lettres de nos mission naires dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, a pu y apprendre des faits qui ressem-

blent beaucoup à ceux que rapporte le docteur Bataille. C'est l'ignorance trop générale qui a causé la surprise. Les Français connaissent peu les pays étrangers et ne s'inquiètent guère de ce qui s'y passe. Les *Savants*, au moins ceux dont la spécialité n'embrasse pas l'Inde et la Chine n'en savent guère plus long sur ces contrées que le bon public qui *gobe* leurs livres.

IV

Je crois qu'un homme qui veut la vérité et la cherche sans préjugé et avec prudence, peut trouver beaucoup dans ce livre si attaqué. Je ne m'occupe ni de la forme des récits adoptée par l'auteur, ni des détails que je ne peux vérifier, mais qu'on n'a pas encore démontrés faux. Je m'arrête au fond. Or, au fond il y a plusieurs constatations d'une gravité extrême.

Le docteur Bataille promène le lecteur au milieu de toutes ces sectes de l'Inde et de la Chine, dont on a beaucoup parlé, mais dont nul savant n'a révélé encore l'origine, l'objectif et le vrai caractère. Ces Fakirs, ces innombrables prêtres de toutes les branches du boudhisme, ces zélateurs de cent religions inconnues qui se traînent du plus grossier matérialisme aux mystères en apparence les plus spiritualistes, tout cela n'est, en réalité, en fait, que le culte de Lucifer, propagé, soutenu par la haute Maçonnerie, sous la protection et l'œil complaisant de l'Angleterre protestante.

Les formes, les noms, le culte, tous les accessoires de ces religions diverses, varient à l'infini. La théogonie est variée, la croyance change suivant les rites et les religions. Mais, au fond, il n'y a qu'un culte, qu'un nom : c'est le culte de Lucifer.

Les fidèles de chacun de ces cultes sont eux-mêmes bien souvent dans l'ignorance de la réalité : ils adorent telle idole ou telle conception de leur rite. Dans cette idole se meut un démon, et, dans la plupart des pratiques de ces divers cultes, se produisent des prestiges et des actes surnaturels qui sont l'œuvre du démon.

Le doute n'est pas possible pour les hommes de bon sens et de réelle instruction qui savent où s'arrêtent forcément la science et l'adresse. Il l'est moins encore lorsque les faits merveilleux se produisent sur l'invocation formelle du démon.

Le docteur Bataille, qui a réellement voyagé et vu, fait des révélations précieuses, qu'on n'a point faites avant lui. Les missionnaires ont vu plusieurs des faits merveilleux qu'il raconte ; mais tout en les attribuant à l'action du démon, ils ne pouvaient affirmer, comme le docteur, qu'ils sont provoqués par la Franc-Maçonnerie.

Nul, avant le docteur Bataille et Mgr Meurin, n'a montré aussi bien qu'eux l'action générale et universelle de la secte. On supposait bien que la Maçonnerie était diabolique et qu'elle avait une action dans d'autres contrées que l'Europe. Mais ce qu'on ne pouvait dire avec assurance, et ce qu'on peut dire aujourd'hui avec certitude, c'est que la Franc-Maçonnerie est, en ce siècle, l'instrument et l'organe principal du démon à l'égard des hommes.

Si les cultes idolâtriques derrière lesquels agit la secte sont d'une grande variété, les branches des arts occultes, du spiritisme et de la Franc-Maçonnerie sont aussi nombreuses et variées. Vingt, trente, cinquante, cent sectes diverses, souvent ennemies les unes des autres, exploitent ce champ de l'occultisme, sous la protection, avec l'aide avoué ou secret de Satan. Les Satanistes ne sont pas les Lucifériens ; les Palladistes sont ce que beaucoup de sectaires ignorent; les fauteurs de Magie blanche désavouent ceux qui font de la Magie noire ; tel chef d'école ou de secte combat un rival qui peut nuire à son exploitation individuelle. Mais ils s'entendent tous contre le catholicisme, et c'est là leur lien le plus fort. On reconnaît bien en cela l'inspiration commune à tous.

On voit de même, depuis bientôt vingt ans, tous les groupes politiques avancés, qui se combattent à outrance, chacun voulant la curée pour lui seul, et qui s'entendent seulement contre les catholiques. Ces frères ennemis, radicaux, opportunistes, socialistes et autres, redeviennent toujours unis comme les doigts de la même main, dès qu'il s'agit du Christ et de l'Eglise. Sectaires politiques et sectaires de l'occultisme. Pour qui veut réfléchir, il y a là matière à de précieux enseignements. Mais combien peu, aujourd'hui, veulent sincèrement la vérité !

Le docteur Bataille a fait, par son livre, une synthèse de la Franc-Maçonnerie et des arts occultes.

Il y a, sur ce point, ce que la science appelle certitude scientifique. Le docteur Bataille, Mgr Meurin et d'autres hommes dignes de foi affirment qu'ils ont vu les faits, et que ces faits étaient provoqués par de hauts maçons en vertu de leurs pouvoirs maçonniques. Il y a donc expérience matérielle faite dans les conditions possibles. Qu'on vienne produire des expériences contraires ou démontrer que les affirmations sont fausses, et alors on pourra discuter. Ces livres ont toute la valeur scientifique qu'on peut attribuer et qu'on attribue sans hésitation à des récits d'explorateurs, de voyageurs honorablement connus.

Ils ont une autre valeur encore. Ils sont entièrement conformes à ce qu'on savait déjà de la secte, et ce qu'ils révèlent n'a rien de contraire à l'enseignement catholique. On peut ajouter que ce qui est relatif à l'Angleterre est entièrement confirmé par ceux qui connaissent les pays d'Extrême-Orient et le rôle qu'y jouent les Anglais. Nous avons entendu plusieurs fois des Evêques missionnaires nous exprimer à ce sujet une opinion qui confirme entièrement les faits allégués par le docteur Bataille.

V

Quoi qu'en disent certains savants, les Prudhomme, le bon public, de prétendus catholiques, et enfin la cohue des niais, il est donc établi et évident :

1° Que la Franc-Maçonnerie est absolument satanique, sous la direction exclusive et active de Satan ou Lucifer. Qu'il y ait encore des naïfs qui l'ignorent, c'est ce qui se produit toujours là où des dupeurs veulent exploiter les dupés. Mais quant au fait général, il est acquis.

2° Qu'en admettant que des branches maçonniques restent étrangères au culte de Lucifer, il est évident qu'une secte est plus que suspecte quand son chef et ses principaux meneurs sont des Lucifériens avérés, et qu'elle compte dans son sein un nombre très considérable de gens professant une pareille religion.

3° Que toutes les branches de la Franc-Maçonnerie sont en fait soumises à la branche luciférienne; que les haut-gradés de cette branche ont tout pouvoir dans les réunions des autres et y exercent une suprématie incontestée.

4° Que la Franc-Maçonnerie a su se juxtaposer et s'imposer à la plupart des cultes idolâtriques, bouddhiques ou autres de l'Inde et de la Chine; que si ces cultes s'adressent, pour la forme, à telle ou telle divinité, ils sont rendus au fond et en réalité à Lucifer; que les haut-maçons lucifériens ont tout pouvoir dans ces religions diverses aussi bien que dans les Loges de toutes les contrées.

5° Que la puissance et l'influence anglaises sont les grands promoteurs et les principaux, sinon les seuls appuis de la Franc-Maçonnerie de tout ordre en Asie, plus encore qu'ailleurs, et que c'est sous la protection anglaise que s'étalent et opèrent tous les cultes bouddhiques et idolâtriques, ainsi que le culte luciférien.

Voilà les principales conclusions qu'on peut tirer des publications du docteur Bataille. Je ne parle pas des détails et de cent autres conclusions aussi claires, mais qui n'ont pas la portée des cinq établies ci-dessus.

Comme résultat général, il faut en indiquer un autre, excellent pour la France.

On avait depuis longtemps renoncé à parler du Diable. Satan était devenu, pour le public, un simple personnage mythologique, une légende dont les prédicateurs et les catéchistes pouvaient à peine parler sans éveiller les sourires.

Eh bien, la question du Diable est revenue sur le tapis. On la discute. Beaucoup de gens *prudents et sensés* traitent le docteur Bataille de romancier, de *fumiste*. D'autres comprennent au contraire tout ce que ses publications révèlent de sérieux et de grave.

On conteste, on se scandalise, on rit, on se moque, on s'étonne que tant de faits monstrueux restent inconnus, on s'occupe enfin de la question. C'est un résultat certain et qui a son prix. Le diable, qui était nié ou fort oublié, apparaît de nouveau, au moins comme une possibilité. On ne rit plus, on s'interroge, on cherche *si c'est vrai*... A ce simple point de vue restreint, le docteur Bataille a donc rendu un vrai service.

Constatons autre chose. Le docteur Bataille, qui est certainement médecin et évidemment très instruit, fait avec un grand sens, dans tous ses écrits, la part de la prestidigitation, celle de la vraie science, et enfin celle du démon. Il explique fort bien et avec autorité quels phénomènes peut produire par exemple l'hystérie, et aussi ce qu'elle ne peut produire. Il distingue très nettement chacun de ces éléments naturels ou scientifiques, démoniaques ou de simple adresse. Les opérateurs et faux savants de notre époque les mêlent très souvent en recourant à chacun d'eux successivement ou à la fois; il importe de ne pas les confondre, et cela est facile avec un peu de raison, de bon sens et d'expérience.

Notre auteur donne non seulement le tableau de tous les actes d'occultisme contemporain, mais encore celui de ces arts occultes à tous les âges de l'histoire. La synthèse est historique aussi bien qu'elle est actuelle. Il démontre une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, quoique prétendent certains faiseurs de notre temps, qui voudraient montrer dans leurs opérations de spiritisme des découvertes scientifiques. L'ouvrage du docteur perce à jour le spiritisme et tout l'occultisme de notre temps.

Il est bon d'ajouter que dans toutes les publications du docteur Bataille, le lecteur français *et la lectrice française* sont respectés d'une façon absolue. Il n'y a pas une ligne qui soit contraire à l'enseignement catholique; il n'y a pas un mot qu'une femme honnête ne puisse lire.

Nous ne donnerions pas ce livre à tout le monde, parce que des esprits trop peu cultivés ou ayant des idées mal assises pourraient y trouver quelque danger. Nous en dirions autant des livres les meilleurs traitant certains sujets. Mais tout homme un peu instruit, toute femme sérieuse, ayant de solides notions religieuses et aussi le jugement droit et sain, pourront le lire avec beaucoup de fruit. Il est intéressant et surtout instructif pour quiconque a la volonté de s'instruire et en cherche les moyens *avec droiture*. J'insiste sur ce point, et l'on me comprendra. Un esprit faux ou qui n'a pas une vraie rectitude d'intentions, peut trouver et trouve souvent le mal partout où il n'est pas. Si l'on avait quelques doutes à cet égard, on pourrait utilement, avant toute lecture, consulter un prêtre éclairé et sage.

J'ai voulu m'expliquer sur ce sujet parce qu'à notre époque, il en est peu d'aussi graves pour la religion que les questions relatives à la Franc-Maçonnerie et conséquemment au diable. Peut-être aurai-je à y revenir. Mais j'ai dit l'essentiel, au moins en ce qui concerne les publications du docteur Bataille.

A. Desplagnes.
Ancien magistrat.

Nous apprenons avec plaisir que notre confrère et ami Charles Buet vient de prendre la rédaction en chef du vaillant petit journal *l'Avant-Garde*, qui est, comme on le sait, l'organe des anciens zouaves pontificaux.

« Nous éviterons, écrit M. Charles Buet, tout ce qui pourrait donner une nuance politique au journal, respectant les opinions de chacun; mais nous tenons aux traditions du beau régiment des zouaves, et nous continuerons à insérer, comme par le passé, tout ce qui viendra du général Charette, et tout ce qui pourra intéresser le régiment. »

LA MAÇONNERIE SATANIQUE
et les sacrifices humains

« Nous avons reçu, il y a une dizaine de jours, écrit M. le chanoine Mustel (*Revue catholique de Coutances*, nº du 8 juin 1894), la lettre suivante d'un prêtre éminent, qui ne veut pas être loué et qui, pour de graves raisons, est obligé de ne pas livrer son nom à la publicité.

« Ce que nous pouvons et devons dire, c'est qu'il jouit à bon droit, dans son diocèse et bien au-delà, d'une réputation incontestée de science, de modération, de prudence et de sagacité qui lui donne une autorité exceptionnelle. Les révélations qu'il nous demande de porter à la connaissance des catholiques, venant d'une telle source, méritent, à nos yeux, toute créance. Elles sont, d'ailleurs, conformes à d'autres informations qui deviennent de plus en plus nombreuses et précises. »

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Les ordres formels du Souverain Pontife contre la Franc-Maçonnerie ont été compris et fidèlement exécutés. « Otez le masque dont elle se couvre », nous a dit Léon XIII ; et les révélations sur les pratiques de la secte maudite sont arrivées nombreuses, indiscutables, écrasantes : les points obscurs se sont éclairés peu à peu ; le public commence à connaître ce que les spécialistes seuls avaient soupçonné jusqu'ici. Les prières des âmes ferventes ont secondé l'action des défenseurs de la vérité : plus d'une fois la Providence a merveilleusement fourni des documents et des preuves à ceux qui combattaient Satan et ses suppôts. Vous êtes au premier rang de ces vaillants lutteurs ; vous avez pris à tâche de porter la lumière dans les antres du satanisme contemporain, et vous y avez réussi.

Mais ne pensez-vous pas qu'il soit temps de dévoiler les dernières turpitudes du Maudit ? Il semble que tout ait été dit sur l'immoralité de la démonolatrie en ce siècle, sous quelque nom que se groupent ses adeptes : palladistes, lucifériens, satanistes, mages noirs, etc. Mais l'enfer est un abîme sans fond. Le culte du démon ne s'est jamais borné au blasphème, au sacrilège, à l'impureté ; à toutes les époques, il est descendu jusqu'au meurtre rituel, jusqu'au sacrifice humain. Oui ou non va-t-il aujourd'hui jusque-là ? Est-il vrai que dans nos villes, au sein de nos populations si fières de leur civilisation, les cruautés du paganisme, les sanguinaires orgies du sabbat se renouvellent plus fréquemment qu'on ne l'imagine ? Immole-t-on des hommes, des femmes, des enfants au démon, après les avoir parfois torturés dans des supplices raffinés ?

Je sais bien que ces questions vont indigner les uns et faire sourire les autres. On n'a pas cru le docteur Bataille lorsqu'il a décrit les sacrifices humains offerts à l'ange déchu par les Lucifériens de l'Inde ou de la Chine. Me croira-t-on si j'affirme que des faits analogues se produisent en France, à cette heure même ?

Dans un roman, qu'on ne doit pas lire sans de très graves raisons, parce qu'il est la peinture affreusement réaliste, quoique, hélas ! trop fidèle, du satanisme, Huysmans fait porter ce jugement sur son chanoine Docre : « Il est fort au-dessous de Gilles de Rais » ; et il répond à son interlocuteur : « Tu es bon, toi ; ce n'est pas facile de se procurer des enfants que l'on puisse impunément égorger, sans que des parents criaillent et sans que la police s'en mêle. »

Cette phrase me paraît pleine de sous-entendus ; elle explique les longues pages consacrées par l'auteur à Gilles de Rais. Il est clair que Huysmans n'a pas voulu tout dire. Pour des raisons personnelles, — il appartient lui-même à l'illuminisme, — il tenait à montrer les mœurs ignobles des mages noirs, ses adversaires, à établir qu'ils se débarrassent de leurs ennemis par le poison ou les envoûtements. Sa thèse exposée, il a laissé dans l'ombre plus d'un coin des chapelles sataniques ; mais il a décrit avec des détails trop circonstanciés les forfaits de Gilles de Rais, pour ne pas nous donner le droit de supposer qu'il en savait plus qu'il n'en a révélé sur les continuateurs du trop fameux maréchal.

Quoi qu'il en soit, ni l'impudicité ni les profanations d'hosties consacrées ne suffisent au prétendu Dieu-Bon. L'idole qui le représente est là, dominant l'assemblée hideuse réunie pour servir le monstre. Parfois il apparaît lui-même. C'est le moment de lui offrir le sang humain dans lequel il se complaît ; car il est *homicide dès le commencement*. On saisit la victime, un frère ou une sœur dont on prétend avoir à se plaindre, une malheureuse créature entraînée par l'attrait du vice, un enfant qu'on a volé ou acheté. Si l'immolation prend l'apparence du châtiment, le supplice est plus cruel : le chevalet, la flagellation, le fer rougi, la croix sous des formes modernisées, sont mis en œuvre sans pitié. L'agonie se prolonge lentement, tandis que les bourreaux s'amusent. La lubricité se mêle à la cruauté dans ces scènes d'enfer, les traitements les plus barbares sont infligés à la victime ; ce sont les bas-fonds du vice humain, ayant à son service l'intelligence de l'ange déchu. A la fin, on ouvre la poitrine du patient, et l'on arrache son cœur palpitant. Ne faut-il pas aussi communier à la victime ? On le fait. Et le sang et la chair humaine consacrés au maudit deviennent le sacrement du satanisme. Par eux ses malheureux adeptes communient à l'esprit mauvais et s'imprègnent de sa malice ; par eux, ils méritent et obtiennent sa protection.

Il ne faudrait pas croire que tous ces initiés de l'enfer soient des êtres radicalement mauvais. Il est parmi eux des hommes et des femmes qui possèdent de belles qualités naturelles, qui appartiennent à d'honorables familles, qui fréquentent l'église et reçoivent les sacrements. Ils se sont laissés entraîner, dans les assemblées diaboliques, par la curiosité ou par la passion ; pour y être admis, ils ont juré de ne rien révéler ; ils voient d'ailleurs des choses trop honteuses pour songer à les faire connaître. C'est un premier lien qui les tient. Alors l'initiation commence ; bientôt ils doivent signer de leur sang le billet qui les livre au démon. La peur achève de les rendre esclaves : ils sont suffisamment préparés pour participer au crime. Ajouterai-je qu'ils continuent à com-

munier ? La série des sacrilèges appesantit leurs chaînes ; ils sont complètement dominés par le mauvais, ils demeurent dans l'état de possession latente. La puissance de l'Eglise et l'intervention du prêtre pourraient les délivrer ; mais le grand art de l'ange déchu est précisément de se dissimuler en eux et de tenir leurs crimes soigneusement cachés. Il les empêche ainsi de se convertir. Il les couvre d'ailleurs à tel point de sa protection, qu'à moins d'un miracle de la grâce ils finissent par croire à sa toute-puissance.

Ce miracle peut-il se produire ? Oui, car Dieu est bon, et la Vierge Marie n'a pas cessé de tenir la tête du serpent écrasée sous son pied virginal. Je suis persuadé qu'aucun initié du satanisme, si bas soit-il descendu, n'invoquera la sainte Vierge avec confiance et persévérance sans obtenir sa délivrance et sans retourner à Dieu, au prix d'efforts héroïques, est-il besoin de l'ajouter ?

Mais comment, dira-t-on, de tels crimes peuvent-ils demeurer cachés ? N'avons-nous pas une presse qui recueille tous les faits divers, une police aux yeux d'Argus ? Oui ; mais supposé que la police puisse tout savoir, est-il inouï que le chef de la justice française soit un franc-maçon des hauts grades ? Son intégrité professionnelle l'empêchera-t-elle de *classer* les crimes maçonniques ? D'ailleurs la police nous fournit parfois, sans le vouloir, des documents intéressants.

Quant à la presse, parlons de son indépendance ! La plupart des feuilles publiques sont sous puissance de franc-maçonnerie ; celles qui échappent à ce joug ont toujours des raisons de cacher la vérité ; quelques-unes à peine sont indépendantes. La presse, en général, amuse ses lecteurs au petit jeu de la chute des ministères ; elle leur sert des détails minuscules sur les moindres accidents de chemins de fer ou sur les courses de vélocipèdes. Les mauvais journaux injurient les cléricaux, les journaux mondains décrivent les toilettes ; mais traiter les questions vitales, faire des études sérieuses sur l'état moral de la société, approfondir les faits qui révèlent les cœurs d'une classe d'hommes, la pourriture produite par l'irreligion, ou la régénération dont le catholicisme est la source, allons donc ! Soyez heureux si vous trouvez tout cela dans un filet de quatre lignes relégué en dernière page.

Comment voulez-vous, par exemple, que la presse cherche et trouve la cause des fréquentes disparitions signalées en France ? Vous rappelez-vous la dernière statistique officielle publiée sur les enfants abandonnés. Dans la seule ville de Paris et dans une seule année, l'Assistance recueillit plus de deux cents petits êtres trouvés sur le pavé. Evidemment, cette année-là, on n'avait qu'à se baisser pour se procurer des victimes humaines. Et sans même se donner la peine de ramasser des innocents au coin des rues, il n'est pas si difficile de voler des enfants ou de les acheter — ailleurs qu'à Londres — à des filles honteuses, à des mères besogneuses et dénaturées. Tous ceux qui ont étudié pratiquement les dessous de notre société me comprendront : je pourrais citer en particulier telle tentative de rapt d'enfant, tel abandon de petite fille, parfaitement authentiques, qui défient toute imagination.

Quant aux disparitions d'adultes, il suffit, pour s'en faire une idée, de n'avoir pas oublié un fait encore récent : Un matin, on recueille, dans une rue de Paris, les membres d'une femme coupée en morceaux ; — naturellement, on ne connaîtra jamais l'auteur de l'attentat. — La police se met en campagne, et trois jours après on signale tant de filles dont on n'a pas de nouvelles, que cette fois la presse s'émeut durant vingt-quatre heures. On a retrouvé près de moitié de ces créatures ; mais combien, parmi celles qui sont restées perdues, ont pu être définitivement supprimées ?

Ne lisions-nous pas hier qu'à la suite de nouveaux rapts d'enfants, et *même d'adolescents*, les préfets allaient mobiliser la gendarmerie contre... les bohémiens ! N'est-elle pas ineffable cette histoire de bohémiens enlevant les enfants et les adolescents, dans un pays armé jusqu'aux dents, sans que la gendarmerie retrouve ni les coupables ni les victimes ? Cherchez ailleurs que dans les voitures de bohémiens, messieurs les gendarmes !

Ainsi, malgré la presse et malgré la police, les victimes humaines sont faciles à prendre. Sans doute, les abominables meurtres dont j'ai parlé ne se commettent ni dans toutes les assemblées des triangles, ni dans toutes les réunions diaboliques. Ils sont en usage aujourd'hui, comme jadis, dans la liturgie de Satan : c'est tout ce que j'ai voulu dire. C'en est assez, et c'en est trop pour la secte infâme ; car un seul de ces crimes flétrit une société qui les autorise. C'en est assez pour expliquer la cause de cette puissance insensée que trente mille sectaires exercent sur la France entière, car c'est Satan qui les dirige et les aide.

Et le remède, direz-vous ? Prêtres et âmes fidèles, réparez et priez. Ce n'est pas sans motif que le Chef de l'Eglise nous fait réciter un exorcisme public après chaque messe basse. Léon XIII sait quel pouvoir le maudit fait peser en ce moment sur le monde, et il nous apprend à le conjurer par la prière, surtout par la prière adressée à la bonne Mère. Lucifer a beau tromper ses adeptes, il faut que le Christ soit vainqueur. Hâtons, par notre obéissance au Pape, la rédemption des âmes : c'est le vrai triomphe du Rédempteur.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

Chanoine X...

Plusieurs de nos amis nous demandent des renseignements particuliers : tel ou tel est-il franc-maçon ?

Nous rappelons que, pour les questions de ce genre, on doit s'adresser au comité anti-maçonnique de Paris, qui s'est donné la louable mission de centraliser les renseignements. Adresse du Comité : 7, rue d'Aboukir, à Paris.

La Vérité sur la Mort de Luther

Le remarquable article qu'on va lire est extrait de la *Voix de Notre-Dame de Chartres :*

Lactance a écrit « *la Mort des Persécuteurs* ». On pourrait écrire, pour l'instruction des chrétiens, « *la Mort des Hérésiarques* ». La plupart, pour ne pas dire tous, ont fini dans l'impénitence, et leur mort a eu un caractère sinistre. Celui qui cède à la fragilité, à l'entraînement des passions, pèche en homme ; mais celui qui, pour faire triompher ses systèmes orgueilleux, a ravi au bercail de l'Eglise et aux bras du Divin Pasteur, des milliers d'âmes, celui-là pèche en démon et fait l'œuvre de l'Enfer. Il n'est pas étonnant que, partageant sa rébellion, il imite Lucifer dans son endurcissement.

Si l'on en croit les récits de la secte, Luther eut une mort édifiante : on lui a mis sur les lèvres de pieux colloques, de longues citations d'Écriture. Il s'est éteint doucement et sans remords. Mais on ne s'avise pas de tout. Comment se fait-il qu'à ce mourant si pieux, on n'ait parlé ni de confession ni de communion? Car Luther avait un confesseur, et Luther communiait, bien qu'il altérât substantiellement le dogme de l'Eucharistie, en y maintenant le pain simultanément avec le corps du Christ.

Comment se fait-il que ce malade, en proie aux étouffements, ait eu assez de liberté pour faire de longues citations d'Écriture? Qui expliquera pourquoi ce prédestiné, endormi du sommeil du juste, avait le visage noir et la bouche contournée? Aussi, dès le premier instant, les catholiques soupçonnèrent-ils une toute autre mort. On eût dit que la vérité avait transpiré. Des écrivains graves et du plus grand mérite, presque contemporains, Génébrard, Thomas de Raemond, Hosius, affirmaient que Satan n'avait pas été étranger à cette triste fin.

Claude de Sainctes, notre compatriote, aura pour nous, sur cette question, une autorité particulière. Il vient de parler du trépas peu édifiant d'autres célébrités hérétiques de l'époque : « Pour notre propre compte, dit-il, il faut ajouter que nous croyons que Luther s'en est allé de la même manière (c'est-à-dire enlevé par le démon). S'étant couché, le soir, très chargé de boisson, le matin il fut trouvé étendu, noirâtre, la langue tirée, comme étranglé. » Aussi, le portrait qu'on voulut faire peindre, d'après le cadavre, n'était-il pas supportable. Il fallut composer une seconde épreuve, retouchée cette fois et adoucie.

De nos jours, le docteur catholique Majunke, ancien rédacteur en chef de la *Germania*, a publié, sur cette mort, un opuscule riche de preuves, et a fait la pleine lumière. Le principal témoignage, le plus irréfutable, est celui d'un familier de la maison de Luther, Ambroise Rudtfeld, pauvre gradué attaché à sa personne pour l'instruction de ses enfants. Il est du nombre des quelques intimes, qui arrivèrent les premiers près du lit de Luther, et connurent l'affreuse vérité. Aussi, par promesses et menaces, lui fit-on prendre, sous serment, l'engagement de garder le silence. Puis, on concerta un récit édifiant, destiné à l'Eglise Luthérienne. Mais Rudtfeld, cédant à la voix de sa conscience et éclairé par les évènements mêmes, revint au catholicisme, peu avant 1592, et crut de son devoir de rendre enfin hommage à la vérité. Voici sa narration véridique :

« Luther se trouvant à Eisleben (17 février 1546) au milieu des très illustres seigneurs d'Allemagne, avait accordé à sa soif une trop généreuse satisfaction. Pris de boisson, il en était absolument *appesanti, et nous l'avions* mené coucher et bien accommodé en son lit. Après lui avoir souhaité bonne nuit, nous nous sommes retirés à notre chambre, sans présager ni soupçonner quelque dénouement sinistre, et nous avons dormi paisiblement. Le *lendemain*, arrivés près de notre maître pour l'habiller, comme de coutume, quelle n'est pas notre douleur, quand nous apercevons Martin Luther *pendu à son lit et misérablement étranglé !*

« Cet horrible spectacle de pendaison nous remplit d'effroi. Après un peu d'hésitation, nous courons chez les princes et les compagnons de la veille, leur annoncer cette exécrable fin de Luther. Eux, non moins affolés que nous, commencent par nous faire promettre toutes sortes de choses et porter de nombreux témoignages ; en premier lieu, il nous fallait tenir la chose sous silence, fidèlement, constamment, afin que rien n'en transpirât ; puis remettre au lieu le cadavre souillé de Luther, mais dégagé de sa corde ; enfin, répandre dans le public qu'il était mort subitement. »

Riche de larges promesses, Rudtfeld se proposait bien de tenir parole. Mais, plus tard, rentré dans le giron de l'Eglise, il crut que la vérité avait des droits imprescriptibles. Sans passion, sans haine, il la consigna par écrit. Henri Sedulius, franciscain, imprimait son récit à Anvers, dès l'an 1606. On peut affirmer que les dernières années de la vie de Luther préparent à ce dénouement. Il était sans cesse poursuivi par des remords. Et ces copieuses libations, ses excès de table n'avaient d'autre but, lui-même en convient, que de les étouffer. Plus d'une fois, le Réformateur avoua qu'il était *hanté par la tentation du suicide*.

La dernière année de sa vie, il était abreuvé de déboires. Son intérieur était plein d'orage, il se défiait de ses meilleurs amis. Si Luther eût survécu, il est probable qu'il eût été atteint de la folie de la persécution. Les propos facétieux et les excessives rasades du dernier souper semblent avoir eu pour but le désir de s'étourdir, afin de mieux en finir.

Le docteur Majunke dit que là finit sa tâche, mais que cependant la vérité historique ne lui permet pas de passer sous silence ce qui suivit.

Les admirateurs de Luther, touchés sans doute du récit de sa sainte mort, que l'on faisait circuler dans le public, se proposaient de lui ménager des funérailles pompeuses. Des notabilités, des docteurs voulaient porter son corps d'Eisleben à Wittenberg. Mais à cause de la puanteur pestilentielle que répandait le cadavre, malgré la précaution d'un cercueil d'étain, malgré le froid glacial, il devenait impossible de

le porter. On dut le traîner sur un char. L'air à Eisleben était saturé de cette repoussante odeur.

Un vol tout noir d'un millier de corbeaux s'abattit sur la ville, suivit le cortège jusqu'à Halle, couvrant de ses croassements opiniâtres les chants du convoi funèbre. Les toits des maisons et les arbres de la ville de Halle leur suffisaient à peine pour se percher. Le lendemain, ils accompagnèrent le corps qui avait passé la nuit dans l'église Notre-Dame, sans jamais s'écarter, jusqu'à sa destination. On pourrait alléguer l'odeur cadavérique qui attire les oiseaux de proie, sur les champs de bataille. Mais Pierre Thyrœus donne, de ce fait, une tout autre explication. « Le jour où Martin Luther est mort, dit-il, les nombreux possédés qui sont réfugiés en l'église de Sainte-Dympne, dans le Brabant, pour y attendre leur délivrance, furent tout délivrés, mais ce fut pour être bientôt repris. L'Exorciste demanda aux esprits mauvais qui recommencèrent à les torturer, où ils étaient la veille. Ils répondirent que, sur l'ordre de leur prince, qui les avait convoqués aux funérailles de Luther, son nouveau prophète et fidèle coopérateur, ils s'y étaient rendus. »

Ainsi, celui qui avait trahi ses vœux, l'Église et Dieu, insulté chaque jour le Vicaire du Christ, fait couler des torrents de sang, en appelant les peuples à la révolte, avait la fin de Judas. L'odeur de son cadavre infectait l'air de sa ville natale, comme le venin de sa doctrine avait empoisonné les âmes.

L'Abbé M...

LES SATANISTES ANTHROPOPHAGES

Un de nos amis vient de nous communiquer une lettre reçue récemment de Gonaïves (Haïti), qui confirme pleinement et accentue même ce que M. le docteur Bataille a écrit, dans le 16e fascicule du *Diable au XIXe Siècle*, pages 312 à 314, au sujet de la secte sataniste des Vaudoux, qui est en quelque sorte la franc-maçonnerie noire. D'autre part, ces nouveaux renseignements méritent d'être ajoutés à ceux donnés par la lettre reproduite plus haut, sur les sacrifices humains dans la franc-maçonnerie satanique.

« Nous avons ici — comment dirais-je ? — une franc-maçonnerie *double* ; en d'autres termes, il est certain que la franc-maçonnerie des loges, qui ne se cachent pas trop, donne la main à la franc-maçonnerie sataniste des nègres, ceux-ci pratiquant le rite de l'Obi. Vous devez avoir entendu parler, mon cher ami, des monstruosités commises par les Vaudoux, sectateurs d'Obi. Des écrivains ont prétendu que cette secte n'existe plus ou presque plus. Quelle erreur ! tout au contraire, elle compte d'innombrables adhérents dans le parti ultra-noir, et ce monde-là fraternise avec nos loges haïtiennes.

« Sous le président Salomon, qui protégeait ouvertement ces deux maçonneries-sœurs, les Papalois, qui sont les Vénérables dans le rite d'Obi, étaient reçus avec honneur au Grand Orient d'Haïti. Seulement, ils tiennent leurs assemblées habituelles dans les « mornes », au fond des bois ; mais on dit que les francs-maçons de l'espèce avouée ne dédaignent pas de se livrer parfois à des fêtes intimes, en empruntant la liturgie satanique de leurs ff.·. Vaudoux. On chante alors des cantiques au diable, avec accompagnement d'*assotos*, sorte de tambours qui ont été consacrés à Lucif-Obi ; car Obi n'est autre que Satan, représenté sous la forme d'un serpent des plus hideux.

« Nos francs-maçons ont leurs sœurs, choisies parmi les négresses, et, dans ces réunions, on les fait mettre dans un état de nudité complète, et on les enivre ; la négresse ne refuse jamais un verre de tafia. De leur côté, les chefs des loges vont au « houmfort », qui est le temple secret des Vaudoux ; ils sont les bienvenus chez ces nègres sectaires, capelatas, ouinbindingues, cochons-sans-poils, houngans, aradas, ghions, etc.

« On ne saura jamais les crimes qui ont dû être commis sous la présidence du F.·. Salomon. Par contre, le président Légitime ni le président Hippolyte (celui-ci, un fort honnête homme) ne les ont pas favorisés. Il y a quelques jours, on a pu empêcher à temps un de leurs actes de cannibalisme. Près de Saint-Marc, dans un hameau, les francs-maçons noirs avaient séquestré une jeune négresse nommée Zétrène, l'avaient complètement rasée, mise en cage au houmfort, sous la garde de trois Papalois qui l'engraissaient, en la bourrant de patates. Cette malheureuse allait être égorgée, en holocauste à Lucif-Obi, puis mangée par les ff.·. de la loge sataniste. Les gendarmes, heureusement, avaient été prévenus ; ils arrivèrent en force et trouvèrent la bande des Vaudoux, qui commençaient déjà les apprêts du crime rituel. Malgré la fuite précipitée de la plupart des sectaires, on a pu opérer quelques arrestations et rendre l'infortunée sœur Zétrène à la liberté. En voilà une qui, bien certainement, ne remettra plus les pieds dans une loge, et encore moins dans un houmfort, malgré toutes les offres de tafia !

« Qu'adviendra-t-il de cette affaire ? Il est difficile de le prédire. Un journal de Port-au-Prince en a parlé ; mais toute la franc-maçonnerie haïtienne est en mouvement pour faire étouffer ce scandale, et les frères trois-points ici sont encore très influents. On m'a cité un membre du tribunal des Cayes, qui, le 21 janvier, dans une petite fête entre anciens partisans du président Salomon, a porté un toast au fameux Adrien Lemmi, dont il avait reçu une lettre. Le bruit court que ce Lemmi serait devenu leur chef à tous ; l'agent du gouvernement italien à Jacmel est soupçonné d'être franc-maçon, et aussi le gérant du consulat général d'Angleterre à Port-au-Prince.

« Sur l'affaire de la sœur Zétrène, qui a failli être mangée à la gloire du grand architecte Lucifer, je vous ai dit tout ce que j'en sais. Communiquez ma lettre au docteur Bataille, je vous prie, ou à son secrétaire, et dites aux rédacteurs de la *Revue mensuelle* que tous les catholiques d'Haïti applaudissent à leur œuvre ; ils frappent au bon endroit. Nous avons eu ici un F.·. Bois, qui a été grand-maître des loges avouées, mais qui était aussi affilié à la maçonnerie sataniste des Vaudoux ; c'était le secret de Polichinelle dans le pays. Je vous signale ce personnage, quoiqu'il soit défunt, à cause de la similitude de nom avec le louche détracteur du vaillant docteur Bataille ; mais il est certain qu'il n'y a aucune parenté entre ces deux Bois-là. Le nôtre était un vrai Bois d'ébène.

« Envoyez-nous beaucoup de numéros de la *Revue mensuelle*, pour la propagande anti-maçonnique. Nous

savons qu'elle est annoncée par un fascicule du *Diable au XIXe Siècle*, et nous approuvons la création de cette nouvelle feuille de combat. Nous avons hâte de la lire ; car la maçonnerie pourrit tout ici. Aux Cayes, à Jacmel, à Port-au-Prince, à Gonaïves, à Port-de-Paix, au Cap-Haïtien, partout, nous sommes infestés de francs-maçons, tous plus ou moins lucifériens. »

Cette lettre nous paraît avoir une certaine importance, et nous regrettons que son auteur n'ait pas autorisé le destinataire à laisser publier son nom.

Nous eussions aimé aussi, en même temps qu'on nous a communiqué la lettre, recevoir le numéro du journal de Port-au-Prince qui a parlé de cette affaire de la demoiselle Zétrène.

Nous profitons de cette circonstance pour recommander aux amis qui ont la bonté de nous informer de faits de nature à intéresser nos lecteurs, de ne jamais manquer, quand c'est le cas, de nous envoyer les journaux pouvant être cités à l'appui de leur dire.

On en voit la nécessité par le cas dont il s'agit ici. En effet, il est question d'un fait précis, nettement articulé. Or, nos adversaires peuvent prétendre que l'histoire de la sœur Zétrène, affiliée à la maçonnerie noire des Vaudoux est un simple racontar ou même un conte bleu ; avec un journal haïtien à la main, nous pourrions défier les contradictions.

D'autre part, nous serions très aises que nos amis d'Haïti voulussent bien nous donner des renseignements détaillés sur l'organisation de la maçonnerie dans leur pays. Combien de loges ? Quels sont les francs-maçons les plus militants ?

LE LIVRE DE M. DE LA RIVE

(DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE)

Nous terminons notre revue du magnifique ouvrage de notre collaborateur M. De la Rive, *la Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie Universelle*. Nous en étions resté au moment où commence l'étude des loges androgynes au XIXe siècle ; nous disions que, parmi les réceptions et fêtes d'Adoption relevées par l'auteur, nous signalerions celles qui offrent un intérêt particulier.

1805. — Tenue d'Adoption dans la Loge des *Francs-Chevaliers*, orient de Paris. L'impératrice Joséphine, admise dans l'Ordre quelques mois auparavant, avait voulu honorer de sa présence l'initiation d'une de ses dames d'honneur, Félicité de Canisy, p. 147. « La légende composée au profit de cette aventurière, remarque M. De la Rive, s'effondre totalement : l'impartiale histoire nous la montre enfin telle qu'elle était ; en un mot, vraiment parée de toutes les vertus.... maçonniques ! » (1)

(1) En 1806, se fonda à Grenoble, en l'honneur de Joséphine, une Société anacréontique sous le nom de la *Légion d'Amour*. Cette légion se composait de cinq cohortes, sous les appellations de *Cythère, Lesbos, Amathonte, Gnide* et *Paphos*.

1807. — Fêtes d'Adoption célébrées par la loge *Sainte Thérèse des Amis de la Constance*, et par la loge *les Arts et l'Amitié*, orient de Paris, où se recommandent le cantique du F∴ Landry, et l'Epître en vers du F∴ Pradel en l'honneur de Sapho, p. 151-153. Ces poésies cependant sont innocentes à côté de celles réunies par le F∴ Grenier dans le *Code récréatif des Francs-Maçons*, que M. De la Rive renonce à citer, tant elles sont d'un cynisme révoltant. Plus audacieux que lui, nous avions commencé à transcrire pour nos lecteurs l'une des pièces de ce recueil les plus gazées : « *Le Maçon et la Profane*. » Mais à moitié chemin, la plume nous est tombée des mains et nous avons préféré imiter le silence de M. De la Rive (1). Un seul vers résumera discrètement toute cette morale maçonnique :

Pèche-t-on quand on suit les lois de la nature ?

C'est sans doute à de pareilles obscénités que faisait allusion le F∴ Scipion Pistrucci, secrétaire du F∴ Mazzini, quand il écrivait en 1849 au F∴ Paolo Ripari : « Nous sommes un grand parti de pourceaux ; cela peut se dire en famille. » P. 271.

Relevons en passant cet aveu d'un F∴ dans une Épître adressée aux Sœurs formant la loge d'Adoption de la R∴ L∴ de l'*Age d'Or*, à l'O∴ de Paris, le 21 frimaire, an 13 :

Jadis, comme aujourd'hui, la femme était admise
Aux travaux des maçons, sous la foi du serment.
Esclave de l'honneur, vertueuse et soumise,
Du temple elle faisait la gloire et l'ornement.

1816. — La Restauration fut pour la Maçonnerie une ère de prospérité et de progrès. « On pourrait supposer, dit à ce sujet M. De la Rive, que les Francs-Maçons eurent à souffrir de la chute du F∴ Bonaparte et de la Restauration. Il n'en fut rien, et les révélations qui vont suivre réservent une juste surprise et feront connaître le singulier rôle joué par Louis XVIII, « l'*Auguste Protecteur de la Maçonnerie*. »

Parmi les documents d'où résultent ces importantes révélations, se trouvent :

1° La médaille offerte au roi par le Suprême Conseil du Rite Ecossais, et le Ministre Decazes T∴ P∴ Souv∴ Grand-Commandeur titulaire de ce Rite ; hommage qui inspire à notre auteur cette légitime censure : « A défaut du sacre religieux qu'avaient jusqu'alors demandé tous ses prédécesseurs, le frère de Louis XVI se contentait de la consécration maçonnique ! »

2° Le procès-verbal de la *Fête funèbre célébrée par le G∴ O∴ de France comme chef d'ordre de la Maçonnerie, en mémoire de S. A. R. le T∴ Ill∴ et Ser∴ F∴ duc de Berry, fils de France*, etc. L'oraison funèbre du prince, prononcée par le F∴ Borie, rappelait qu'il « était appelé par les vœux de tous les M∴ à la Grande-Maîtrise de l'Ordre et qu'il y avait consenti. » Un détail significatif et qui jette quelque jour sur la question tant débattue du rôle joué par le duc Decazes dans l'assassinat du duc de Berry, c'est que le Très-Puissant Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil ne prit, ainsi que le Suprême Conseil lui-même, aucune part à cette démonstration maçonnique (2).

(1) Nous ne nous permettrons qu'une seule citation, deux couplets d'une chanson en patois languedocien :

Tout chango et nostro bello	Moun frèro abes hits coumo
Se trobo en Paradis.	Nostro noubello sour
L'hurouso joubancello	O mourdit à la poumo
Que tendramen souris,	Et chouit d'al bounhour.
Dins un poulit parterro,	Fillo es d'abord timido ;
S'assèto près d'un frèro	Mais quand es aguérido
Bestit en capouchin,	Aco touchour beyrés,
Que baiso sa bouquetto,	Coumo un demoun riposto,
Et met diu sa manetto	L'ou premier pas soul costo,
Las flous dé soun jardin.	L'ou resto n'és parés.

(2) Au sujet de la mort du duc de Berry, il sera très utile de consulter l'ouvrage de Léo Taxil et Paul Verdun : *les Assassinats Maonniques*, chap. VI.

3° Le procès-verbal de la Pompe funèbre célébrée par le G.·. O.·. de France, le 25 novembre 1824, à la mémoire de son Royal Protecteur Louis XVIII. Nous recommandons au lecteur le fragment de la péroraison de l'oraison funèbre (p. 233) où se trouvent résumés et exaltés les éminents services rendus à l'Ordre par le roi défunt.

1828. Parmi les plus fameuses fêtes d'Adoption qui eurent lieu sous le règne de Charles X, M. De la Rive cite celle qui fut célébrée le 15 mars de cette année par la loge *La Clémente Amitié*, présidée par le Souverain Grand Commandeur, le F.·. duc de Choiseul (1), où le Grand-Maître, Leblanc de Marconnay, osa chanter en vers les louanges de la courtisane Ninon de Lenclos :

On peut en la voyant devenir infidèle,
Mais c'est pour la dernière fois.

1838. Sous le règne du roi-citoyen, dans la personne duquel « la Franc-Maçonnerie, comme le dit fort bien M. De la Rive, avait voulu se couronner elle-même », elle se consola des dédains de cet ingrat monarque en poursuivant avec une nouvelle ardeur la réalisation de ses plans pour l'émancipation des femmes. Les divers Rites, bien qu'en guerre sourde ou déclarée les uns contre les autres, s'accordaient admirablement sur ce point capital et rivalisaient de zèle et d'éloquence. Les fêtes d'Adoption du Rite de Misraïm brillaient d'un éclat sans pareil, de manière à rendre jaloux ses rivaux en maçonnerie. « Le rite de Misraïm, écrivait le F.·. L. T. Juge, Grand-Inspecteur Général de l'Ecossisme, 33e degré, appelle si souvent ses prosélytes à des fêtes d'Adoption, à des bals et à des banquets qu'il semble n'avoir été institué que pour réjouir les yeux de l'homme, charmer ses oreilles, séduire ses sens, l'attirer par l'éclat des cérémonies et l'attrait si vif du plaisir, apparaissant au milieu de joyeux Philochoréites sous les auspices du vin, de la musique et de la femme. »

Or, ce même F.·. Juge, si vertueusement indigné contre les Misraïmites, M. De la Rive nous le montre immédiatement après prenant une très large part à ces mêmes fêtes d'Adoption quand elles se donnaient chez les Ecossais à la Loge Chapitrale de *la Clémente Amitié*, par exemple, le sixième jour de la lune de thébet (22 décembre 1838), sous les auspices de la Sœur Impératrice Joséphine, dont le buste, couronné de lauriers, s'élevait sur un piédestal au milieu du temple « orné avec autant de soin que de goût ». Il faut lire le compte-rendu détaillé de cette fête, et le résumé du discours prononcé par le F.·. Juge lui-même sur l'*Émancipation des femmes, telle que la comprend la Franc-Maçonnerie* (2).

1847. M. De la Rive signale, en 1847, un premier essai de fondation de Crèches Maçonniques (3) à l'O.·. de Rouen, par les soins et aux frais de cinq Loges rouennaises, « crèches, dit-il, moins destinées aux enfants des pauvres que créées pour le recrutement de la Maçonnerie féminine ou servir de prétexte avouable pour ses réunions clandestines. »

1848. En quelques pages fort intéressantes est retracée à grands traits l'histoire maçonnique de la Révolution de 1848, qui donna un nouvel essor aux entreprises de la secte. Les initiations aux loges d'Adoption se multiplient de jour en jour, en même temps que se développe l'œuvre des crèches maçonniques. M. de la Rive nous montre à l'œuvre, dans une foule de documents intéressants, le F.·. Boubée, qu'il appelle « l'auteur de la renaissance de la Maçonnerie des Dames (4) » ; le F.·. Dechevaux-Dumesnil, les FF.·. Ragon et Hubert ; et parmi les dignitaires des loges féminines : les Grandes-Maîtresses S.·. Ringuet, S.·.

(1) P. 239-243.
(2) P. 247-254.
(3) On verra tout à l'heure que l'institution des crèches maçonniques remonte au moins à l'année 1826.
(4) P. 272-276, 279, 285.

Victorine Hénon, du Suprême Conseil du rite écossais, S.·. Delahaye, S.·. Plocq de Berthier, S.·. Millet, qui depuis 1826 avait été chargée d'organiser les salles d'asile maçonniques ; S.·. César Moreau, de la Loge *la Jérusalem des vallées égyptiennes* (1), présidant, coiffée à l'égyptienne, « les *natures d'élite* » qui se pressent autour d'elle. Cette dernière mourait en 1855, et Dechevaux-Dumesnil, après avoir fait son éloge funèbre, constatait ainsi, triomphalement, les progrès de l'Ordre accomplis par les loges d'Adoption :

« Une femme dont la main pouvait tenir un sceptre et toucher à deux couronnes sera, on l'espère, grande-maîtresse d'une magnifique Loge d'Adoption qu'un poète prépare déjà. Partout la Franc-Maçonnerie reprend le plus grand et le plus libre essor ; presque partout elle a des crèches, des asiles, des maisons d'éducation, des collèges. » C'est le même Dechevaux-Dumesnil, qui, après avoir inséré dans son journal *le Franc-Maçon* l'adresse du Grand Orient de France à l'empereur, à l'occasion de la naissance du prince impérial, s'écriait avec justice :

« La Franc-Maçonnerie en France n'a jamais joui d'une plus grande faveur que sous les gouvernements des Napoléon » (2).

M. De la Rive ne se borne pas à l'histoire des loges d'Adoption de la capitale : il nous fait assister aussi aux principales tenues des loges de province. Il nous transporte tour à tour à Marseille (3), à Besançon (4), à Mâcon (5), à Fécamp, à la Tour-du-Pin (Isère) (6), à Amiens (7), etc.

1860. L'année 1860, date de la publication du *Manuel de la Maçonnerie d'Adoption* du F.·. Ragon, dont nous recommandons la lecture attentive dans l'excellent résumé qu'en a fait M. De la Rive (8) vit apparaître une nouvelle forme de la Maçonnerie féminine ; aux loges d'Adoption furent annexées ce qu'on appella les *Tenues de Maçonnerie blanche ;* aux réunions secrètes s'ajoutait le prosélytisme ouvert ; la propagande en faveur de l'émancipation de la femme et de la conquête de l'enfant n'en continuait qu'avec plus de moyens d'action et sur une base plus étendue. Le 21 septembre, le Grand-Maître Lucien Murat accordait une Constitution régulière à la loge *le Temple des Familles*, fondée sous l'inspiration du F.·. Riche-Gardon, en vue d'implanter au sein des familles *la Religion naturelle et universelle*, c'est-à-dire l'enseignement maçonnique, au moyen de tenues mensuelles « particulièrement consacrées, disait l'orateur de la cérémonie d'installation (14 novembre), aux familles de nos frères. » A partir de cette époque, le *Temple des Familles* joignit régulièrement une tenue d'Adoption par mois à ses tenues symboliques. « Le F.·. Riche-Gardon répandit la corruption autour de lui, en appelant pêle-mêle, profanes, femmes, filles et enfants. Le nombre croissant des visiteurs et visiteuses qui remplirent le temple n° 1 atteignit promptement le chiffre de mille ». (9) Il est difficile de voir, dans les tracasseries passagères que subit l'institution du F.·. Riche-Gardon de la part de ses Frères rivaux, autre chose que l'effet d'un sentiment de jalousie inspiré par le rapide succès de son invention. La sacrilège parodie des sacrements de l'Eglise (baptême, eucharistie, mariage), à laquelle se livraient les adeptes du *Temple des Familles* n'était pas, comme le faisait remarquer le F.·. Riche-Gardon lui-même, une innovation dans la Maçonnerie ; elle était pratiquée de temps immémorial dans les autres Temples, « selon les rituels publiés par le vénéré frère Ragon de bonne mémoire (10). »

(1) 8 juillet 1854, grande fête d'Adoption célébrée au Grand Orient de France.
(2) P. 202-203. La Loge *Bonaparte* comptait tous les princes de la famille impériale parmi ses membres d'honneur, et Napoléon III lui-même, P. 301. — (3) P. 296-298. — (4) P. 299. — (5) P. 339. — (6) P. 345. — (7) P. 350. — (8) P. 307-322.
(9) P. 324.
(10) P. 330. Le F.·. Ragon venait de mourir. 1862, p. 328. — Voir sur le travail du *Temple des Familles*, p. 331.

1864. Le *Monde Maçonnique*, fondé en 1858, apportait à la nouvelle propagande l'appui de son habile rédaction ; il démasquait brutalement, par la plume du F∴. Léon Richer, les batteries maçonniques ; il osait dire en propres termes :

« Amener les femmes dans les Loges, c'est les soustraire aux influences cléricales, c'est les arracher à la domination des sectes, c'est les mettre en face du rationalisme ; c'est, en un mot, former la mère qui demain formera l'enfant. Est-ce donc si peu de chose, je vous le demande (1) ? »

1865. — Ces paroles du F∴. Richer trouvaient aussitôt un écho dans les journaux maçonniques de l'Italie, en particulier dans la feuille hebdomadaire de l'O∴. de Naples : *Lumière et Concorde* (2). Mais tous les dithyrambes en faveur de la Maçonnerie féminine ne parvenaient pas à étouffer un cri de sincérité et de pudeur sorti même à cette époque d'une bouche maçonne (3) et qu'on ne saurait trop répéter : « La Maçonnerie et la Prostitution travaillent ainsi de compagnie et comme deux forçats rivés à la même chaîne. » D'autre part, à ceux qui exaltaient la régularité, la paix et le silence qui régnaient à l'hôtel du Grand Orient, le F∴. Rebold rappelait « l'existence d'un certain temple consacré à Vénus dans les murs mêmes de celui des francs-maçons » (4).

1870-1887. — Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, suivre M. De la Rive dans les développements des chapitres suivants si pleins de révélations nouvelles sur la propagande de la Maçonnerie féminine à l'étranger, en Belgique, aux États-Unis, en Espagne, à la Guadeloupe, sur la propagation de cet Ordre mystérieusement diabolique des *Odd-Fellows* (drôles de corps), la réception de plusieurs femmes non plus comme Sœurs maçonnes, mais comme maçons réguliers dans des loges d'Espagne, de Hongrie et de France, dont les plus connues sont Madame de Xaintrailles, la comtesse Apraxin, la comtesse Hadick-Barcokzy, et la trop fameuse revendicatrice des droits de la femme, M[lle] Maria Deraismes (5).

Quant à la propagation des principes maçonniques touchant les tenues d'Adoption et les tenues blanches, qui se multiplient de plus en plus, nous signalerons au lecteur, comme les plus importants et les plus riches en révélations, les documents suivants :

La fête solsticiale donnée en 1880 par la L∴. *Clémente Amitié*, O∴. de Paris, où l'on entendit le F∴. de Lanessan (depuis gouverneur de l'Indo-Chine et digne successeur du F∴. Paul Bert) faire cette déclaration : « Oui, nous devons écraser l'infâme ; mais l'infâme, ce n'est pas le cléricalisme ; l'infâme, c'est Dieu ! » (6) Ce qui n'empêchait pas un orateur de la L∴. *Les Amis Réunis*, de Poitiers, de dénoncer presque au même moment et de vouer à la ruine l'Eglise catholique, « la grande bête dont la tête et le cœur sont à Rome et dont les bras s'étendent partout » (7).

La célébration du premier mariage maçonnique par la L∴. la *France Maçonnique* au Grand Orient (8).

L'invitation adressée à tous les ateliers du Rite Ecossais par le Suprême Conseil d'organiser des Tenues de Maçonnerie blanche, à l'effet de répandre dans le monde profane le fruit des travaux de la Maçonnerie Ecossaise (9) ; le vœu émis dans le même sens, au Congrès des Loges de l'Est tenu à Nancy en juillet 1882 (10), et le rapport du F∴. Thirifocq à la onzième tenue plénière de la L∴. *Les Vrais Frères unis inséparables*, sur cette question à l'ordre du jour : *De la propagation des Tenues blanches comme acheminement vers l'initiation maçonnique de la femme* (1).

Enfin, comme épilogue moral à cette croisade diabolique : la comparution et la condamnation en police correctionnelle d'une sœur maçonne, la sœur Thomé de Charleville, coupable d'infanticide (2).

Le lecteur rencontrera à la page 474 une gravure représentant le buste de la *République Maçonnique*. On ne sait pas assez que le buste officiel qui représente aujourd'hui par toute la France la République nationale n'est originairement que ce buste de la *République Maçonnique*, devenue d'abord la *République des Communes*, puis la *République Française* définitive, moyennant quelques légers changements apportés par l'auteur Jacques France (de son vrai nom F∴. Paul Lecreux) aux attributs maçonniques du cordon. M. De la Rive a eu la fort heureuse idée de nous donner ce buste sous sa forme primitive, afin de nous rappeler, par ce symbole frappant, qu'en réalité la République dont nous jouissons n'est qu'une République maçonnique. En tout cas, l'histoire de ce buste est assez curieuse, et se rattache par quelque côté à notre sujet. Il se produisit pour la première fois au grand jour, sous les auspices de son « auguste marraine », la Ligue française (lisez : *maçonnique*) de l'enseignement, au Trocadéro, le 21 avril 1881 ; puis il reparut au grand Congrès anti-clérical réuni au cirque Fernando, sous la vice-présidence de la S∴. Maria Deraismes, « laquelle, dit le *Monde Maçonnique*, se constitua également sa gracieuse marraine ». Ce n'est qu'après ces deux baptêmes qu'il fut jugé digne de figurer, d'abord comme le Dieu-lare des Communes, dans les mairies et les écoles, puis enfin comme le Palladium universel de la nation française. Ce buste est pour les Francs-Maçons le fétiche auquel est attachée la destinée de la République, « la fille de la Maçonnerie ». Pour que chacun pût posséder ce précieux talisman, une médaille a été frappée d'après le buste sous la forme d'une épingle (l'Epingle démocratique). Un autre bijou du même genre, réduction de la composition maçonnique, qui orne l'Orient de la Loge l'*Etoile polaire*, est aussi en grande faveur. Il a été dédié par l'auteur, le même F∴. Paul Lecreux, à sa fille, « notre Lowtonne Ordre Lecreux » ; et celle-ci en a conféré le monopole de la vente au *Monde Maçonnique* par la lettre suivante du 22 novembre 1885 :

« Orient de Bois-Colombes,

« Très cher frère Rocher,

« Avec l'autorisation de mon père, j'ai la faveur de conférer au *Monde Maçonnique* le soin exclusif de répandre les bijoux de la République Maçonnique pour venir au secours de nos orphelins.

« Recevez, etc.

« Signé : ORDRE,

« *Louise Lecreux* (3). »

1888-1894. — Le Chapitre XI, qui embrasse la période de 1888 à 1894, nous jette en pleine actualité ; les faits et les documents s'y pressent et s'y accumulent avec une telle abondance qu'il serait bien difficile de les résumer en quelques lignes. Dire que le lecteur y fera connaissance avec toutes les célébrités maçonniques contemporaines, masculines et féminines ; qu'il verra se dérouler sous ses yeux les grands événements qui ont signalé cette époque féconde, depuis le centenaire Maçonnique et le Congrès spirite de 1889 jusqu'aux Convents de 1893 ; qu'il s'y initiera aux terribles mystères du Palladisme moderne et des Triangles lucifériens ; qu'il y trouvera confirmées par de nouveaux documents les étonnantes révélations du D[r] Bataille sur le rôle à peine soupçonné jusqu'ici du Satanisme et en particulier du Satanisme féminin dans la Franc-Maçonnerie, c'est assez dire quel inté-

(1) P. 335. — (2) P. 337.

(3) Le F∴. Charles Fauvety, p. 74. Voir le commentaire de ce terrible aveu dans l'ouvrage de Léo Taxil : *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie?* p. 11.

(4) P. 342. V. fête solsticiale au Grand Orient, le 5 mars 1870, p. 355.

(5) Voir les amusantes discussions auxquelles a donné lieu le diplôme maçonnique de M[lle] Maria Deraismes, p. 482-489. — (6) P. 451. — (7) P. 453. — (8) P. 457. — (9) P. 472, 1884. — (10) P. 493.

(1) P. 519-526, 1884.

(2) P. 557-564, 1887.

(3) Le *Monde Maçonnique*, 1885.

rêt lui offriront ces pages, où, comme dans tout le reste du volume, l'auteur s'efface modestement pour ne laisser parler que le document nu, le fait brutal, et par conséquent la vérité de l'histoire.

Nous en dirons autant du chapitre XII, où M. De la Rive a consigné ses très curieuses enquêtes personnelles, et dont il suffira de donner le sommaire, pour faire comprendre l'intérêt particulier qui s'attache aux sujets qui y sont traités : — Affaire Barbe Bilger — La Messe noire à Fribourg — Sophie Walder, Moïse Lid-Nazareth, Caïn Larocque — Recrutement des Sœurs-Maçonnes — Miss Diana Vaughan — Le Convent du 20 septembre 1893 à Rome — Adriano Lemmi — Prestige de Sophie Walder — Le *Gennaïth-Menngog* et le *Vaneriam-Ohbierrak*, deux chants essentiellement palladistes — Initiation scientifique de M. Le Chartier, concernant les mots de passe et les mots sacrés, en usage dans les rituels de la Maçonnerie féminine.

* * *

De cet amas lumineux de documents, de textes et de faits, il résultera, pour le lecteur impartial, la conviction invincible que la Maçonnerie, comme le dit M. De la Rive dans sa conclusion, « accomplit une œuvre essentiellement luciférienne, puisqu'elle cherche, par tous les moyens dont elle dispose, à corrompre moralement et physiquement l'homme, la femme et l'enfant, afin de les entraîner dans ces monstrueuses hérésies (Gnosticisme et Manichéisme) qui désolèrent l'Eglise chrétienne à son aurore ».

Un mot encore, avant de terminer cette analyse si insuffisante d'un livre qui fera époque et qui porte à la Maçonnerie un coup dont elle ne se relèvera pas. On dit qu'en France surtout, le ridicule tue ceux qu'il atteint. S'il en est ainsi, jamais livre n'aura mieux tué ceux qu'il met en scène. On savait vaguement qu'il existe une littérature maçonnique, où le grotesque le dispute à l'odieux. La démonstration est aussi faite de ce côté avec un luxe de preuves qui, littéralement, noient ces pauvres Maçons dans le liquide incolore et nauséabond de leurs déjections oratoires et poétiques. Quelques maçons, plus délicats et plus lettrés que la masse de leurs frères, ne nous contrediront pas sur ce point. On pourrait réunir un certain nombre de lamentations maçonniques exprimant sans détour le dégoût et la honte inspirés à leurs auteurs par cette littérature de cabaret et de mauvais lieu, qui, lorsqu'elle n'est pas blasphématoire ou ordurière, est de la dernière insignifiance et de la plus complète platitude.

Dès 1807, un éditeur franc-maçon, jaloux de l'honneur littéraire de l'*Art-Royal*, faisait cet aveu significatif :

« Notre vénération particulière pour l'Art-Royal et le désir que nous avons de contribuer à lui faire de plus en plus de prosélytes, nous a déterminés à chercher parmi les gens de lettres (maçons) ceux qui ont donné à leurs œuvres anonymes une attention plus soignée. Nous sommes forcés de convenir que ces hommes sont rares, et qu'en général les littérateurs (maçons), pleins de l'idée que leurs productions en ce genre ne pourront pas figurer dans leurs ouvrages, où les profanes les trouveraient énigmatiques, ne travaillent qu'à l'impromptu des couplets ou des discours, dont les archives doivent être le tombeau. »

En conséquence, il s'adressait à l'un des littérateurs maçons les plus en vue alors par le libertinage d'esprit, le cynisme et l'immoralité de leurs écrits, un ex-bibliothécaire de la comtesse d'Artois, continuateur obscène de la *Pucelle* de Voltaire, censeur dramatique depuis 1800, et qui, dans ses dernières années, prenait impudemment le titre de patriarche-doyen des gens de lettres. « Ces considérations, continuait l'éditeur, nous ont porté à nous procurer les anciennes planches du F∴ Nogaret (Félix), dont la cantate funèbre, dernièrement exécutée à la Mère-Loge *Saint Alexandre d'Ecosse*, a mérité (sous le rapport lyrique et sous celui du cérémonial) la faveur d'être jugée digne de toutes les loges de l'empire français. »

C'est à ce dessein de régénération de la littérature maçonnique qu'est due la publication du *Retour à la Sagesse*, du F∴ Félix Nogaret, mentionné par M. De la Rive, p. 154, et qui n'est qu'un ramassis de vieilleries empruntées à un volume publié en 1787 par Nogaret lui-même sous ce titre : *Fictions, discours, poèmes lyriques et autres pièces adonhiramites*. Nous avons eu la curiosité de rechercher et de parcourir cette première édition, uniquement destinée aux amis de l'auteur. Notre curiosité n'a pas été trompée : nous y avons trouvé une préface plus intéressante que le recueil lui-même, contenant deux aveux bons à recueillir. Nogaret nous apprend qu'il se dispense de faire entrer dans ce recueil ceux de ses *Contes profanes*, héroïques ou gais, « qu'il m'est arrivé, dit-il, de prononcer dans nos séances (à la Loge des *Neuf Sœurs*), pour masquer ma disette et laisser à ma paresse le temps de sommeiller. » Or, nous savons ce que sont ces contes ; on les trouvera dans l'*Aristénète français*, ou *Recueil de Folies amoureuses*, où Nogaret se montre le digne émule de Parny.

Le second aveu, non moins précieux, est celui-ci : « On conviendra, dit-il en parlant de ses élucubrations, qu'il n'existe rien en ce genre d'un intérêt bien vif. Au contraire, si j'ose le dire, *le dégoût prend à l'aspect de ces mélanges*, où les bonnes choses sont étouffées, parce que, chaque atelier voyant tous ses membres d'un œil paternel, il y a peu de productions qui ne soient jugées dignes de figurer au grand jour. »

L'une de ces productions poétiques de Nogaret, qui devaient relever la littérature maçonnique, est une espèce de drame ou Mystère biblique intitulé le *Réveil d'Adam* (1) ; « planche plus importante, dit l'éditeur de l'édition amplifiée de 1807, et que nous ne désirions pas moins avidement pour la douce impression qu'elle produirait sur nos SŒURS, et en général sur les femmes, dont la première est accusée d'avoir provoqué sans motif l'homme à la désobéissance ; l'imagination de l'auteur, se rapprochant de la probabilité des faits, y présente la femme dans une position si alarmante, que sa faute devient une vertu qui inspire l'intérêt le plus touchant pour l'être sensible, le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme (2). » . .

Adam lui-même est aussi peu coupable qu'Ève :

« On n'est point criminel par excès de tendresse. »

et, le crime consommé, pendant que le tonnerre éclate sur la tête des coupables, Adam, bravant la foudre, s'écrie :

« L'univers ébranlé menace en vain ma tête ;
Eve m'a fait un Dieu : j'ai goûté le plaisir. »

Nous regrettons de ne pouvoir ici analyser ce curieux drame, que l'auteur ne put parvenir à faire représenter sur une scène publique ; nous nous contenterons d'en constater le caractère éminemment satanique. Satan y joue le plus beau rôle ; il est le divin initiateur de l'humanité à la science, à la volupté (mots à peu près synonymes pour les maçons).

« Tout serpent est Pâris, toute femme est Vénus. »

L'auteur, du reste, laisse assez clairement percer sa véritable pensée de la glorification de Satan, Dieu bon, opposé à Adonaï, dieu mauvais, lorsque, dans sa préface, s'apercevant qu'il ne peut dédier son œuvre au Pape, « antipode du prince des ténèbres et

(1) C'est la mise en scène de la création de la femme, du péché originel, et de l'expulsion de l'Eden de nos premiers parents, entendus et exposés au sens maçonnique.

(2) Nogaret, dans une dédicace aux SS∴ maçonnes qui précède ce drame, s'exprime ainsi : « R∴ Sœurs du patriotisme (Société patriotique de Versailles), c'est à vous que je dédie cette peinture touchante, où la beauté, *innocemment coupable*, triomphe de l'homme, sur lequel elle attire des maux que son amour et ses charmes lui font oublier. »

de ceux qui l'écoutent, » il prend le parti de la dédier, à qui ?... « au SERPENT ! »

C'est bien au Serpent, à Satan en personne, que sont dédiées plus ou moins explicitement toutes les productions maçonniques que M. De la Rive a signalées et stigmatisées au cours de ses recherches. On peut dire qu'à ce point de vue son livre est une véritable *Bibliographie de la Maçonnerie satanique*. Il sera, par là encore, de la plus grande utilité pour tous ceux qui, jaloux d'obéir au désir du Souverain Pontife, voudront marcher sur les lumineuses traces de notre auteur, et répondre à la chaleureuse invitation qu'il leur adresse dans son Introduction :

« Nous espérons que nos lecteurs suivront ces exemples. Le champ d'investigation s'élargit chaque jour, et les pionniers ne s'y rencontreront jamais en trop grand nombre. A l'aide des jalons que nous avons disposés çà et là, ils peuvent compléter notre œuvre, nous fournir des indications personnelles et nous permettre de publier prochainement une nouvelle édition fort intéressante. »

Cette invitation sera sans doute entendue d'un grand nombre, et M. De la Rive pourra, avec le concours de ces bonnes volontés, continuer et parachever sa belle et sainte œuvre.

Richard Lenoël.

Petite Correspondance

Mme S. B., Montpellier. — Là-dessus, ce ne sont point les éditeurs qui sont fautifs, mais bien l'auteur qui s'en excuse ; croyez, cependant, qu'il ne peut pas faire mieux.

D. S., Tulle. — En effet, c'est là une démonstration que je m'étais proposé de faire, mais à laquelle je n'ai pas renoncé. Il y a lieu d'examiner certains cas d'envoûtement, en revenant à l'étude de l'hystérie. Seulement, je n'ai pas donné suite à ce projet dans *le Diable au XIXe Siècle*, de crainte d'allonger outre mesure le chapitre de l'envoûtement. Sur plusieurs questions, je suis obligé de sacrifier bien des choses que j'ai à dire ; sans cela, l'ouvrage irait non pas à 24, mais à 36 ou 40 fascicules. C'est précisément là une des raisons qui m'ont fait créer cette *Revue Mensuelle*. Elle me permettra de compléter, par des articles, les chapitres traités incomplètement dans la publication en fascicules. Soyez donc certain que cette importante question des envoûtements sera au nombre de celles que nous remettrons sur le tapis. Il y aurait tout un gros volume à faire sur ce seul sujet, tellement il comporte des cas étranges et discutables à divers points de vue.

F. J.-B. Calais. — Une ligue de ce genre existe, sous le patronage de Mgr Fava, évêque de Grenoble.

P. de C. M. — Je suis le plan que je me suis tracé, et je publie tout ce que je sais, au fur et à mesure que l'occasion s'en produit dans l'ordre de mon plan ; je ne puis pas y déroger, pour la satisfaction de tels ou tels de mes lecteurs, fussent-ils les plus dévoués à mon œuvre. Notre enquête générale fera découvrir encore bien des mystères ; car vous devez comprendre que je ne suis pas allé partout.

A. M. L. G., à M. — Merci pour toutes vos précieuses notes ; elles seront utilisées, quand je reviendrai sur ces questions dans la *Revue Mensuelle*.

Dr B.

Saint-Etienne, imp. BOY. *Le Gérant :* P. Peyre.